This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

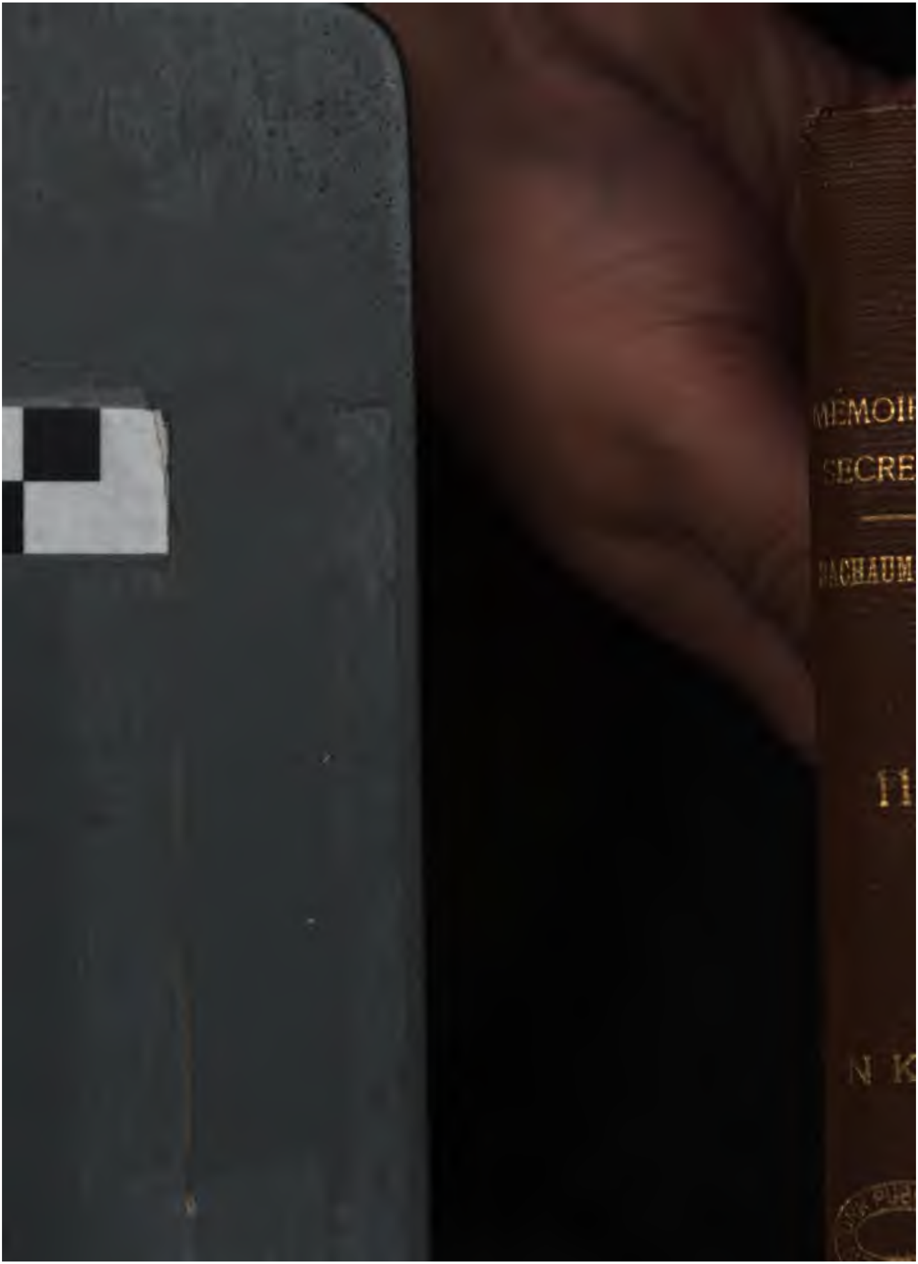

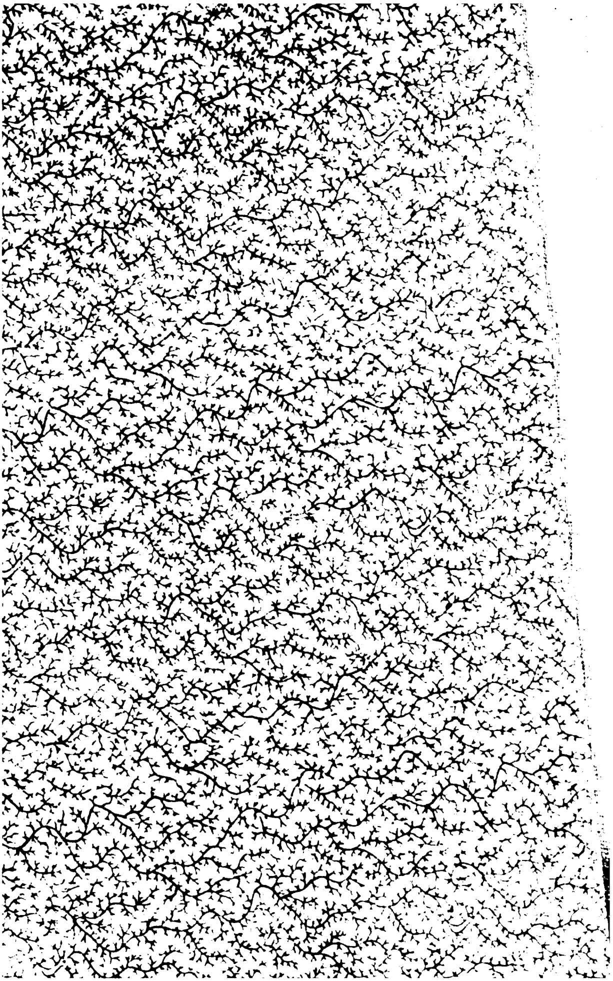

Bachaumont

100 £

NKB

MÉMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES

EN FRANCE,

DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL

D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pièces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Éloges des Savans, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME ONZIEME.

Bachaumont

. . . . *hui propius me,*
. . . . *vos ordine adite.*
Hor. L. II, Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.
MDCCLXXIX.

ASTOR LIBRARY NEW-YORK

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

MEMOIRES SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS MDCCLXII, JUSQU'A NOS JOURS.

PREMIERE LETTRE (*),

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures exposées au Sallon du Louvre, le 25 Août 1777.

Paris, ce 9 Septembre 1777.

LE Sallon de cette année, Monsieur, se ressent déja des soins du nouveau Directeur pour son amélioration, pour le rendre moins indigne de la foule des curieux qui le remplissent sans relâche. C'est le plus nombreux que l'on ait encore vu, ou du moins le plus richement garni. Dès la cour on trouve quatre superbes Statues. La Sculpture se répand encore au loin, & les atteliers de plusieurs Artistes recelent des

(*) Les Lettres suivantes nous sont parvenues trop tard, pour pouvoir être insérées à leur véritable place & selon l'ordre des dates : cependant, comme elles sont écrites avec vérité, remplies d'ailleurs d'une Critique fine & bien raisonnée, nous croyons faire plaisir au Public en les plaçant à la tête de ce Volume. *Note de l'Editeur.*

chef-d'œuvres qu'il y faut aller chercher. A l'égard de la Peinture, on en a retranché cette multitude de Portraits dont ce lieu autrefois étoit surchargé ; indice de la stérilité des Maîtres ou du dépérissement de l'Art. On l'a remplacée par des Tableaux d'histoire du premier genre, & dans ceux commandés par le Roi, on a remarqué avec satisfaction que beaucoup de sujets étoient choisis dans nos Annales. Il y a du bon dans presque tous ces morceaux; il en est même qui excellent pour certaines parties. Tel concurrent a le coloris assez brillant, tel autre la composition sage; celui-là ordonne bien, celui-ci dessine supérieurement: mais dans aucun on n'admire l'enthousiasme du génie, sans lequel il n'y a point de grands hommes, en quelque genre que ce soit. C'est pour y parvenir, sans doute, que les juges se sont rendus fort difficiles cette année, & n'ont accordé aucun prix aux Eleves. C'est désormais d'eux qu'il faut attendre ces sublimes élans, fruits de la nature perfectionnée par l'étude, plus que de l'âge & de la réflexion: assertion qui se justifie dès aujourd'hui. M. *Callet*, tout recemment Agréé, dont le nom même ne se lit point encore sur le livret, est celui qui annonce le plus d'ame & de feu. Dans son Tableau de *Cerès implorant la foudre de Jupiter, après l'enlevement de Proserpine sa fille*, quoiqu'à genoux aux pieds du Maître des Dieux,

la vengeance reſpire tellement ſur ſa figure, qu'elle ſemble le menacer lui-même. Dans chacune de ſes mains elle tient une torche ardente; elle va ravager les moiſſons, embraſer la terre, ſi elle n'obtient la juſtice qu'elle exige. La Déeſſe dit tout cela. Cependant on ne lui trouve pas aſſez de déſordre dans le vêtement, trop magnifique. Elle n'a point ces cheveux épars dont la couvre Ovide. Quant au Jupiter, par l'art du Peintre, il paroît coloſſal, quoiqu'il ne ſoit que dans les proportions ordinaires: mais ſon courroux n'a rien de ſurhumain; c'eſt plutôt l'humeur d'un vieillard qu'on arrache à ſon repos. Toute la fierté qui devroit réſider ſur ſon viſage, eſt dans ſon attitude & dans ſes muſcles fortement prononcés. Il ſuit de ces critiques ſeulement que le candidat a fait aſſez bien pour mériter de les éprouver.

Le dernier Agréé avant celui-ci, M. *Berthellemy*, offre un Tableau qui n'eſt pas ſans mérite. Il a traité le ſujet qu'avoit trouvé ſi heureuſement M. *Dubelloy* pour ſa tragédie qui a fait tant de bruit, *le Siege de Calais*; titre impropre, en ce que le ſiege n'eſt nullement l'action qu'a choiſie le Peintre. Il a pris le moment plus intéreſſant, où *Edouard* irrité de la longue réſiſtance des aſſiégés, ne voulant entendre à aucune compoſition, ſi on ne lui livroit ſix des principaux d'entre eux, *Euſtache*

de Saint-Pierre & cinq autres se dévouent pour leurs compatriotes, &, la tête & les pieds nuds, la corde au col, ils apportent au Monarque les clefs de la ville : il est déterminé à les faire mourir ; mais il se laisse vaincre, & accorde leur grace aux prieres de la Reine & de son fils. Il y a de l'ensemble dans cette composition : on en aime l'unité ; tout concourt à l'action ; point de hors-d'œuvre, de partie étrangere ou oiseuse. Mais le caractere des têtes n'est pas à ce point de noblesse & de vérité qu'exige un spectateur difficile. La colere du Roi semble plutôt naître de la méchanceté que de l'indignation d'un vainqueur superbe, que révolte tout obstacle, pour qui la défense la plus légitime devient un crime. On distingue cependant à travers son air menaçant une espece de souffrance ; ce qui n'est pas exact : c'est de l'attendrissement qu'il faudroit ; mais on doit toujours savoir gré à l'Artiste d'avoir sçu réunir sur un même visage deux sentimens contraires, seul effort qui prouve combien il est capable de marcher sur les pas des grands Maîtres.

On reproche à la Reine intercédant en faveur des victimes une paleur excessive, qui la feroit prendre pour la victime même. Quant au fils d'Edouard, il est enfoncé dans la demi-teinte & devient par-là trop subalterne. On desireroit plus de fermeté dans *Eustache de St. Pier-*

re, personnage le plus saillant des captifs, ainsi que cela doit être. Comme c'est lui qui joue le plus beau rôle de ce poëme intéressant, l'auteur auroit dû rassembler tout le sublime de l'action sur lui & lui faire écraser, par la supériorité de son ame bien sentie, le héros Anglois, n'ayant en ce moment que l'appareil & les entours de la grandeur.

Le *St. Jérôme* de M. *Vincent*, autre Agréé des derniers reçus, est dans le bon style, & prouve un admirateur de l'Antique qui a fait d'excellentes études en ce genre. Il a représenté cet Anachorete dans un délire mystique, où il entend l'Ange de la mort qui lui annonce le Jugement dernier. Le contraste du corps de l'esprit céleste avec celui du pénitent, est parfaitement bien exprimé. Le premier est bien posé dans les airs; il a la légéreté & l'éclat, attributs de son essence. Le second est dessiné avec des touches fortes, larges & savantes. Elles n'empêchent point d'y reconnoître la macération des chairs, un individu, créé robuste par la nature & exténué par les jeûnes, la haire & le cilice. La tête est pleine de vie; le sentiment de la frayeur y est rendu de maniere à l'inspirer au spectateur, & ce Tableau est un des plus animés du Sallon.

La plus grande machine & la meilleure, au gré de certains connoisseurs, est encore d'un Agréé qui expose pour la premiere fois & mon-

tre une tête fortement organisée, capable des plus vastes conceptions du grand genre. M. *Menageot*, c'est son nom, a tiré son Tableau du Poëte Grec, de cet Homere si propre à en fournir, où le génie, dans tous les genres, puise sans cesse, sans tarir, pour ainsi dire, sa fécondité. Le Peintre expose son sujet de la sorte:

„ Les embrassemens de *Polixené* & d'*Hécu-*
„ *be*, au moment où cette jeune Princesse est
„ arrachée des bras de sa Mere pour être im-
„ molée aux mânes d'*Achille* : *Hécube* tombe
„ évanouïe de douleur en recevant les derniers
„ adieux de sa fille ; qu'*Ulysse* entraîne à la
„ mort ".

Le chef-d'œuvre de l'art de cette composition est la maniere dont Hécube tombe; on voit son corps dans cet abandon d'une femme qui perd connoissance en effet, & ce moment est saisi par tous les regardans. La violence du Héros Grec ravissant sa victime n'est pas moins bien rendue, & la tendresse de la jeune Princesse, oubliant le sort funeste qui l'attend pour ne s'occuper que de l'état où elle laisse sa mere, adoucit bientôt l'impression d'indignation qu'occasionne la barbarie du vainqueur, ou plutôt, l'ame ainsi partagée entre différens sentimens, ne reçoit d'aucun des traces trop profondes, & n'éprouve que les sensations du plaisir que procure l'imitation même des cho-

ses

ses tristes ou tragiques, portée à un certain dégré de vérité & de perfection.

Du reste, si l'auteur s'est étudié à bien composer les masses principales de son ouvrage, dont il a saisi le plan avec beaucoup d'intelligence, on observe qu'il a négligé les accessoires; qu'il n'a point assez caractérisé cette foule de Princesses dont étoit rempli le Palais de *Priam*; que l'architecture en est lourde; que le lieu de la scene est trop sombre; qu'il y a un défaut d'entente du clair-obscur. On trouve ignoble qu'il ait fait figurer un chien dans une action aussi imposante. Je n'ignore pas qu'on voit de ces animaux dans divers tableaux d'histoire des grands Maîtres, & qu'il y en a surtout trois au Couronnement de *Médicis* par *Rubens*, dans la Galerie du Luxembourg; mais je crois que ce dernier cas est très-différent: discussion au surplus trop longue pour entrer ici. Mais ces défauts tenant surtout au méchanisme de l'art, peuvent se réformer dans un jeune débutant; au lieu que l'invention, la chaleur, l'énergie, la sensibilité, toutes ces parties du génie doivent se montrer dès les premieres productions; qu'autrement elles ne se développent & ne s'acquierent jamais: au contraire, elles se conservent ordinairement jusques dans les plus mauvais ouvrages des grands Artistes. Cependant, à la honte de M. *Doyen*, regardé jusques ici comme le premier Peintre

d'histoire de nos jours, on n'en trouve aucun vestige dans son Tableau, dont je ne vous parlerai que pour vous amuser par l'excès du ridicule ou pour faire gémir sur le sort de notre humanité, qui veut que le talent le plus sublime soit quelquefois au dessous du plus médiocre.

Un ancien Cuisinier attaché à l'hôtel de Condé, enrichi au service de cette maison, a l'amour-propre singulier de croire que tout l'Empyrée veille à sa conservation. Un jour, traversant la forêt de Gros-Bois, près des Camaldules, il tombe de cheval, la jambe embarrassée dans l'étrier, le bras droit pris avec son fouet dans une haie, tenant la bride de l'autre main, il alloit périr. Dans cette extrêmité il se recommande à la *Vierge*, &, comme si ce n'étoit pas assez de cette puissante intercession, il a recours encore à Ste. *Génevieve* & à St. *Denis*. A l'instant, dit le livret, le ciel vint à son secours & il fut délivré. Cette faveur méritoit bien un *Ex voto*. Voulant égaler sa générosité à sa reconnoissance, le Cuisinier a recours au plus habile homme qu'on lui indique, à M. *Doyen*, qui le persifle d'abord sur l'exposé de sa demande; mais le particulier faisant sonner une bourse de louis qu'il offre de donner d'avance, le sujet devient plus susceptible de sa verve; il s'en charge & se met au travail. La condition

étoit que le tableau feroit prêt pour le Sallon, où le protégé du ciel vouloit rendre publique la grace finguliere qu'il avoit reçue.

Le Peintre en vain s'échauffe & fe fecoue: il n'eft pas content de fon efquiffe; il confulte fes confreres, qui lui donnent leurs confeils & ne font que le retarder. Enfin un jour il eft fi mécontent de lui-même, qu'il efface tout ce qu'il a fait pour recommencer de nouveau. Dans l'intervalle arrive le Miraculé, qui ne voit plus qu'une toile nue: il fe plaint, il menace M. *Doyen* de lui intenter un procès & de le faire affigner s'il ne remplit pas fon marché & fi l'*Ex-voto* n'eft pas expofé au tems convenu; ç'auroit été le cas, fans doute, de rendre l'argent & de ne point facrifier fa réputation à fa cupidité; mais l'argent étoit mangé. Le Peintre s'évertue, barbouille & termine fon Tableau en 18 jours. Il eft partagé par une Gloire: d'une part brille la *Vierge* tenant l'Enfant *Jéfus*, & derriere elle Ste. *Génevieve* avec fa quenouille: de l'autre s'avance St. *Denis*. Au bas eft un cheval, qu'on a peine à reconnoître, & un Cavalier renverfé dans l'attitude décrite, fans qu'on s'apperçoive en rien du prodige même ébauché, à moins qu'on ne fuppofe qu'un rayon dardé d'en haut, qu'on prendroit pour un coup de foudre, ne caractérife l'intérêt & la puiffance des trois Bienheureux; à qui ce miracle, au furplus, femble ne

rien coûter, qui s'approchent & devisent familierement ensemble.

M. *Doyen* dit dans son explication, que l'orgueil n'étant point le motif qui ait fait desirer au propriétaire du tableau sa publicité, il a trouvé bon que l'Artiste sacrifiât le protégé à ses libérateurs. Mais sa délivrance en étant l'objet capital, il falloit qu'elle fût exprimée, ou du moins sentie & que le coursier & l'homme sur qui devoit s'exercer la faveur divine fussent dans le premier plan & non ensevelis dans l'ombre, afin que les plus incrédules ne pouvant soupçonner aucune fraude, aucun escamotage, aucune illusion, rendissent hommage au pouvoir des opérateurs. En voilà beaucoup trop sur cette grande carricature, digne de figurer à côté de tant d'autres qu'on voit dans nos églises de village, mais qui ne sont pas du 18e. siecle. Je ne saurois vous exprimer, Monsieur, avec quelle complaisance les confreres de M. *Doyen* regardent sa production & s'applaudissent de le voir ainsi au dessous d'eux.

Dans sa décrépitude M. *Hallé* du moins a encore quelque chose. Son sujet étoit, *Cimon l'Athénien, qui ayant fait abattre les murs de ses possessions, invite le Peuple à entrer librement dans ses jardins & à en prendre les fruits.* Le fait est mal rendu. On s'en apperçoit au premier coup d'œil; on ne remarque aucunes ruines;

& d'ailleurs il ne pouvoit régner que beaucoup de froideur dans cette composition, dont le coloris est aussi très-mauvais. Mais il y a du moins du dessin, une distribution sage, une ordonnance bien entendue.

Deux grands Tableaux de M. *Brenet* lui conservent la supériorité qu'il s'étoit acquise depuis quelques années. Il est des admirateurs outrés, sans doute, qui le comparent à *Le Sueur*. S'ils veulent dire qu'il manque de coloris comme lui; qu'il a le pinceau sec; qu'à force de vouloir paroître délicat il donne une proportion trop foible à ses figures, ils ont raison. Ils ont raison encore, en disant qu'il a quelque chose de sa maniere, de son goût; qu'il approche de sa correction, de la pureté de son dessin; qu'il a les pensées simples & naturelles comme lui: mais il manque de son élévation & n'aura jamais son expression sublime.

M. *Brenet* reproduit aujourd'hui un sujet déja exposé plus en petit au Sallon de 1775. Il est intitulé: *L'Agriculteur Romain*. Ce tableau, de 10 pieds quarrés, est pour le Roi. Il représente l'Affranchi cité devant un Edile pour se disculper de l'accusation de magie à raison de ses récoltes toujours plus abondantes que celles des autres. Il est inutile de s'étendre sur l'historique de cet ouvrage, traité à peu de chose près comme la premiere fois. Il est à remarquer qu'on lui reprochoit alors de présen-

ter ses quadrupedes par derriere ; ils montrent la tête aujourd'hui : nouveau sujet d'observation : tant les Critiques sont difficiles ! Ces bœufs gras & vigoureux étant le plus essentiel de l'action, puisque c'est sur eux que roule le sortilege prétendu ; que c'est à leur force bien employée que doit se rapporter la prospérité de l'accusé ; que c'est à leur croupe rebondie seulement qu'on pourroit juger de leur embonpoint, ils auroient voulu que l'Artiste eût déployé cette partie dans toute son étendue. Quoi qu'il en soit, M. *Brenet* a enrichi en outre sa composition d'une belle & simple Architecture, qui n'étoit point dans l'autre.

Son second sujet est neuf, & d'autant plus intéressant qu'il est tiré de notre histoire. Il n'est point de François qui ignore que *Duguesclin*, assiégeant un fort défendu par les Anglois, mourut avant sa reddition ; mais que les ennemis ayant promis au Connétable de capituler, s'ils n'étoient pas secourus à certain jour indiqué, ne se crurent pas dispensés de tenir leur parole ; qu'en effet leur Commandant, suivi de sa garnison, se rendit à la tente du défunt, & se prosternant aux pieds de son lit, déposa les clefs de la place.

Le court espace accordé, sans doute, à l'Auteur, l'a obligé de resserrer sa composition & d'en soustraire beaucoup de choses

qui lui auroient donné plus de grandeur & de vérité historique. Elle se réduit proprement à cinq personnages : au cadavre du héros dans son lit de parade, à un Anglois qui présente la Capitulation, à *Olivier de Clisson*, frere d'armes du défunt, debout & plongé dans la plus grande tristesse, montrant son ami mort, au Maréchal de *Sancerre*, chargé du commandement de l'armée, & à un Page sur le devant du tableau, pleurant la perte de son Maître. Cette scene, qui devroit être vaste, devient ainsi trop nue, & l'action concentrée dans l'intérieur de la tente du Général François, n'a pas l'éclat qu'elle devroit avoir, tenant à la destinée de deux grandes Nations. D'ailleurs, point de contraste dans les caracteres & sans sentiment, & l'on sait quel effet ils produisent dans tout drame, soit pittoresque, soit théâtral. L'art du Poëte s'est restreint à varier les douleurs, & négligeant le parti qu'il pouvoit tirer de celle de l'Anglois, où l'admiration est une sorte de frayeur, imprimée encore sur sa physionomie par la présence du Héros, même mort, auroit pu fournir à son enthousiasme, il l'a représenté par derriere. D'ailleurs, il est seul ; ce qui rend cet acte mesquin, & réduit le Commandant du fort, acteur principal & le second de la scene, à un rôle absolument subalterne. Mais si le Poëte peche par ces parties d'invention & de convenance que fournit

le ſeul génie, il en a d'autres au ſuprême degré, & la netteté du plan, l'agencement des grouppes, une exécution préciſe, un coſtume bien obſervé, une diſtribution heureuſe des clairs & des ombres, frapperont ſurtout les Artiſtes & ceux qui ne recherchent que la lettre & non l'eſprit d'une compoſition.

Pour ceux qui deſirent des conceptions plus relevées, le Tableau de la *Continence de Bayard*, de M. *Durameau*, ne ſera pas plus ſatisfaiſant. Ce trait particulier & domeſtique; s'il eſt permis de s'exprimer ainſi, eſt ſi héroïque cependant, qu'il eſt preſque autant connu que celui de *Dugueſclin*. Il n'étoit pas moins heureuſement choiſi, moins propre à allumer la verve d'un homme de génie. On ſe rappelle que ce loyal Chevalier eut un jour envie d'avoir une compagne dans ſon lit, qu'il en fit chercher une, qu'on lui amena le ſoir une jeune perſonne d'une beauté éblouiſſante; mais que touché de ſes larmes, & ſachant que la miſere de ſa mere l'avoit ſeule déterminée à ſe mettre à la diſcrétion du militaire paillard, il manda celle-ci, lui fit des reproches de ſa conduite, la ſecourut & lui donna une dot pour marier la Demoiſelle. On voit qu'il réſulte divers points à traiter de ce ſujet compliqué. L'artiſte s'eſt décidé pour le moment le plus ingrat de l'action, celui où *Bayard* dote la jeune fille. Il s'eſt privé par-là de l'intérêt que devoit

exciter l'aveu du héros, balançant entre son amour & sa vertu, & de toutes les beautés sécondaires que pouvoit lui suggérer cette situation. On ne remarque plus aucun combat sur son visage, d'une gravité Espagnole; il soupese une bourse qu'il montre a la Demoiselle & à sa mere. On ne sait si c'est pour les déterminer à se rendre, & le Spectateur a besoin de l'explication du Peintre pour en connoître l'idée, équivoque sans doute, un des plus grands défauts qu'on puisse commettre en composant. La victime offerte à l'incontinence de *Bayard*, n'a pas plus d'expréssion; elle ne regarde nullement son généreux Bienfaiteur & tourne les yeux vers sa mere (*). Celle-ci est à genoux, & par son état humiliant semble indiquer seule quelque chose du trait historique.

Du reste, on remarque surtout dans *Bayard* le faire dur de M. *Durameau*. Toute sa figure est seche & roide. Il y a principalement un bras qui révolte dès le premier aspect. On sait que revêtu d'une armure, il ne pouvoit avoir le jeu & la souplesse ordinaires; mais il falloit dérober au spectateur cet inconvénient

(*) Je demande pardon au Peintre de ma balourdise, J'apprends que c'est la fille qui est à genoux & la mere debout. Je ne m'en serois pas douté, non-seulement parceque j'ai cru qu'il étoit contre le bon sens de faire jouer dans cette situation le premier rôle à la fille, mais parce que celle-ci m'a paru plus âgée que l'autre.

en faiſant retomber ſon vêtement avec adreſſe jusques ſur le coude. Les femmes ſe reſſentent de la maniere de l'auteur, & n'ont ni graces, ni douceur, ni ces touches tendres qu'exigeoit leur ſituation.

Un tel ſujet auroit mieux convenu au pinceau ſuave & moëlleux des deux *La Grenée*, qui, au contraire, ont eu à traiter des ſujets à réſerver pour le ton auſtere & ſauvage de M. *Durameau*. Auſſi, faute d'avoir proportionné leur entrepriſe à leurs forces, les premiers ne produiſent-ils pas plus d'effet que celui-ci dans deux grands Tableaux de leur compoſition. L'aîné a voulu rendre la grandeur d'ame de *Fabricius refuſant les préſens que Pyrrhus lui envoie*. L'idée eſt belle aſſurément, mais exigeoit une élévation de penſées dont l'auteur n'étoit pas ſuſceptible. Il a mieux caractériſé l'Ambaſſadeur du Roi d'Epire, qu'on ſuppoſe être *Cyneas*, parceque ce perſonnage devoit avoir un air de candeur & de ſéduction en même tems dans le genre de poëſie du Peintre. Il n'en eſt pas de même du Romain, dont il falloit plus exprimer l'action par le mouvement de l'ame que par le repouſſement de la main allongée. Au lieu de l'indignation qu'on s'attend à remarquer au plus haut dégré ſur ſa phyſionomie, on n'y lit que de l'humeur, ce n'eſt point le courroux d'un Héros; c'eſt un air boudeur & mauſſade; & le refus

ne se détermine que par la roideur du bras, gesticulation forcée qui sent plutôt le Rhéteur que le grand homme.

Albinus s'enfuyant de Rome, & offrant son char aux Vestales qu'il rencontra chargées des vases sacrés, n'exige pas le même sublime que *Fabricius*. Ce sujet n'est susceptible que d'une grande noblesse, d'une vaste ordonnance, d'une distribution heureuse & bien entendue. Les Prêtresses ne devant inspirer même en cette position qu'une vénération profonde, principe de l'acte religieux qu'il s'agissoit de décrire, ne pouvoient admettre que des graces pudiques & séveres comme elles. On ne trouve rien de tout cela dans le tableau de M. *La Grenée* le jeune, qui, n'attachant ni l'ame ni les yeux, reste isolé & sans spectateurs.

Il n'en est pas de même du Tableau de M. *Lépicié*, dont le fond chargé d'ombres, repousse merveilleusement les couleurs & frappe les passans les plus distraits. On est d'autant plus surpris quand on lit le nom de l'auteur, qu'on ne l'auroit par cru capable d'une production de ce genre. Il n'a point été effrayé du projet de peindre le courage de *Porcia*, fille de *Caton*, femme de *Brutus*. Ces grands noms ne lui en ont point imposé, & s'il a manqué à un certain point la partie de l'expression, défaut presque général à tous les Maîtres que nous venons de passer en revue, il a satisfait les

connoiſſeurs qui ne s'arrêtent qu'au méchaniſme de l'art. Il étoit queſtion de décrire la vertueuſe Romaine, qui ayant découvert la réſolution de ſon époux de délivrer *Rome* de ſon tyran par l'aſſaſſinat de *Céſar* & prévoyant l'iſſue funeſte de ce complot, pour s'exercer à la mort qu'elle eſt décidée à ſe donner ſi le vengeur de la patrie ſuccombe, ſe bleſſe volontairement. Aux cris de ſes femmes, *Brutus* qui ſortoit, revient, la trouve dans cet état, & lui reprochant ſon imprudence apprend ſon deſſein généreux. M. *Lépicié* eſt ſans doute bien excuſable d'être reſté au deſſous d'un ſujet digne de la ſublimité du pinceau de *Raphael* ou de *Michel-Ange*: on doit même le louer d'en avoir rendu quelque choſe. Il y a de la nobleſſe & de l'intérêt dans la tête de *Porcia*, meilleure que celle de ſon époux. Mais on lui reproche deux choſes, qui tiennent à l'ordonnance & à l'annonce de ſon plan: l'une, que le retour de *Brutus*, revenant ſur ſes pas, n'eſt nullement indiqué; l'autre que le matériel de l'action eſt abſolument dérobé aux yeux du ſpectateur, par des eſclaves empreſſées à ſecourir leur Maîtreſſe & qui, en la ſoignant, cachent entierement la bleſſure. Je n'appuyerai pas ſur ces Critiques, dont la premiere eſt peu de choſe, & la ſeconde blâme une adreſſe de l'Artiſte qui, ſans offrir aux yeux le coup d'œil déchirant d'une

plaie sanglante, la désigne suffisamment par l'attitude des suivantes.

Pour n'être pas trop long, je ne ferai qu'indiquer le morceau de l'*Aurore & Céphale* de M. *Vanloo*, où la premiere est frasche, amoureuse & séduisante: mais on ne sauroit se persuader qu'elle puisse enlever un Chasseur très-corsé & qui pese lourdement encore sur la terre. Elle est sur un nuage qui a trop de consistance, &, en général, ce sujet n'est pas gai, léger & vaporeux comme il devroit l'être. Son pendant, *le Triomphe d'Amphitrite* par M. *Taraval* est, au contraire, si aërien qu'on n'y distingue que les premiers linéamens des figures. On le prendroit pour une esquisse: on ne peut qu'exhorter l'Artiste à le finir avant qu'on s'occupe à en rechercher & discuter les détails.

Tous ces Tableaux, Monsieur, dont je viens de vous parler, ont été enfantés sous les auspices de Monsieur le Comte *d'Angiviller*, qui a déterminé S. M. à consacrer chaque année une somme qu'il doit distribuer entre les Artistes occupés à travailler dans le genre de l'Histoire, qui se seroit perdu désormais sans cet encouragement. Ils seront placés dans une Galerie avec des statues dont je parlerai à leur rang & formeront une suite d'ouvrages de l'Ecole Françoise moderne. Vous concevez qu'on n'aura garde d'y en insérer d'autres dont ils ne pourroient soutenir la comparaison.

Je vous parlerai la premiere fois des Tableaux d'hiſtoire de chevalet & des Tableaux de genre, où il y a d'excellentes choſes : ceux-ci ſont le triomphe de nos Artiſtes &c.

LETTRE II,

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures expoſées au Sallon du Louvre le 25 Août 1777.

Paris, ce 15 Septembre 1777.

Si les deux *La Grenée*, Monſieur, ne brillent pas cette fois dans le grand genre, auquel on ne les juge pas deſtinés, ils plaiſent par des ſujets gracieux plus convenables à leur génie. L'aîné ſe retrouve ſurtout dans ceux tirés de la Mythologie, où grand nombre ſont plus analogues à ſon imagination & lui fourniſſent plus à peindre de ces beaux corps de Déeſſes ou de femmes nues, pour leſquels il excelle. Il nous reproduit cette année ſon *Pygmalion*, dont *Vénus* anime la Statue. Je ne puis vous rappeller quelles ſont les différences de celui expoſé en 1773 ; mais je vois toujours peu de chaleur dans l'Amant, qui devroit être brûlant d'amour. Je ne ſais ſi c'eſt par une adreſſe de réflexion qu'il a ôté à la Déeſſe toute ſa ſéduction pour la tranſporter dans la figure principale, qui toutefois n'opere point cet

effet. On ne la contemple que comme un chef-d'œuvre du Peintre, par la dégradation des chairs, plus animées dans les parties supérieures, moins dans les inférieures, ensorte que le pied est encore absolument marbre. Son *Jugement de Pâris, adjugeant la pomme à Vénus*, attire au premier coup d'œil. Des contours moëlleusement dessinés, des chairs vivantes, des développemens voluptueux réveillent la lubricité. Les desirs s'éteignent bientôt quand on en approche, & la *Pallas* elle-même, dans un raccourci de jambe, paroît estropiée. Quelque beau qu'Homere nous ait représenté le fils de *Priam*, je trouve aussi qu'il falloit mettre une différence entre sa carnation & celle des Déesses, puis varier encore la leur, donner plus de teintes rouges au corps de *Junon* dans son courroux, rembrunir davantage celles de Minerve, enfin épuiser toutes les graces du pinceau sur la mere de l'*Amour*. Son sujet le plus maltraité à coup sûr, c'est *la Philosophie qui découvre la Vérité.* On pourroit également prendre l'inverse, & faute d'avoir assez caractérisé chacune d'elles, le spectateur reste incertain. En voilà assez sur cet Artiste, qui a exposé beaucoup d'autres tableaux ayant leurs partisans & leurs admirateurs, pour juger que malgré sa supériorité soutenue sur beaucoup de ses confreres, il n'excelle pas comme de coutume. Il est même à craindre qu'il ne dégé-

nere de plus en plus, parce que son genre semble tenir principalement à l'ardeur, à la fraîcheur, au brillant de la jeunesse, & qu'avec l'âge il perdra insensiblement ces qualités.

Au contraire, M. *La Grenée* le jeune monte, & se soutiendra plus longtems, en ce que son talent, quoique analogue à celui de son frere, inférieur pour les graces, a plus de vigueur & plus d'étendue. Son *Saint-Jérôme*, toutefois le cédant à celui de M. *Vincent*, en est une preuve: on y retrouve ce nerf, cette savante connoissance de l'anatomie, qui caractérisoient en 1775 son tableau de *l'Hiver*. Il est fécond aujourd'hui en sujets agréables. Entre douze qu'on compte au Sallon, son *Télémaque racontant ses aventures à Calypso*, paroît réunir tous les suffrages. La candeur du jeune Prince, la sagesse & la prudence de *Mentor*, la curiosité participant déjà de la passion qui s'allume dans le cœur de *Calypso*, désignent chaque personnage dans le dégré convenable. Il n'est pas jusqu'à la Nymphe *Eucharis* qui, plus spécialement désignée entre ses compagnes, laisse prévoir qu'elle jouera bientôt un rôle entre les acteurs principaux. Toute cette composition est charmante, pleine d'intérêt, bien empâtée, d'un coloris excellent, sauf le ciel, lourd & d'un bleu d'empois, & les arbres d'un verd sec, noir & dont les feuilles, sans aucun jeu, semblent collées & ne faire qu'une masse morte.

Sa

La Bergere allaitant son fils pendant que son Berger la contemple, est d'un faire supérieur, du pinceau le plus tendre & le plus moëlleux. Peut-être y a-t-il trop de noblesse dans la tête de la femme qui n'a rien de la rusticité de son état.

Ce même Artiste a exposé quantité de dessins, dont un attire les plaisans & les fait rire. Ce sont des Anges ramassant les corps des Enfans innocens, pour les empêcher d'être dévorés par les chiens. Il faut convenir qu'il n'est gueres possible de pousser plus loin un délire mystique, de rencontrer une image à la fois aussi puérile & aussi dégoûtante.

Rien de plus édifiant, Monsieur, en général, que le Sallon de cette année, où, sans avoir affecté d'y mettre beaucoup de traits tirés de l'Ecriture Sainte, tout y concourt à élever l'ame ou à épurer le cœur. On y peut faire un Cours de morale entier.

Le Mariage rompu de M. Aubri, nous montre un perfide qui ayant fait des enfans à une jeune personne avec promesse de l'épouser, veut donner sa main à une autre. La délaissée s'y oppose, lui présente les gages de leur union & ramene au devoir cet infâme séducteur. On remarque dans ce Tableau que le principal personnage, c'est-à-dire le traître, est contrefait & disloqué[illegible]qu'à force de honte il a la tête dans l'estomac, attitude que *Saint* Denis seul

pouvoit prendre, diſpoſant de ſon chef mobile à ſon gré, mais contre toutes les regles du deſſin & de l'anatomie. Un Bédaud, de précaution, éteignant les cierges dès qu'il voit que la cérémonie n'aura pas lieu, eſt l'idée la plus ingénieuſe de ce petit Poëme, où il y a beaucoup de vérité, moins cependant que dans les autres ſujets traités par le Peintre, toujours naturel dans ſes compoſitions, mais dont le coloris ne l'eſt gueres: d'ailleurs ſans chaleur & ſans énergie.

M. *Wille*, d'une part, nous excite dans ſon *Aumône* à nous attendrir ſur le ſort des malheureux, de l'autre, nous montre la récompenſe de la ſageſſe & de la vertu dans ſa *Fête des bonnes gens*. Plus loin c'eſt *le Devoir filial*. Je m'arrêterai ſeulement à celui-ci, dont M. *Greuze* qui reconnoît en ce Peintre ſon Eleve, révendique l'invention. Il prétend en avoir compoſé le deſſin il y a plus de quinze ans, & reproche au plagiaire de n'en avoir ſaiſi que le matériel, de n'avoir pas creuſé & terminé ſon action comme lui pour en tirer une idée agréable & philoſophique. Voici d'abord l'explication de M. *Wille*.

„ Un Vieillard prend l'air, ſoutenu par ſa
„ fille & ſon fils, qui ſuſpendent leurs tra-
„ vaux pour l'aider à marcher. Un petit gar-
„ çon eſſaie de balayer la route. Deux autres
„ plus forts portent un grand fauteuil, & la

„ mere, que l'on apperçoit dans le fond, bé-
„ nit le ciel de lui avoir donné de ſi bons
„ enfans".

On juge qu'une pareille compoſition, qui prête aux talens de l'Artiſte, n'annonce aucun trait ſpirituel, aucune moralité fine & détournée. On va voir la différence du même ſujet manié par un Auteur qui combine ſon plan & le médite en vrai Poëte. M. *Greuze* avoit ſenti qu'en finiſſant-là ſon action, elle devenoit triviale & ne ſortoit point des bornes ordinaires d'une ſcene bourgeoiſe qui touche le cœur ſans laiſſer à réfléchir. Il avoit donc imaginé de prendre un Chef de famille, conſumé ſans doute d'ans & de travaux, mais ayant encore de l'ame & de la ſenſibilité. Il le ſoutenoit, dans ſa démarche pour ſe rendre à la promenade, par ſes enfans jeunes, mais grands & mariés. Il le faiſoit arriver dans un jardin où il trouvoit ſes petits-enfans jouant & danſant. Alors ranimant ſon héros principal il lui inſpiroit cette penſée douce & conſolante qu'il ne mourroit pas tout entier, qu'il revivroit dans ſa nombreuſe poſtérité; penſée que tous les ſpectateurs auroient lu ſur la phyſionomie revifiée de cet ayeul, ſur laquelle on ſe ſeroit repoſé avec complaiſance & dont, forcé de quitter ce tableau, on auroit conſervé le ſouvenir ſatisfaiſant. Ce grand maître reproche à ſon concurrent d'avoir trop exté-

nué ſon vieillard ; de faire traîner le ſiége énorme par des Bambins qui n'en ont pas la force. Enfin il regarde comme une idée peu naturelle, relativement à l'âge de l'enfant, le plus petit de tous, à l'état du perſonnage dominant de la ſcene & au local de l'action, celle de lui faire balayer le chemin. Quant à l'exécution, elle eſt heureuſe, facile, variée & digne du Maître de M. *Wille.* Il a été moins prodigue de couleur dans cette action ſimple & a réſervé le brillant de ſon pinceau pour ſes autres ſujets exigeant de l'appareil, tels que ſa *Roſiere* & ſon *Repas villageois*; morceaux qui fatiguent les yeux en cela même, parce qu'ils manquent de cette harmonie, qualité précieuſe dont il eſt encore loin.

M. *Bounieu* paroît entendre mieux cette magie, qu'on admire ſurtout dans ſon tableau repréſentant un *beau trait d'Henri IV.* C'eſt celui de ce Prince lorſqu'il dit à ſa Maîtreſſe, qui vouloit lui faire renvoyer *Sully* : „ Je trouverai cent femmes comme vous, & jamais „ un pareil Miniſtre". *Gabrielle d'Etrées* confuſe eſt dans l'état le plus violent. Elle ſe précipite ſur ſon lit, théâtre deſormais impuiſſant de ſes ſéductions, qui ne lui doit plus ſervir qu'à enſevelir ſa honte & ſon déſeſpoir. Le Peintre, en ce moment de fureur, pour faire valoir davantage le ſacrifice de l'auguſte Amant, l'a rendue plus belle que jamais. Le

Roi la désigne du doigt à son ami, & par ce geste de mépris indique éloquemment au spectateur les paroles qu'il vient de proférer. Du reste, son courroux est noble & son ame semble y conserver le calme héroïque des grandes ames. Sully est pénétré des sentimens de reconnoissance dûs à un si bon Maître. Cependant il craint sa foiblesse, & l'on voit son desir de l'arracher de ces lieux. Le Peintre, pour rendre mieux cette scene animée, a monté sa composition sur le plus haut ton de couleur, par un lit cramoisi; mais des ombres répandues à propos en temperent l'éclat, ensorte que la vue peut s'y porter & s'y fixer sans crainte.

La lecture du Poëme des Fastes par l'Auteur, est un autre sujet de M. *Bounieu*, qui attire surtout les Gens de Lettres, les femmes tenant *Bureau de Bel-esprit*, les hommes de cour, protecteurs des talens & tous ces riches Financiers qui veulent s'en donner l'air. Cet auteur est M. *Le Mierre*. Il a composé un ouvrage en vers qui embrasse le cercle de l'année civile & la description de toutes les fêtes & cérémonies qui s'y renouvellent périodiquement. Il va le débitant de société en société, & c'est dans un de ces momens que le Peintre l'a saisi. Ce n'étoit pas sans doute le plus heureux où il pût le prendre, car il lui a donné un air fort sot, qui est assez celui d'un homme lisant ses pro-

ductions. Il eſt dans le fort de l'action; il a près de lui un verre, détail petit, mais dans le coſthume, qui annonce qu'il a beſoin de rafraîchir un goſier déchiré par la déclamation de vers durs & âpres. Un tel effet ſe manifeſte encore mieux par la contraction des muſcles du viſage du Lecteur & les pénibles efforts qu'on y remarque. On doit ſuppoſer que le morceau lu par M. *Le Mierre* contient quelque deſcription très-touchante, car la Dame la plus voiſine de lui, & qui n'a pas la figure la plus ſpirituelle, il eſt vrai, pleure de la meilleure foi du monde. La maîtreſſe de la maiſon, qu'on remarque ſur le premier plan dans le plus grand jour & par ſon vêtement éclatant, eſt ſérieuſe & ſans émotion. Un Evêque, qui reſſemble beaucoup à celui de *Senlis*, en ſa qualité d'Académicien, d'homme accoutumé au charlataniſme littéraire, n'y fait pas grande attention. Un Cordon-bleu, dans la demi-teinte, eſt fort décontenancé & a l'ennui d'un Grand Seigneur. Celui du reſte des ſpectateurs, eſt diverſifié dans la proportion néceſſaire. S'il n'y a pas un vif intérêt dans cette Scene, il y a beaucoup de vérité. La maniere noire de l'Auteur y va à merveille, en ce qu'elle y fait regner un ſilence morne, caractere dominant de ces ſortes d'aſſemblées.

On avoit reproché, il y a deux ans, à M. *Théaulon* d'avoir éludé la ſévérité de l'ordonna-

teur du Sallon, en y gliſſant un petit ſujet capable d'échauffer les imaginations libertines. Il répare cette faute aujourd'hui par ſa *Mere ſévere*, dont le but moral eſt de réprimer la coqueterie d'une jeune fille, qui ayant reçu un bouquet d'un jeune homme, ſe le voit déchirer: on l'humilie en la forçant de mettre des ſabots. Cette compoſition naïve, mais peu ſpirituelle, eſt d'une exécution attrayante à raiſon des caracteres bien prononcés. Celui de la mere frappe ſingulierement: on voit que le Peintre s'eſt étudié ſurtout à rendre la fille intéreſſante, & peut-être lui a-t-il donné trop de graces, de gentilleſſe, de piquant, de ſwelte, de fineſſe pour ſon état, indiqué par la punition. On ne peut qu'exhorter ce jeune Artiſte, ainſi que le précédent, à choiſir toujours des ſujets bien penſés & dignes de leur pinceau aimable, mais trop mol, ſurtout chez M. *Bounieu* qui, à force d'adoucir & de lécher ſes figures, leur donne une couleur de cire. On voit que le ſecond peut acquérir une touche plus ferme & plus libre.

On eſt enchanté principalement, Monſieur, cette année de M. *Le Prince*, dans un genre pour lequel il nous avoit donné déja de hautes eſpérances. Il les remplit à merveille. C'eſt le Payſage qu'il peint d'un grand goût. Il ne nous tranſporte plus en Ruſſie; ce n'eſt plus cette nature marâtre qu'il offre à nos yeux; ce

ſont les ſites délicieux des environs de *Paris*, dont tout le monde peut reconnoître la vérité. Il entend à merveille la perſpective aérienne: il marque parfaitement les diverſes heures du jour, les différentes façons dont la terre eſt dorée & le ciel éclairé au lever, au midi & au coucher du ſoleil. Peut-être n'excelle-t-il pas autant à rendre la verdure, la fraîcheur du feuillage, le jeu de la lumiere & ſes accidens de toute eſpece à travers ces maſſes légeres & mobiles; mais quelle variété, quel mouvement, quel eſprit dans la multitude dont il anime ſes tableaux champêtres! Il eſt fâcheux qu'on y retrouve de tems en tems des reminiſcences de ſes premieres études, un coſthume & des formes Ruſſes. Son *Etude de Vache d'après nature*, eſt eſtimée digne du *Berghem* au gré de certains connoiſſeurs: d'autres comparent ſon *Corps-de-garde* à ceux des deux *Teniers* & aux bambochades de notre *Wateau*. Pour moi, qui cherche moins les rapprochemens d'une maniere avec une autre, que le génie de l'Artiſte, que cet intérêt qui doit regner dans tous les bons ouvrages, je louerai M. *Le Prince* de n'avoir pas imité le défaut de ces Maîtres, donnant ſouvent dans les ſujets bas. Il a leur gaîté, leur fineſſe & n'eſt jamais ignoble.

Un tableau qu'il a intitulé *la Crainte*, m'a fourni longtems à réfléchir, ainſi qu'à beaucoup d'autres. Si l'on ne connoiſſoit le mérite de

cet

cet Artiste, on seroit tenté de croire en l'examinant, qu'il a fait un contresens, puisque rien ne répond au sentiment qu'il a voulu rendre; que l'expression du visage de l'héroïne, son attitude & tous les accessoires qui l'entourent, font naître des idées entierement opposées. Seroit-ce donc une énigme qu'il a proposée au Public? Il est plutôt à présumer que craignant de scandaliser s'il eut indiqué son sujet sous le vrai titre, il l'a masqué sous un autre pour qu'il ne fût point rejetté du Sallon. En voici la composition ingénieuse & vous en allez juger.

Une femme couchée, d'une belle figure, dont le corps parfaitement bien dessiné est tout-à-fait séduisant, a ses couvertures relevées; elle n'est qu'en chemise, qui laisse entrevoir ses appas de toutes parts. Elle semble s'élancer après quelqu'un, & ce mouvement, ainsi que son teint très-coloré, ne désigne rien moins que la frayeur. Un fauteuil est renversé près de son lit; un déjeûner préparé avec deux tasses très-distinctes, prouve qu'elle ne devoit pas le faire seule, & que c'est à une heure où ne s'introduisent pas ordinairement les voleurs. Un chien dans l'ombre, courant à la porte, semble aboyer après quelqu'un qui vient de s'enfuir, & vouloir venger sa Maîtresse qu'il a outragée. En un mot, tout caractérise un Amant téméraire qui

n'a pas eu la force de se rendre coupable & est allé cacher ailleurs sa honte & son desespoir.

Si j'avois voulu, Monsieur, ranger chaque Peintre suivant la sensation qu'il produit au Sallon, je vous aurois d'abord nommé M. *Vernet*. Outre l'effet admirable du pinceau de cet Artiste qui ne vieillit point, c'est qu'il y joint une fécondité prodigieuse, une facilité incroyable, & cependant il ne peut suffire aux ouvrages qu'on lui demande. Il faut se faire inscrire chez lui plusieurs années d'avance avant de pouvoir en jouir. Entre ses productions on distingue deux grandes machines imposantes par leur hauteur. L'une est *l'entrée d'un Port de Mer dans un tems calme, au coucher du Soleil*; l'autre *une tempête, avec le naufrage d'un vaisseau*. Il est si fort au-dessus de tout éloge qu'on ne s'attache plus qu'à y découvrir ce qui peut prêter à la critique. Par exemple, dans son second Tableau, moins estimé que l'autre, on y remarque une femme qu'un Marinier enleve aux flots, & si peu soutenue sur le dos de son Libérateur qu'on craint à chaque instant qu'elle ne tombe. Un amateur exprimoit à M. *Vernet* un autre genre de frayeur, maniere bien délicate de flatter son amour-propre: „ Je me hâte toujours, lui disoit-il, à chaque fois que je viens ici de considérer ces nuages chargés qui forment votre orage, car j'appréhende qu'ils ne soient dissous & évanouis à mon retour". Mais pour le contraste il a placé

dans l'autre partie du Tableau un Ciel déja ſerein & brillant, & qui tranche bien bruſquement. Il y en a, ſans doute, des exemples dans la nature, mais alors le moment de ſon action ne ſeroit que la fin de l'orage, ou ce ne ſeroit ſimplement qu'un *grain*, en terme de marin, ce qui ôteroit à la ſcene tout le terrible qu'elle doit avoir & qu'elle a, & conſéquemment tout l'intérêt.

Le premier Tableau offre le grouppe d'un Bacha qui vient s'embarquer avec ſa Maîtreſſe & ſa ſuite pour prendre le plaiſir de la promenade, & cet amas de figures droites n'eſt pas regardé comme aſſez pittoreſque. Une autre faute contre le coſthume, & à laquelle il n'y a pas de replique, c'eſt que pour remplir un coin de la ſcene il y a mis des Blanchiſſeuſes, & l'on ſait qu'on ne lave jamais dans l'eau de la mer, abſolument impropre à cet uſage. M. *Vernet*, qui eſt né dans un Port de mer & les a ſi fort fréquentés, ne pouvoit l'ignorer, mais il a cru qu'on ne pouſſeroit pas la diſcuſſion juſques-là & il s'eſt trompé. Du reſte, les autres détails ſont traités dans l'un & l'autre ouvrage avec tant de vérité, qu'ils rappellent le propos de ce matelot, diſant à ſon camarade tenté d'aller admirer une Marine de M. *Vernet*: *Que veux-tu aller faire là? tu n'y verras que ce qu'on voit ici!*

Un Savoyard du Pont-neuf ou un Porte-faix

de la Monnoie en pourroit dire autant de M. *Machy*, qui nous offre différentes Vues des plus beaux édifices qu'on envifage des quais, & d'autres des environs de Paris. Indépendamment de ce genre, où brille la beauté de son deffin exact, pur, riche, où l'on admire le choix toujours heureux & délicat de fes profils dans les membres d'architecture dont il décore fes Tableaux, il veut aujourd'hui lutter contre M. *Robert*, dont le génie plus mâle & plus libre fe déploie furtout dans les ruines. Son rival nous en offre de plufieurs efpeces, mais l'on y retrouve encore la netteté, la propreté de fon exécution, & rien de cette fougue & des écarts qui produifent tant de chaleur chez l'autre.

Je ne m'arrêterai que fur deux morceaux de celui-ci, qui ferviront de preuve & caractérifent cet Artifte. Ce font deux Vues des Jardins de *Verfailles* dans le tems qu'on en abattoit les arbres.

Vous favez, Monfieur, que ce beau Parc eft abfolument dévafté aujourd'hui & offre un coup d'œil trifte & nud, bien différent de celui qu'il préfentoit dans le tems de fa magnificence. M. le Comte d'Angiviller propofa au Roi, pour encourager la Peinture dans tous les genres, de faire lever par M. *Robert* le plan pittorefque d'un fpectacle effrayant, mais unique, & qui ne fe retrouveroit plus d'un fiecle. Le Peintre fut appellé, S. M. lui donna fes or-

dres: Elle parut desirer en même tems que sa présence ne lui en imposât pas, & qu'il esquissât sur le champ son dessin. M. *Robert* s'excusa & répondit qu'il ne feroit ainsi qu'un mauvais Tableau, très-vrai, très-exact, mais froid. „ Quel est votre objet, Sire, ajouta-t-il ? „ Ce n'est pas d'avoir un raccourci géométrique de cette vaste Scene; mais de faire retrouver à votre ame la sensation douloureuse qu'elle éprouve en jettant les yeux sur „ cette nature morte, sur ces monumens des „ arts qui, isolés, n'ont plus d'aspect agréable „ & semblent participer aux ruines de la pre„ miere. Laissez-moi faire; je promets à V. „ M. que je reproduirai à ses regards tout ce „ qu'elle voit: mais qu'elle ne donne point „ d'entraves à mon imagination". Le Monarque y a consenti & M. Robert a réussi parfaitement pour les gens de génie. Quant aux autres, qui ne retrouvent point les choses à leur place, & qui ignorent cette anecdote, ils se récrient que c'est manqué, que ce n'est pas ressemblant.

Ils n'en diront pas autant des Ouvrages de Mlle. *Valayer*, dont le pinceau sûr & fidele s'est soumis tous les objets de la nature inanimée. Mais après ce triomphe elle court à de plus considérables. Déja elle s'est distinguée dans le portrait par une touche ferme & hardie. Celui de M. Roettiers, ancien Graveur général

des Monnoies, eſt d'une vérité qui frappe tous ceux qui connoiſſent l'original, & d'un *faire* qui étonne tous les Connoiſſeurs. Elle grouppe même actuellement; elle hiſtorie avec un égal ſuccès. C'eſt ce qu'on admire dans trois petits ſujets, dont *une jeune perſonne montrant à ſon amie la ſtatue de l'Amour*, arrête le ſpectateur, le porte à refléchir, & annonce une tête qui combine des idées & ſait en faire naître.

Avant de finir, Monſieur, l'article de la Peinture, il ne faut point omettre le *portrait en pied du Roi*, trop remarquable, & par la hauteur de la machine, & par la beauté du cadre, & par le perſonnage auguſte auquel tous les François viennent rendre hommage. Malheureuſement on ne reconnoît Louis XVI qu'aux attributs de la Majeſté qui l'entourent : des plaiſans ont prétendu qu'à la tête près il étoit très reſſemblant. C'eſt que M. *Dupleſſis*, au lieu de chercher à rendre l'homme, avoit voulu peindre le Monarque. Il n'a pas ſenti que l'humanité, la bonté, la popularité, la familiarité, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, étant le caractere diſtinctif de la phyſionomie de notre Roi, il ne pouvoit s'allier avec celui de la grandeur, de la fierté impoſante, repouſſante même qu'il a voulu lui imprimer. Du reſte, les détails ſont ſoignés avec l'exactitude qu'on connoît à l'Artiſte : il a toujours le coloris vrai & vigoureux.

Si l'on pouvoit révoquer en doute son talent pour attraper les ressemblances, on seroit forcé de lui rendre bientôt justice en voyant son Tableau de M. le Président *d'Ormesson*, où se proportionnant à son sujet, il ne l'a point dépassé. Il a exprimé littéralement la franchise, la bonhommie de ce Magistrat. L'air sérieux & pincé du Marquis de *Bievre*, qui contraste si fort avec ses calembours, & leur donne tant de vogue, ne lui a point échappé, & même son vêtement modeste & simple y ajoutant encore. Il a déployé plus de force dans le portrait de M. *Ducis*, ce noir Tragique, l'auteur d'*Hamlet*, de *Roméo & Juliette*; mais dont la face large & fleurie annonce que son imagination n'influe en rien sur son physique bien constitué.

Je vous parlerai encore du Portrait de M. *Coquebert de Montbret*, Consul général dans le Cercle de Basse-Saxe, moins à raison du Peintre, M. *Perronneau*, dont la maniere dure est en général peu estimée, mais à raison du personnage qui, déja Membre du Corps Diplomatique depuis plusieurs années, se trouve initié aux mysteres de la politique dans un âge où l'on n'en soupçonne pas encore l'existence, & fournissoit ainsi un sujet plus analogue au pinceau de l'Artiste. Celui-ci, en vieillissant la figure du jeune homme, a du

moins caractérisé son génie précoce & sa prudence déja consommée.

Je ne ferai que vous indiquer Mrs. *Pasquier*, *Hall*, *Courtois* & *Weiller*, destinés spécialement au service de l'Amour, à peindre ces beautés, dont l'existence furtive ne doit durer qu'aussi longtems que la passion de celui qui les commande. Ce genre est trop borné, trop futile pour s'y arrêter. Il n'en est pas de même de M. *Chardin*, qui dans sa vieillesse a toujours une maniere ferme & grande, nous fait encore l'illusion la plus complette dans son tableau imitant le bas-relief.

Mon silence, Monsieur, sur le reste des productions pittoresques du Sallon, sans leur ôter le mérite qu'elles peuvent avoir, indique cependant que ce ne sont pas elles qui sont les plus admirées. Une, effrayante par son étendue, & impossible à saisir par sa forme & sa façon d'être présentée, pourroit avoir de grandes beautés, d'autant qu'elle est d'un jeune Artiste ayant fait beaucoup de sensation il y a deux ans; de M. *Robin*, dont vous vous souviendrez sans doute. C'est une Esquisse d'un Plafond exécuté dans la nouvelle Salle de Spectacle de Bourdeaux. Le sujet général est cette Capitale, qui éleve un Temple à Apollon & aux Muses. L'Auteur en

a fait un poëme entier divisé en cinq chants ou parties, & il justifie l'opinion que je vous en avois inspirée en le regardant comme un des meilleurs soutiens de notre Ecole pour l'histoire & les œuvres de génie.

Mon dernier article sera pour M. *Jollain*, que je ne peux omettre en entier. Non content de vouloir mettre tout *Homere* en Tableaux, il semble embrasser aussi *Le Tasse*. Dans un sujet tiré de ce dernier Poëte, il y a un Renaud où l'on admire un tour de force de l'Artiste. On y trouve trois formes différentes. Les persifleurs l'appellent *La Trinité*. En effet on y remarque distinctement la tête d'un beau jeune homme, le corsage d'un héros & les jambes de l'être le plus ignoble.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE III.

Sur les Peintures, Sculptures & Gravures, exposées au Sallon du Louvre le 25 Août 1777.

Paris, le 22 Septembre 1777.

Le plus grand morceau de Sculpture qu'on voit cette année, Monsieur, est le Mausolée de feu Monseigneur le Dauphin & de feue Madame la Dauphine, qui doit être placé dans le Chœur de la Cathédrale de Sens. Ce mo-

nument de M. *Coftou*, mort lui-même avant d'y avoir pu mettre la derniere main, eft fort compliqué & mérite un détail plus étendu.

L'Artifte puifant fon idée principale dans le caractere diftinctif des deux auguftes Epoux, c'eft-à-dire dans cette tendreffe mutuelle qui les avoit unis pendant leur vie & n'a pas permis à Madame la Dauphine de furvivre longtems à la moitié d'elle-même, déja dans le tombeau, & à laquelle elle ne defiroit que de fe rejoindre, a imaginé de former un piédeftal fur lequel font deux Urnes liées enfemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme *Immortelle*.

„ Du côté de l'Autel, *l'Immortalité* debout
„ eft occupée à former un faifceau ou tro-
„ phée des attributs fymboliques des vertus
„ du Dauphin, telles que la *Pureté*, défignée
„ par une branche de Lys; la *Juftice*, par
„ une Balance; la *Prudence*, par un miroir
„ entouré d'un ferpent, &c. Aux pieds de
„ cette figure eft le Génie des Arts, dont le
„ Prince faifoit fes amufemens. A côté, la
„ *Religion*, auffi debout, & caractérifée par
„ la Croix qu'elle tient, pofe fur les Urnes
„ une Couronne d'étoiles; fymbole des récom-
„ penfes céleftes deftinées à l'un & à l'autre.

„ Du côté qui fait face à la nef de l'Egli-
„ fe, le *Tems*, qu'on reconnoît à fa faulx &
„ à fes divers acceffoires, étend le voile fu-

„ néraire qui couvre déja l'Urne du Dauphin, „ sur celle supposée renfermer les cendres de „ Madame la Dauphine. A côté, l'*Amour con-* „ *jugal*, son flambeau éteint, regarde avec „ douleur un Enfant qui brise les chaînons „ d'une chaîne entourée de fleurs, symbole „ de l'Hymen.

„ Les faces latérales ornées de cartels aux „ armes du Prince & de la Princesse, sont con- „ sacrées aux inscriptions qui doivent transf- „ mettre leur mémoire à la Postérité".

Telle est la maniere dont M. *Costou* a conçu & rempli son plan, où l'on n'envisage rien de sublime, que peu d'unité, & beaucoup d'images décousues ou trop ressemblantes.

On est tenté d'abord de regarder comme un pléonasme la fleur appellée *Immortelle*, employée d'une part, & *l'Immortalité* ensuite personnifiée de l'autre. Mais la premiere désigne l'union immuable qui va régner désormais entre les deux Epoux, & la seconde est relative uniquement au souvenir durable des vertus du Prince. Il s'ensuit au moins une certaine stérilité d'invention dans l'Artiste pour n'avoir pas mieux varié & distingué ces deux idées qui se rapprochent & se confondent de nouveau dans la troisieme; car la Couronne d'étoiles dont la *Religion* veut faire rayonner à jamais les deux Urnes, est encore une sorte d'*Immortalité* que, par la réflexion, on

conçoit déſigner cependant celle des bienheureux.

Si l'on fait attention aux airs de tête, à l'expreſſion du viſage de ces perſonnages allégoriques, on trouve de même beaucoup de reſſemblance. Bien loin de remarquer les contraſtes piquans que le génie ſait ſe ménager dans les ſujets qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles, la douleur eſt le ſentiment dominant des trois figures dont nous venons de parler. Celle du *Génie des Arts*, qui vient de perdre un éleve & un protecteur, eſt aſſez naturelle. Quant à la *Religion*, elle pourroit également ſe réjouir de voir dans le ciel deux Héros Chrétiens, dont le ſalut ſur la terre étoit toujours en danger, & ſe déſoler de perdre deux ſoutiens dans un tems où elle en a tant de beſoin. Mais on ne voit pas ce qui peut affliger l'Immortalité, dont la fonction toujours glorieuſe, doit néceſſairement la faire participer à la joie de ſes ſujets. Ce ſeroit ſans doute une penſée ſublime de lui donner des regrets en couronnant un Prince dont l'hiſtoire mélangée offriroit également & des victoires & des forfaits: penſée qui ne peut naître à l'égard de M. le Dauphin.

Si l'on paſſe du côté oppoſé du Monument, c'eſt une autre action dont on ne ſent pas à l'inſtant la liaiſon avec la premiere; c'eſt une ſeconde partie du poëme preſque détachée de

l'autre. Les urnes qui sont sur le centre auquel elle se rapporte, ne frappent pas assez par leur masse, & sont un objet trop inanimé pour intéresser, en un mot, ne représentent qu'imparfaitement les augustes Epoux que doivent concerner toutes les parties de la composition.

D'ailleurs, le *Tems*, qui étend son voile d'une urne à l'autre & les enveloppe enfin toutes deux, est une image belle, simple & dans la vérité historique, mais elle devroit se presenter la premiere: il faudroit que celle de l'*Immortalité* & de la *Religion* ne lui fût que secondaire & terminât l'action d'une façon satisfaisante.

L'*Amour conjugal*, dont l'Artiste a fait un être distingué de l'*Hymen*, est une mauvaise allégorie, & ne sert qu'à augmenter le galimathias de ce Poëme froid & obscur, mélange bigarré de profane & de sacré, qui déplaît à l'esprit & devroit être proscrit d'un temple religieux.

Je me suis attaché, Monsieur, à discuter la composition de ce Mausolée, parce que c'est chez nos Sculpteurs, ainsi que chez nos Peintres, l'endroit foible, ce dont ils semblent s'occuper le moins. Ils ne font pas attention que l'invention dans leur art est, comme dans les ouvrages d'esprit, la partie principale; que toutes les autres la supposent, & que

ſans elle on ne peut être grand Artiſte, pas plus que grand Ecrivain. Comme ils ſentent bien cependant que c'eſt par où ils pechent, voilà la raiſon qui leur fait ſi fort redouter la critique des Gens de Lettres. Ils ſavent que ceux-ci iront droit au talon d'Achille, & ils eſperent être mieux traités de la part de leurs confreres qui, plus ignorans, ne verront pas les mêmes défauts, ou ſont intéreſſés à les leur pardonner, afin d'obtenir la même grace à leur tour. Telle eſt la manie d'un Artiſte qui ne travaille pas pour la Poſtérité, & dès-lors il eſt en effet indigne qu'on s'occupe de lui.

Au ſurplus, quant à l'exécution, l'ouvrage de M. Couſtou fait regretter ſa perte. Elle eſt grande, noble, ſavante, correcte & même hardie. Le coſthume vouloit qu'il habillât les figures de la *Religion* & de l'*Immortalité* ; ce qu'il a fait, avec des draperies jettées avec grace à larges plis, dont les contours moëlleux marquent bien ceux du corps des deux Divinités. Sa figure eſt impoſante, dans une attitude vraiment pittoreſque, & lui a fourni l'occaſion d'employer la vigueur & l'énergie de ſon ciſeau. Quant à ſon *Amour Conjugal*, s'imaginant ſans doute le diſtinguer de l'*Amour* ordinaire, il l'a fait grand, & lui a donné la forme d'un adoleſcent : idée recherchée & qui déplaît à la plupart des ſpectateurs. On ne s'habitue point à voir l'*Amour* raiſonnable.

ı revenant au Sallon, on eſt arrêté par
e grandes Statues de marbre que je vous
liquées dès ma premiere Lettre, & qui font
ant plus de plaiſir à voir, qu'elles repré-
nt des hommes illuſtres de notre nation,
l'Académie Françoiſe a déja, par des Pa-
riques publics, conſaçré la mémoire à la
rité. C'eſt un projet heureux de M. le
te d'Angeviller, qui a ſuggéré au Roi de
ſucceſſivement exécuter par nos plus
ıx ſtatuaires, les images des François cé-
s dans tous les genres. Cette ſuite, ſi
a jamais lieu, ſera une maniere de faire
endre notre hiſtoire aux Enfans, égale-
: vive, facile & rapide.

: premier eſt le Chancelier de *l'Hôpital*,
on a fait l'Eloge cette année. L'Artiſte
nce qu'il en a ſaiſi le moment le plus in-
ſant, celui où ce Chancelier, exilé dans
n château, apprenant que ſes ennemis ve-
ient pour l'aſſaſſiner, loin de s'émouvoir,
mmanda d'ouvrir toutes les portes. Ce
ıit de fermeté, ajoute-t-il, a déterminé
Artiſte à donner ce caractere à ſon attitude
à l'expreſſion de ſon viſage".

ı juge peu prudent à M. *Gois* de nous
avertis de ſon intention. Elle n'eſt point
out rendue. Le ſublime de ce Héros pa-
ique n'eſt nullement exprimé ſur ſa figu-
ui n'offre que de l'indifférence ou de l'im-

paſſibilité; ce qui y ajoute même du puérile, c'eſt une innovation qu'il a regardée comme une fineſſe ſavante & hardie dans l'exécution, qui peut l'être aux yeux des gens de l'art, mais qui eſt ſûrement mal-adroite. Au premier coup d'œil on croit le Chancelier manchot: pour retrouver ſa main gauche on eſt obligé d'aller la chercher par derriere où elle eſt occupée à retrouſſer ſa ſimarre, geſte peu noble & ſurtout dans un pareil moment. Si l'on regarde enſuite les pieds, on remarque le droit ſoulevé avec légéreté, comme s'il alloit faire un pas de danſe; autre gaucherie qui ne va point à la gravité du perſonnage. Du reſte, on ne peut qu'applaudir à l'exécution, ſoit de la tête, ſoit de l'à plomb du corps, ſoit des draperies, ſous leſquelles on ſent parfaitement le nud. On eſt fâché de voir qu'un ſi habile homme ait plus ſongé à faire briller ſon ciſeau que ſon intelligence.

On en peut dire autant de M. *Pajou* dans ſon *Deſcartes*, qui rêve à la Suiſſe, bien loin de nous frapper par les conceptions fortes d'un Philoſophe fabriquant le monde dans ſon imagination. M. *Mouchy* n'a pas été plus heureux à rendre l'ame de *Sully*, ce modele des Miniſtres; & M. *Le Comte*, à faire couler des levres de *Fénelon* cette éloquence douce & inſinuante de l'auteur du *Télémaque*. Mais tous ſemblent diſputer le prix entr'eux pour l'obſerva-

vation la plus exacte du costhume, pour la beauté du *faire*, pour toutes les parties de détail, n'exigeant que de la vérité, de la force ou de la délicatesse dans la main.

En remontant au Sallon, je n'apperçois, parmi une foule de Bustes, que deux ou trois morceaux de composition propre à exciter le génie. L'un est *Vulcain présentant à Vénus les armes d'Enée*. L'air fâcheux du demi-Dieu y est très-bien rendu. On y voit le mécontentement de ce malheureux époux percer à travers son empressement & son obéissance. Toute l'anatomie du corps est savamment traitée, & cette Statue, modelée seulement en plâtre, répond à la haute opinion qu'on avoit conçue, il y a quatre ans, des talens de M. *Bridan*.

Le *Morphée* de M. *Houdon* caractérise le Dieu du sommeil, de façon à ne pouvoir le méconnoître. Ce n'est point un assoupissement ordinaire; c'est une suspension parfaite de tous les sens, c'est une pesanteur profonde, un abandon total, c'est l'anéantissement le plus absolu, qui seroit maladie, léthargie dans un mortel, & n'est que l'état naturel de cette Divinité. Ses aîles seules semblent avoir quelque action encore, quelque mouvement, pour exprimer, sans doute, au milieu de son engourdissement, son empire sur la nature entiere.

Ce qui annonce la facilité de l'exécution,

jointe chez cet Artiste à l'intelligence raisonnée de son art, c'est la multitude d'ouvrages qu'il a exposés; ensorte qu'à lui seul il en a presque fourni autant que tous ses confreres ensemble. Il n'en est aucun qui n'ait du mérite. Entre ses bustes, on distingue ceux de *Monsieur*, de *Madame*, de Madame *Adélaïde*, de Madame *Victoire*. Dans la premiere tête il a parfaitement exprimé la sagesse prématurée de cette Altesse Royale, par un air de réflexion qui ne lui ôte rien de ses graces & de sa jeunesse. Au contraire, il n'a point flatté son auguste Compagne, Princesse non moins sensée, mais dont la figure annonce en effet moins de fraîcheur & plus de maturité. Les deux Tantes lui fournissoient également des contrastes à rendre, qu'il n'a pas moins bien saisis, soit en exprimant la finesse des traits de l'aînée, soit en modélant l'embonpoint de la cadette. Il faudroit être Artiste, Monsieur, pour vous détailler toute l'habileté du ciseau de celui-ci à travailler les dentelles, à planter les cheveux, à les détacher, à coëffer avec élégance, à figurer les divers attributs des Ordres du Prince, enfin à rendre tous les accessoires, avec non moins de vérité que l'ame de ses modeles.

Ses autres bustes ont tous des variétés frappantes, & si je pouvois les détailler, vous verriez qu'on est incertain dans quel genre de

têtes il excelle le plus. Il présente tour-à-tour la majesté, la noblesse, les graces, l'enjouement, la sévérité, l'ingénuïté, l'esprit, le génie; tout cela est différencié suivant le sexe, l'âge, le caractere, le rang des personnages. Par exemple, son buste d'une Diane, dont le modele de grandeur naturelle doit être exécuté en marbre & placé dans les jardins du Duc de *Saxe-Gotha*, est mieux conçu que chez M. *Allegrain*. C'est le genre de beauté austere de cette Déesse, qui imprime la respect, au lieu d'encourager la témérité par des graces trop séduisantes.

M. *Houdon*, dans la collection de ses œuvres, avoit parlé d'un Buste de *Charles IX*; mais il a senti vraisemblablement qu'on verroit avec horreur un Monarque auteur du *Massacre de la St. Barthelemi*, & il ne l'a point placé sous nos yeux. Son médaillon de *Minerve* en marbre est d'une pureté de ciseau digne de la Déesse; J'aime beaucoup son idée d'une *Vestale qui doit servir de lampe de nuit*. Elle est ingénieuse & analogue aux fonctions de la Prêtresse.

Nos Sculpteurs, Monsieur, ne semblent pas avoir été plus heureux à nous reproduire le Roi actuel, que M. *Duplessis*. Je dis, *nos Sculpteurs*, parce que j'envisage deux bustes de *Louis XVI*: l'un traité par M. *Pajou*, sans avoir une exacte ressemblance, est plus dans le caractere de S. M., dont elle exprime la po-

pularité, mais ſi bénigne, qu'elle en deviend
niaiſe. L'autre, de M. *Boizot*, a plus de
bleſſe, mais on y critique une certaine fin
qui, au gré des courtiſans ayant l'hon
d'approcher du Monarque, n'eſt pas l'attr
diſtinctif de ſa tête. Ce dernier a mieux r
ſi dans le Buſte de l'Empereur, dont, ne p
vant plus admirer la perſonne, les Françoi
ment encore à contempler l'image. Elle
d'une exactitude ſcrupuleuſe & ſon air de
eſt ſurtout bien ſaiſi dans ce point d'atten
& d'examen qui étoit l'attitude fréquente
cette Majeſté obſervatrice à *Paris*.

M. *Caffiery* nous produit auſſi trois Bu
intéreſſans, propres à faire s'évertuer le g
d'un Artiſte. Il a fait paſſer dans la tête
ſon *Maréchal du Muy* l'eſprit de la deviſe c
a gravée au bas: *Virtutis veræ cuſtos, rigi
que ſatelles*. Son *Pierre Corneille*, dont le
te doit être placé dans le foyer de la Com
Françoiſe, eſt animé de la vigueur qui ca
tériſoit encore les dernieres pieces de ce gr
homme dans ſa vieilleſſe. Enfin celui de *I
jamin Franklin* nous montre un ſage Philan
pe, qui cherche le remede aux maux de ſa
trie. On voit ſon ame ſe ſoulever d'indig
tion ſur ſa phyſionomie, dont ce ſentiment
tere la douceur.

Il ſemble que l'auteur l'ait eſquiſſé dan
moment où il lui commandoit le tombeau c

Général, qu'on conçoit aisément, en le détaillant, être destiné à passer en Amérique. M. *Caffiéry* en expose le dessin noble & simple, digne de l'antique, comme les vertus de celui dont le monument doit perpétuer le souvenir & la gloire.

„ Sur un retable soutenu par deux conso-
„ les s'éleve une colonne tronquée, sur la-
„ quelle est posée une urne cinéraire. D'un
„ côté de la colonne est un trophée militaire,
„ accompagné d'une branche de cyprès; de
„ l'autre sont les attributs de la Liberté,
„ grouppés avec une branche de palmier. On
„ y lit cette inscription: *Libertas restituta.*
„ Derriere la colonne s'éleve une pyramide.
„ Dessous le retable entre les deux consoles,
„ est un cartel & une table de marbre blanc,
„ pour l'inscription."

On ne sait pourquoi l'artiste n'a osé nommer le héros (*) auquel doit être élevé ce monument. Il est l'objet de la curiosité générale, & l'on s'indigne d'une reticence injurieuse, caractérisant la foiblesse du gouvernement, qui sans doute l'a défendu pour ne pas déplaire aux Anglois.

(*) On voit que c'est le Général *Montgomery*, mort en Canada de ses blessures, entre les bras d'*Arnold* qui lui a succédé.

Vous vous rappellerez peut-être, Monsieur, que je critiquai beaucoup au dernier Sallon des esquisses de figures imaginées pour la Salle de Spectacle de Bordeaux, par M. *Berruer*. Il les a exposées cette année plus finies, & modelées telles qu'elles doivent être exécutées en grand. Elles sont en Caryatides : l'une est *Melpomene* & l'autre *Thalie*. Celle-là est noble & belle, mais elle n'a qu'une douleur froide, & non ces fureurs convulsives, attributs distinctifs de la tragédie moderne. L'artiste a donné à celle-ci un visage long, forme consacrée à la franchise, à la bonhommie, qui ne peuvent s'allier avec la gaieté piquante de la Déité maligne. Au reste, elle est analogue au génie de nos comiques actuels, de nos tristes & bénins auteurs de Drames. Quant à la *Terpsicore*, elle n'a ni graces ni décence ; elle est bien en mouvement, mais d'une façon ignoble : elle a l'air d'une *Catin* dansant aux *Porcherons* (*).

Nous terminerons l'article des Sculpteurs par un Agréé qui n'est point encore sur le catalogue & mérite certainement d'y être. C'est M. *Foucou*, dont une tête de *Bacchante* & une de *Corybante* tenant un petit Satyre sur ses épaules, en marbre, servent de preuves de son talent. Belle expression, pureté de ciseau,

(*) Guinguettes renommées de Paris.

contours moëlleux, fini précieux ; tout y caractérise le grand artiste & l'on y découvre même le germe de génie.

Entre les Graveurs, M. Le Bas obtient toujours par ses œuvres le premier rang que lui donne son ancienneté. Sa *Vue du Port & de la Citadelle de Saint-Petersbourg sur la Nerva, prise dessus le Quai, près du Palais du Grand Chancelier, Comte de Bestouchef*, est une vaste composition, d'après le tableau de M. *le Prince*, qui fixe tous les yeux par sa magnificence. Il prouve que les machines immenses n'effrayent pas le génie de cet Artiste, voué spécialement aux sujets plus naïfs & plus gais. Il est vrai qu'on le retrouve dans les détails où il a pu se livrer à son goût, dans tous ces grouppes amusans, dans mille traits spirituels qu'a saisis son modele, dont il est digne, & qu'il rend avec une liberté d'original. Cette Estampe doit être dédiée à S. M. l'Impératrice de toutes les *Russies*, &, en reproduisant à Paris les superbes ouvrages de cette Souveraine, elle attestera en même temps à *Petersbourg* les talens de nos Artistes.

Je vous ai déja annoncé, Monsieur, une Estampe de M. *Porporati*, Graveur & Garde des Dessins du Roi de *Sardaigne*, à l'occasion de la belle Inscription de M. *Rousseau* de *Geneve: Prima mors, primi parentes, primus luctus*. On en devine le sujet à l'instant : c'est la

mort d'Abel, ou plutôt l'effroi & la surprise dont *Adam* & *Eve* sont saisis à la vue du cadavre de leur fils. On ne peut faire un éloge plus juste de l'ouvrage, qu'en convenant qu'il rend précisément tout ce que désigne la légende. C'est la mort dans toute sa vérité; c'est la tendresse paternelle à son plus haut dégré; c'est surtout cette douleur morne & profonde qui, pour la premiere fois, introduite dans le monde, flétrissoit la figure des chefs de l'humanité, & n'a cessé depuis de tourmenter leur postérité infortunée. Outre l'invention, qui semble appartenir à l'Artiste & lui fait infiniment d'honneur, son exécution est grande, simple & sublime, comme son idée.

Entre les œuvres de M. *Beauvarlet*, qui dans ses sujets historiques embrasse la suite de l'histoire d'*Esther*, d'après M. de *Troy* le fils, & soutient la réputation méritée qu'ils lui ont faite, je ne choisirai que le Portrait de M. *Sage*, plus précieux par l'anecdote. C'est un Physicien habile de l'Académie des Sciences, si enflammé pour la propagation de l'étude de la Chymie, qu'il en fait un Cours gratuitement, où il admet tous les honnêtes gens qui veulent se présenter chez lui. Ses Eleves ne pouvant lui témoigner leur reconnoissance autrement, ont voulu la perpétuer en faisant graver son image avec cette inscription au bas: *Discipulorum pignus amoris*. Ils ont choisi un

Ar-

Artiste en état de répondre à l'étendue & à la durée de leur sentiment. Ils ont jugé le burin de M. *Beauvarlet* le plus propre à rendre la physionomie ouverte & bienfaisante de leur maître.

Que M. *Cathelain* n'a-t-il aussi bien employé son talent! pourquoi choisir le portrait de M. l'Abbé Terray, de ce monstre abhorré de la France entiere, qu'elle rougit d'avoir produit, & dont elle voudroit effacer l'administration de ses fastes? Que n'a-t-il du moins imité la prudence de feu M. *Roslin*, qui, en se chargeant du tableau, s'est bien donné de garde de le produire au Sallon? L'existence de cet ouvrage offert à tous les yeux & soutenu de tous les regards, prouve l'apathie de la nation. Chez toute autre cette effigie seroit mise en pieces, il y a longtems. Quoi qu'il en soit, le Graveur, sans doute, ne considérant son sujet qu'en Artiste, a trouvé une tête dont le caractere bas & sinistre présentoit des difficultés dignes de son burin L'Ex-Contrôleur général est extrêmement ressemblant, &, au milieu de sa laideur l'esprit perce dans ses yeux pleins de feu. C'est un morceau d'exécution vigoureuse & fiere, au gré de ceux qui peuvent le contempler de sang froid Pour moi, j'en ai toujours détourné les yeux, pour admirer au-dessus la maniere de M. *Arange*, Agréé digne de lutter contre M. *Porporati*. Sa *Mort de Didon*, d'après

le Guerchin, sa *Cléopâtre* d'après *le Guide*, indiquent un Artiste né pour le grand.

M. de *Launay*, dernier Agréé, sans avoir un burin aussi hardi, l'a fécond & étendu. Sa *Marche de Silene*, d'après *Rubens*, est une preuve que les grouppés multipliés ne l'embarrassent point, qu'il a de la gaieté. Son *Endymion* & sa *Leda* sont d'une grande correction de dessin. On trouve un *faire* doux & moëlleux dans sa *Complaisance maternelle*, & son *Heureuse fécondité* d'après M. *Fragonard*: Ses *Ruines Romaines* sont frappantes, attristent par une grande vérité, & ses divers sujets pour la *Nouvelle Héloïse*, pour le *Télémaque* & le *Roland furieux*, sont pleins d'esprit. L'Académie ne peut que faire une excellente acquisition dans un pareil membre.

S'il étoit question, Monsieur, de régler l'ordre du rang de chaque artiste, proportionnément à son mérite, avant d'en parler, je n'aurois pas réservé M. *Duvivier* pour la fin. Quoique son genre soit le dernier, il n'en est point que ne puisse illustrer un homme de mérite, & assimiler presque à ceux d'une espece supérieure. Tel est M. *Duvivier*, Graveur de Médailles. Il nous offre cette année plusieurs petits Poëmes circonscrits dans l'espace étroit où il est forcé de se renfermer. Tels sont *le Renouvellement de l'Alliance des Suisses*, *le Retour du Parlement de Toulouse*, ayant pour revers *des*

Prisonniers délivrés à cette occasion par le Corps du Commerce, *&c.* Malgré leur complication, on y admire un dessin net & facile, du feu & de la correction. Son *Sceau de l'Académie* pour son morceau de réception, est remarquable par la tête du Roi, plus ressemblante qu'en peinture ou en buste, mais surtout par la légende: *Libertas Artium restituta*, 1776 (*). Et c'est cette même Académie, se réjouissant de la liberté rendue aux Arts, qui vient de solliciter un Arrêt du Conseil, où par un despotisme révoltant, on ôte aux Peintres qui ne peuvent figurer chez elle, la faculté d'exposer au Colysée leurs productions!

Je m'arrête, *Monsieur*, & l'aurois fait beaucoup plutôt, si je n'avois voulu vous justifier mon assertion du début de ma premiere lettre. Quelque médiocre que soit encore le Sallon de cette année, les Voyageurs, les Etrangers sont émerveillés de sa fécondité & d'un talent plus ou moins marqué qui se manifeste dans presque toutes ses productions. Ils assurent qu'on parcoureroit l'Europe avant de pouvoir rassembler entre les œuvres des Artistes

(*) Elle est autour d'une *Minerve*, formant le revers de la Médaille & des nouvelles armes accordées par le Roi à l'Académie, suivant l'article VIII des nouveaux Statuts & Réglemens.

modernes de quoi compoſer une collection ſemblable. Contentons-nous donc de notre médiocrité, que les nôtres pourroient bien appeller *aurea*, car on ne les a jamais vûs ſi fêtés, ſi vantés & ſurtout ſi bien payés.

J'ai l'honneur d'être &c.

ANNÉE MDCCLXXVIII.

1 *Janvier* 1778. La Faculté de Médecine commence à publier un écrit ayant pour titre: *Res gestæ in saluberrimâ Facultate Parisiensi circa sectionem Symphiseos ossium pubis supra muliere dicta* Souchot, *celebratam*. Elle y a joint une traduction en François du même récit. On voit au bas l'inscription gravée sur le revers du jetton d'argent du Doyen, arrêtée en l'honneur de l'inventeur & des deux exécuteurs de l'opération. Elle consiste en ces mots:

L'an 1768, *M. Sigault, (Docteur en Médecine de la Faculté de Paris) a inventé & proposé la section de la symphise des os pubis: en* 1777 *il l'a pratiquée avec succès*. Et plus bas: *M. Alphonse le Roi, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, l'a aidé.*

Ce Recueil contient, 1°. L'Extrait des Régistres de la Faculté de Médecine de Paris, & le résultat de ses assemblées & délibérations sur ce sujet.

2°. Le Mémoire de M. Sigault, lu aux Assemblées des 3 & 6 Décembre 1777. Il est en François seulement.

3°. Le Rapport, aussi seulement en François, des Docteurs Grand, Clas & Descemet,

nommés pour suivre cette section, ses effets & sa guérison.

Il résulte de ces trois pieces que la Faculté a pris toutes les précautions possibles, afin de connoître, d'éclairer & de constater une opération si intéressante & si utile pour l'humanité.

1 *Janvier* 1778. Malgré la publicité que reçoit aujourd'hui le plagiat de M. de Chamfort, par la comparaison que tout le monde peut faire de sa piece avec celle de M. Belin, elle continue à être très-courue; mais comme le dénouement déplaît beaucoup, il est occupé à le changer: ce qui est une grande opération pour un Poëte qui a été douze ans à se traîner sur les pas d'un autre & à calquer sa tragédie sur la sienne. Il n'est pas encore prêt.

2 *Janvier*. Le discours lu par M. l'Abbé Baudeau dans l'assemblée publique dont on a parlé, fit une grande sensation par son art & son éloquence. Il y avança d'abord un fait curieux & ignoré généralement, c'est que c'est en France qu'a pris naissance le projet d'une *Société libre d'Emulation pour l'encouragement des Arts & Métiers*, en 1728. Elle se forma sous les auspices de M. le Comte de Clermont. Il est vrai qu'elle fut très-foible, qu'elle n'eut jamais alors que 30 Associés, & que, soit par le peu de zele du protecteur, soit par la lé-

géreté naturelle de la nation, cette Société s'éteignit bientôt. Des Anglois qui étoient à Paris, & avoient eu connoiſſance d'une telle inſtitution, imaginerent de la tranſporter en Angleterre; ce qu'ils firent en 1730. Elle s'y eſt ſoutenue & a pris une conſiſtance ſi vigoureuſe qu'on y compte juſqu'à 6000 Adeptes. Les Anglois reconnoiſſent pourtant que par ſa poſition, Paris doit être le centre d'une aſſociation, que la différence des pays, des climats, des gouvernemens, de la paix ou de la guerre ne doit pas troubler.

M. l'Abbé Baudeau inſtruiſit encore l'aſſemblée que cet eſprit de patriotiſme ſe répandoit auſſi dans les provinces, où il ſe formoit de petites Sociétés pareilles, affiliées à la mere commune; que d'autres, nées en Allemagne, la reconnoiſſoient également pour l'ancienne, & qu'enfin il s'étoit, par ſes recherches, procuré ainſi des points de correſpondance partout, qui ne pouvoient que contribuer à l'amélioration de la choſe.

Ce diſcours dédommagea l'aſſemblée de celui du Préſident, fort long, fort ennuyeux, aride & ſans objet, ainſi que du bavardage du Docteur Jumelin, ſans méthode, ſans clarté & ſans aucune qualité extérieure néceſſaire à l'homme qui veut parler en public.

3 *Janvier. Extrait d'une Lettre de Lyon du 27 Décembre* 1777.... „ Les grands avanta-

ges que la plupart des villes de commerce de ce royaume retirent de l'affluence des Insurgens dans nos ports sont perdus pour nous, ou du moins nous ne pouvons nous en ressentir qu'indirectement par le luxe qu'enfante & nourrit toujours la richesse. Ces peuples ne sont pas encore dans le cas d'avoir besoin de nos arts ; mais notre commerce n'en va pas moins bien. Nous continuons à tout achetter comptant & à vendre tout à crédit. Nos grandes fournitures aujourd'hui sont pour le Nord ; la Russie, la Pologne, l'Allemagne tirent beaucoup de chez nous, & nous sommes en avance de plus de vingt millions avec ces pays-là.

3 *Janvier* 1778. Dans la séance publique de la *Société libre d'Emulation*, il y avoit beaucoup de Dames & du plus haut parage, soit comme initiées, soit comme spectatrices. M. l'Abbé Baudeau n'a pas laissé échapper cette occasion de capter la bienveillance du Sexe, en lui adressant dans son discours des louanges adroites & délicates, en prétendant qu'il n'étoit pas moins propre que les hommes, par la sagacité & la pénétration de son esprit à juger des matieres soumises aux décisions de l'assemblée, & d'ailleurs infiniment plus séduisant pour encourager par ses graces & ses charmes.

Cet Abbé, quoiqu'ayant fait tout ce qu'il a pu pour gagner ainsi tous les suffrages, n'en a pas moins vu s'élever contre lui un orage

violent. On a démêlé son projet de se perpétuer dans la place de Secrétaire; ce qui est absolument contraire aux statuts. On a reconnu que sous son apparence de Philosophie & de Patriotisme, il cachoit une ambition sourde, un desir violent de dominer, & un génie de despotisme qui tendoit à s'élever sur tous les membres & à asservir toutes les idées aux siennes. Des jaloux ont voulu arrêter les entreprises de ce tyran naissant, & il étoit question de dénoncer hier ses attentats contre la liberté générale dans une assemblée indiquée. Instruit du coup qu'on vouloit lui porter, il a gagné de primauté, il a annoncé que, croyant avoir assez bien mérité de la Compagnie pour y être attaché d'une façon durable & permanente, il avoit espéré en effet être inamovible dans sa dignité, & en faire son état & son occupation; mais que, dès que sa conduite étoit suspecte, il demandoit à se démettre. Cet aveu & cette menace ont fait une grande sensation, & après beaucoup de débats il a été convenu pour le bien de la chose qu'il ne quitteroit ses fonctions qu'au mois de Juillet.

Il a été décidé en outre que toutes les places de la Société seroient éligibles chaque année, sauf de Secrétaire, qui ne le deviendroit que tous les deux ans.

4 *Janvier*. Le 30 Décembre, le Conseil a

prononcé ſur la conteſtation élevée entre les Salpêtriers de Paris & le Sr. Micault de Courbeton, leur Chef. Ils ont été condamnés en tous les dépens, & en 10 livres de dommages & intérêts applicables au pain des priſonniers. L'Arrêt ordonne en outre l'affiche du jugement & la ſuppreſſion des termes injurieux & calomnieux employés dans leurs écrits & notamment de deux Requêtes, dont l'une intitulée : *Requête très-importante ſur la fabrication du Salpêtre*, & l'autre : *Réponſe des Salpêtriers de Paris au Mémoire de la Compagnie des poudres & du Sr. Micault de Courbeton.*

5 Janvier 1778. Le Sr. de Beaumarchais, qui n'a été que légérement bleſſé de ſa chûte, après avoir fait à l'occaſion de cet événement le bruit qu'il deſiroit, vient d'inviter les auteurs dramatiques à venir chez lui reprendre leurs conférences, ou plutôt donner la derniere approbation au Mémoire, ſon ouvrage, & mettre ce Réglement du *Bureau de Légiſlation Dramatique* en état d'être homologué au Parlement.

5 Janvier. Une *Conſultation* imprimée *pour le Baron & la Baronne de Bagge*, en date du 12 Décembre, par M. Daſſy, Avocat, fait grand bruit, à raiſon de ſa hardieſſe à attaquer M. Titon, Conſeiller de Grand-Chambre, auteur d'un Arrêt contre les conſultans, qu'il regarde comme un ouvrage de prévarication, & à traiter durement & plaiſamment

›ur - à - tour, M. l'Archevêque de Paris, im-liqué dans l'affaire.

6 *Janvier* 1778. M. de Junquieres, Auditeur ›s Comptes, vient de mourir de la petites vé-›le. Avant de s'attacher à cette Compagnie, ès-propre à enfouir les talens, il avoit paru ınoncer des dispositions pour la Littérature. n 1764 il avoit donné aux *Italiens le Gui de chê-*: ou *la fête des Druides*, comédie en un Acte.

7 *Janvier*. Entre les divers Coopérateurs ou utôt Directeurs du *Journal de Paris*, on en ›mpte quatre, sçavoir le Sr. *Corancé*, Com-is aux fermes, le Sr. *Dussieux*, connu par vers ouvrages, le Sr. . . . . & le Sr. *Cadet*, pothicaire. C'est ce dernier qui a fourni ma-›re à l'Epigramme suivante:

On lisoit au sacré Vallon
Un nouveau Journal Littéraire:
Quelle drogue, dit Apollon!
Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'Apothicaire!

Cette facétie plaisante, en finissant - là, a été ıtée de la maniere suivante:

Quoi, dit Linguet, sur son haut ton,
Un Ministre de la Canule
Voudroit devenir notre Emule?
Oui, dit la Harpe, que veux - tu?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service du derriere,
Doit completter son ministere
En nous donnant un torche - cu.

8 *Janvier* 1778. MM. du Concert des Amateurs toujours curieux de le maintenir sur le meilleur pied, & de le rendre de plus en plus brillant, ont fait venir de Wurtzbourg une Virtuose appellée Mad. Hizelberg. C'est la première Cantatrice de S. A. E. Mgr. l'Evêque Duc de Franconie. Elle a déjà chanté deux fois un air *cantabile* & un air de *bravoure*. Malgré l'indulgence de Mrs. les Amateurs pour un sujet qu'ils ont acquis, elle n'a pas plu aux connoisseurs. Il faut en convenir, elle n'a point de douceur ni de flexibilité dans la voix: elle à dans le haut beaucoup d'étendue, mais le bas détestable, & en outre elle chante souvent faux; ce qui ne caractérise pas une oreille bien délicate.

9 *Janvier*. Nos Princes ont profité de la circonstance des gelées pour recommencer les courses en traîneaux qui plaisent beaucoup à la Reine. Le luxe de ce genre d'équipages n'a fait qu'augmenter, & il y a de ces traîneaux qui coûtent jusqu'à dix mille écus.

9 *Janvier*. Le Magasin pour les Eleves de l'Académie Royale de Musique étant dans le cas d'être rebâti, on force Messieurs de la ville à cette dépense, qui est un objet d'envi-viron 400,000 livres, & l'on lui fait donner, en attendant, des logemens en argent à ceux qui y étoient installés. Cela se traite avec une magnificence rare, car le nouveau Directeur a

deux mille écus ; les autres à proportion.

9 *Janvier* 1778. Le Docteur Malouin, de la Faculté de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, vient de mourir. Il étoit pour la classe de Chymie & a écrit sur cette science de façon à faire bruit & sensation dans le tems.

9 *Janvier*. M. le Prince Louis, en sa qualité de Grand Aumônier de France, est en même tems Président du Bureau d'Administration du College de Louis le Grand. Il y est venu prendre séance le lundi 5 Décembre. M. Hérivaux, Professeur d'Eloquence en ce lieu, lui a en conséquence présenté une Ode latine qu'il a fait imprimer avec la traduction, & qu'il publie aujourd'hui. Le Prélat a reconnu cet éloge par une très-belle tabatiere d'or, dont il a fait présent à l'Orateur.

9 *Janvier*. Quoique les essais tentés depuis longtems pour connoître si l'Electricité peut être un remede dans certaines maladies, n'aient pas eu un succès certain, cependant la Société Royale de Médecine instituée pour la perfection de cette science, ne les a pas regardés comme absolument vains, & elle a chargé M. Mauduit de la Varenne des expériences en ce genre. Il convient lui-même que jusqu'à présent elles n'ont fourni que des probabilités & non des preuves, & dément tout

ce qu'on s'est hâté de débiter trop affirmativement à cet égard.

10 *Janvier* 1778. La veille des Rois, M. Franklin, résidant toujours à Passi, s'étoit déterminé à rendre le pain béni le lendemain, quoiqu'en qualité de Protestant & n'étant pas propriétaire de la maison, qui appartient au Sr. Le-Rez-de-Chaumont, il eut pu s'en dispenser. Il se faisoit un plaisir de cette cérémonie & avoit disposé en conséquence treize brioches, nombre des treize Colonies de l'Amérique unies. Il vouloit mettre une banderole à chacune, & la premiere devoit porter inscrit le mot *Liberté*. Le Curé, qui étoit à dîner chez cet Insurgent, témoigna quelque répugnance à cette singuliere étiquette. Le mot de *Liberté* surtout l'effaroucha : l'Evêque de Xaintes, aussi du repas, appuya davantage & prétendit qu'il ne seroit pas possible au Pasteur de tolérer une telle innovation. Mlle. d'Eon, présente, fut consultée à son tour. Elle répondit qu'elle n'avoit rien à ajouter à ce que des membres de l'Eglise avoient décidé ; mais qu'à leur opinion elle joindroit une raison politique, non moins prépondérante : » c'est que n'étant qu'à trois lieues de Ver» sailles, il ne convenoit pas d'user d'un mot » qu'on n'aimoit ni ne vouloit y connoître.

11 *Janvier*. On est absolument rassuré sur

ıquiétudes qu'avoit données la goutte fur-
e à M. le Comte de Maurepas à la fuire
; indigeftion accompagnée de fievre. Du
, ce Miniftre a toujours la même gaieté;
t fécond en faillies & fait joindre des
mots aux matieres les plus graves. M.
giviller l'étant venu voir ces jours-ci, &
: remarqué qu'il fumoit dans fon apparte-
:, lui promit de le délivrer de cette in-
nodité par une nouvelle méthode appel-
une cheminée à la Franklin. „ Vous ne
ulez donc pas, lui répondit le Miniftre,
ıe le Vicomte de Stormont" (l'Ambaffa-
d'Angleterre) „ vienne fe chauffer à mon
u."

Janvier. Le 7 de ce mois il devoit y
: une répétition de l'Opéra de *Roland* de
ıni, dont on commence à s'occuper fé-
ement. M. Marmontel, qui a changé le
ıe de Quinault pour l'adapter à la mufique
et Italien & le réduire en trois actes,
préfent. Dès le commencement ayant
rçu un double, c'eft-à-dire un perfon-
que ne rempliffoit pas l'acteur principal,
:re en fureur &, comme un autre Roland,
ye tellement & les Acteurs & les Actrices
Orcheftre, que tout fuit pour fe fouftraire
s menaces; enforte que la répétition n'a
:u lieu ce jour-là.

: *Janvier.* M. Vallier, appellé communé-

ment le *petit Vallier*, qui avoit été successivement Président au Parlement, Capitaine au Régiment de Champagne, étoit renommé par beaucoup de folies & par une grande prodigalité, vient de mourir subitement, comme il essayoit un habit pour le deuil de l'Electeur de Baviere, il est tombé aux pieds de son tailleur. Il avoit aussi la manie d'être auteur, & avoit composé deux actes d'opéra. Il venoit de faire une nouvelle extravagance en se mariant à 75 ans qu'il avoit.

12 *Janvier* 1778. La Consultation dont on a parlé pour le Baron & la Baronne de Bagge par M. Dassy, a fait une telle sensation que l'Ordre des Avocats s'est assemblé à ce sujet, & est convenu de rayer ce confrere du Tableau. Depuis, l'écrit a été dénoncé au Parlement, qui a décrété l'auteur de prise de corps. Il est en fuite & s'est retiré en Hollande. C'est d'autant plus fâcheux, que cet Avocat charitable & à son aise travailloit beaucoup pour les pauvres. On trouve ce traitement bien dur.

12 *Janvier*. Mr. Challe, Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Peintre & Dessinateur de la Chambre du Roi, vient de mourir. Il avoit composé autrefois des Tableaux qui n'étoient pas sans mérite, mais depuis longtems il s'étoit voué à la décoration. Il travailloit pour les Menus, pour les Catafalques. Sa femme, fille du fameux

Nat-

Nattier, donnant dans le bel-eſprit, le ſecondoit & faiſoit les deviſes. Entre autres ouvrages de cet Artiſte, la Chaire à prêcher de St. Roch eſt renommée pour ſon goût bizarre & prophane, ce qui lui a attiré dans le tems beaucoup de plaiſanteries & de ridicule.

13 *Janvier* 1778. La *Vénus Pélerine*, petite piece fournie à Nicolet par l'auteur de *l'Amour quêteur* & qui doit lui ſervir de pendant, après avoir eſſuyé toutes les contradictions qu'a ſuggérées la jalouſie des autres Spectacles, doit enfin ſe jouer; mais le Directeur forain garde cette nouveauté pour la foire St. Germain qui approche: il eſpere qu'elle ne lui rendra pas moins d'argent que la premiere, qui va toujours & continue d'avoir un ſuccès prodigieux.

14 *Janvier*. La *Gazette de France* & autres papiers publics ont fait mention de l'action courageuſe & héroïque de *Bouſſard*, Pilote de Dieppe, appellé *Brave homme*, depuis que M. Necker l'a ainſi qualifié. Cette belle action, arrivée au mois d'Août, feroit reſtée dans l'oubli, ſi un étranger, le Comte de Strogonoff, l'ayant appriſe ſur les lieux, n'avoit excité l'indifférence de l'Intendant. Depuis, ce Seigneur a fait venir Bouſſard à Paris, qui a été accueilli avec diſtinction de nos Princes & des Miniſtres. Il a eu ordre de ſe trouver dans la Galerie à Verſailles au paſſage du Roi.

S. M. à qui l'on l'a montré, s'eſt écriée : *Ah, voilà donc le brave homme !* & lui a éclaté de rire au nez ; ce qu'on a jugé être l'expreſſion naïve de la ſatisfaction du Monarque dans un langage plus à portée du Pilote que le ſtyle fleuri de la cour. Quoiqu'il en ſoit, la ville de Dieppe fait actuellement bâtir une maiſon pour ce citoyen de diſtinction. On l'a exempté de toutes impoſitions ; mais il eſt peu ſenſible à ces graces pécuniaires, & annonce que ce n'eſt point avec de l'argent qu'on paie une action qui ne lui eſt pas, au ſurplus, extraordinaire & qui porte ſa récompenſe avec elle-même. Il s'eſt bientôt ennuyé ici & eſt reparti pour ſon pays.

15 *Janvier* 1778. Le dégel ſurvenu mal-à-propos a arrêté les courſes de traîneaux qui amuſoient infiniment nos Princes & la Reine. S. M. a ſurtout pris plaiſir ces jours derniers à chaſſer le daim dans le Bois de Boulogne de cette maniere. Il y a eu auſſi des courſes de traîneaux ſur les boulevards qui ont fait ſpectacle pour les Pariſiens. Lundi, la Reine & toute la cour y ſont venus avec 21 traîneaux. Celui de S. M. repréſentoit une corbeille de fleurs. Tous ont d'ordinaire des figures d'animaux, comme les vaiſſeaux, dont ils tirent leur nom, *le Lion*, *le Cigne*, *le Singe*, &c. Le terme de ces Courſes étoit un dîner à la Muette, ou à Monceaux, ou au Temple.

15 *Janvier.* M. Vasselier, Contrôleur des Postes à Lyon, a voulu célébrer aussi le mariage du Marquis de Villette dans une piece de poésie qui marque du talent.

16 *Janvier* 1778. Le Sr. Le Kain ayant refusé de prendre le rôle qui lui étoit destiné dans la piece de M. de Voltaire, M. le Marquis de Thibouville, chargé des intérêts de ce grand homme, a écrit une lettre à l'assemblée des Comédiens, où, en se plaignant de l'ingratitude & de l'impudence de celui-là, il le maltraite très-durement. Cette lettre s'est ouverte en présence de l'aréopage comique, & a été lue sans qu'on fût prévenu d'avance de ce qu'elle contenoit. Le Kain a été furieux des expressions du Marquis & de la publicité qu'elles recevoient. Il a cru que c'étoit un tour qu'on lui jouoit: il s'est emporté contre le lecteur, & il s'en est ensuivi un tumulte & un désordre qui ont occasionné un grand scandale parmi les amateurs du théâtre.

17 *Janvier.* Madame la Baronne de Bagge sentant l'impression fâcheuse que pouvoit produire auprès des Juges la Consultation de M. Dassy, s'est hâté de la désavouer par l'organe de Me. de la Croix, son Avocat, qui en a fait imprimer une autre, en date du 6 Janvier. Du reste, il ne paroît pas qu'on veuille donner suite au Décret de prise de corps lancé contre ce Jurisconsulte. On a seulement voulu

intimider par cet acte rigoureux ceux de ses confreres qui seroient tentés de se livrer au même délire.

18 *Janvier* 1778. On craint fort que la fermentation occasionnée dans le tripot comique par l'incartade du Sr. Le Kain, ne nous empêche de jouir de la nouvelle Tragédie de M. de Voltaire, intitulée *Irene*, ou *Alexis Comene.*

En attendant que les débats soient finis, on se prépare à nous donner à ce théâtre *l'Aveugle par crédulité*, comédie en un acte & en prose, par feu M. de Fournel.

18 *Janvier.* Charles Eisen, fameux Dessinateur, & ayant le titre de *Peintre du Cabinet du Roi*, est mort à Bruxelles le 4 de ce mois. On connoît surtout ses dessins pour les *Métamorphoses d'Ovide*, ceux des *Contes de la Fontaine* & ceux pour une Edition de la *Henriade.* On lui reproche d'avoir abusé de la fécondité de son imagination & de sa facilité, d'avoir gâté sa maniere, & pour courir trop après les graces & l'élégance, de s'être souvent écarté de la vérité, d'avoir donné dans le gigantesque & le tortillage.

19 *Janvier.* On assure que M. Greuze, empressé de transmettre à la postérité la figure de tous les hommes célebres, s'est chargé de faire le Portrait de J. Boussard, Hâleur du Port de Dieppe, surnommé *le brave homme.* En at-

tendant, on le voit gravé par M. de la Foſſe.

Au reſte, on tient du Comte de Tourville, Gouverneur de Dieppe, que Bouſſard, Garde du Pavillon de ce Port, c'eſt-à-dire chargé du feu de la tour, l'avoit laiſſé s'éteindre & avoit, par cette négligence, expoſé le bâtiment qu'il a voulu ſauver à ſe perdre; que pour éviter la corde qu'il craignoit, il s'eſt porté à l'action héroïque qu'il a faite. Il peut dire en ce cas: *felix culpa*!

19 *Janvier* 1778. Depuis quelques années on entend parler dans le monde du Poëme d'un M. Roucher, intitulé: *les Mois*. Cet auteur eſt fort recherché dans les ſociétés, à raiſon du manuſcrit dont il lit des morceaux toujours très-applaudis. Il a enfin terminé ſon ouvrage en douze Chants, & il ſe propoſe de le livrer à l'impreſſion.

Le but de M. Roucher a été de peindre tous les grands phénomenes de la nature, la marche annuelle des cieux, les travaux de la campagne & la plupart des fêtes antiques relatives à ces objets intéreſſans. Son plan eſt enrichi de la plus nombreuſe & la plus magnifique poéſie, & la ſeule choſe qu'il y ait à craindre c'eſt qu'un ouvrage auſſi long, toujours ſoutenu ſur un ton auſſi brillant, quoique varié, ne fatigue le Lecteur.

Au reſte, M. Roucher, eſpece de Gascon, venu de ſa province ici ſans fortune, a, en

vertu de ſon talent, été accueilli dans tous les Bureaux de Littérature, & M. Dupaty, Avocat général de Bordeaux, qui s'enthouſiasme aiſément des beaux vers, lui a obtenu à Montfort l'Amaury un emploi qui, ſans exiger aucune réſidence, lui procure à Paris un bien-être très-honnête.

M. Roucher a encore ſur le métier un poëme épique, intitulé: *la Rhodéide*, ou *la Conquête de l'Iſle de Rhodès par Soliman*.

19 *Janvier* 1778. C'eſt enfin aujourd'hui qu'a eu lieu à l'Académie Françoiſe la réception de M. l'Abbé Millot.

19 *Janvier*. *L'Olympiade* a été enfin repriſe à la comédie Italienne le jeudi 15 de ce mois. On a remarqué d'heureux changemens dans le poëme, qui ont fait valoir davantage la muſique. On ne doute plus que cet ouvrage n'ait le même ſuccès que *la Colonie*.

19 *Janvier*. Des perſifleurs, toujours prêts à diſtribuer le ridicule, n'ont pas manqué de ſaiſir l'occaſion d'en couvrir M. Marmontel, au ſujet de la ſcene qu'il a donnée à l'Opéra dont on a rendu compte. On a parodié la Lettre de M. Necker à Bouſſard, auquel on compare l'Académicien furieux.

Du reſte, pour éviter les ſuites de cette méſintelligence du Poëte avec les Acteurs du Théâtre Lyrique, M. Amelot lui a enjoint de la part du Roi de s'abſenter déſormais des

répétitions. Cet ordre du Ministre n'est pas approuvé. On le regarde comme fort injuste & fort indécent.

20 *Janvier* 1778. Malgré l'attention excessive de M. Le C**** de N******, Chef de la Librairie, pour empêcher de percer une petite brochure ayant pour titre: *Lettre à un Ami sur les Arrêts du Conseil du 30 Août* 1777, *concernant la Librairie & l'Imprimerie*, on commence à en voir des exemplaires. En la lisant on conçoit pourquoi il en redoute si fort la publicité. La foiblesse, l'ineptie, l'injustice de son systême de législation en cette partie, y sont démontrées avec une telle évidence qu'il est impossible de s'y refuser.

21 *Janvier*. Il s'éleve une querelle singuliere entre Mlle. d'Eon & le Sr. de Beaumarchais. Quoiqu'on en parlât depuis longtems on ne pouvoit la croire, tant elle paroît absurde, mais elle prend consistance aujourd'hui à ne pouvoir en douter par diverses Lettres dont le dernier donne des copies.

Mlle. d'Eon reproche au Sr. de Beaumarchais de l'avoir trompée dans la négociation qu'il est venu faire à Londres avec elle pour retirer de ses mains des papiers que le Gouvernement desiroit ravoir & qu'on veut être une correspondance de Louis XV. Elle prétend qu'il ne lui a pas compté la somme con-

venue & donne à entendre qu'il en auroit réservé une partie pour lui.

Le Sr. de Beaumarchais s'est plaint à M. de Vergennes d'une imputation aussi injuste & aussi deshonorante, & il demande à ce Ministre que pour toute récompense de ses services dans une occasion où, bien loin de s'être permis une infidélité honteuse, il s'étoit conduit, au contraire, avec la plus grande générosité, il voulut bien lui fournir un témoignage dans une lettre ostensible ; ce qu'a fait le Ministre des Affaires Etrangeres.

En conséquence, le même Beaumarchais a adressé à Mlle. d'Eon une autre Lettre où, après lui avoir reproché son ingratitude, lui avoir fait part de la réponse décisive de M. de Vergennes, il la prie de mettre fin à ses propos, qu'au surplus il méprise, comme partant d'une personne dont le sexe lui interdit d'exiger une satisfaction personnelle.

On attend avec impatience la réponse de la Demoiselle.

21 *Janvier* 1778. M. Necker, curieux d'illustrer son administration par des monumens glorieux, s'il ne peut le faire par des opérations plus obscures & plus avantageuses, vient d'engager le Roi à fonder un Prix annuel en faveur de toutes les personnes qui frayeront de nouvelles routes à l'industrie nationale, ou

la

la perfectionneront essentiellement; mais il ne sera adjugé qu'à celles dont les idées utiles auront été mises en exécution. C'est ce qu'on voit dans une Ordonnance de S. M. en date du 28 Décembre, portant *Institution d'un Prix public en faveur des nouveaux établissemens du Commerce & de l'Industrie.*

Le Prix sera une *médaille d'or*, du poids de 12 onces, ayant d'un côté la tête du Roi & de l'autre une exergue & une légende analogues au sujet. Le premier sera décerné au mois de Mars 1779 pour l'année 1778, & ainsi d'année en année.

La distribution aura lieu dans une assemblée extraordinaire, composée du Ministre des Finances, de trois Conseillers d'Etat, des Intendans du Commerce : les Députés & Inspecteurs Généraux du Commerce y seront appellés.

S. M. ordonne en outre que les Intendans du Commerce rendent compte à cette assemblée de tous les établissemens nouveaux dont ils doivent acquérir la connoissance dans le cours de l'année.

22 *Janvier* 1778. *Lettre de M. de Vismes, Directeur général à l'Opéra à M. Campell, Musicien de l'Académie Royale de Musique.*

16 Janvier 1778.

Brave homme,

„ Je n'ai appris qu'hier au soir par l'accla-
„ mation publique avec quel courage & quelle
„ fermeté vous avez châtié l'insolence du *Sa-*
„ *vetier de Quinault.* Vous ne devez pas dou-
„ ter que je ne vous accorde au mois d'Avril
„ prochain la gratification & la pension dûes
„ à votre zele. Continuez à être le défenseur
„ des *Doubles* si utiles à l'Opéra, à secourir
„ les autres quand vous le pourrez, & faites
„ des vœux pour la gloire & la prospérité de
„ votre nouveau Directeur général, qui aime
„ & récompense les braves gens."

„ (Signé) De Vismes, *Directeur général.*"

Telle est la plaisanterie faite contre M. de Marmontel à l'occasion de son esclandre sur le théâtre lyrique, lors d'une répétition de *Roland*, qu'il interrompit le mercredi 14 de ce mois, dont on a rendu compte. On voit qu'elle porte en même tems contre M. Necker, dont on parodie la *Lettre à Boussard.*

Enfin, pour l'intelligence de cette facétie

peu spirituelle, mais historique, il faut savoir que ce Campell est un Musicien de l'Orchestre, qui prenant la défense du Sr. Tirot doublant le Sr. Le Gros, & qu'avoit maltraité l'Académicien, mal-mena celui-ci durement & lui dit qu'il ne lui en auroit pas fait autant.

23 Janvier 1778. Enfin, après bien des difficultés, l'Opéra de *Roland*, mis en musique par M. Piccini, & réduit en trois actes par M. Marmontel, doit avoir lieu mardi prochain. Les répétitions en sont suivies avec une fureur plus grande, s'il est possible, que celles des Opéra du Chevalier Gluck, parce que les deux partis s'empressent également de s'y rendre: les uns pour découvrir les endroits défectueux ou foibles & les critiquer plus promptement; les autres par l'enthousiasme dont ils sont prévenus en faveur de ce grand Maître. De-là, les divers propos sur un ouvrage qu'on ne pourra apprécier au juste qu'après plusieurs représentations, car, tout étant cabale aujourd'hui, il faudra se défier également des premieres rumeurs.

Ce matin, il est venu défenses de la part du Roi de laisser entrer personne à la derniere répétition, à cause du tumulte excessif qu'il y a eu à celle du samedi.

24 Janvier. La *Lettre à un Ami* sur les Arrêts du Conseil du 3 Août 1777, concernant la Librairie & l'Imprimerie, est datée du

15 Novembre. Elle tend à convaincre le Lecteur combien les différentes dispositions de ces Loix attaquent plus ou moins directement les droits les plus respectables & combien ce qui a été probablement imaginé pour être utile seroit funeste & pernicieux. L'Auteur les attribue à cet esprit philosophique si à la mode aujourd'hui qui a inspiré un goût presque universel de Législation, & qui égarant le Chef de la Librairie, l'a porté à anéantir l'ancienne dans sa partie, pour lui en substituer une à sa maniere, ou plutôt qu'on lui a suggérée.

Cependant le Code de la Librairie, qu'on bouleverse aujourd'hui, étoit l'ouvrage du Chancelier d'Aguesseau, qui, en 1723, l'avoit rédigé, après avoir pesé, examiné tous les Mémoires, combiné les intérêts de la capitale & des provinces, ceux du commerce intérieur & extérieur.

Les Libraires de province en 1726 firent aussi des efforts contre les Réglemens de 1723. Ils donnerent des Mémoires, demanderent la même chose qu'ils demandent aujourd'hui, employerent les mêmes motifs, tenterent les mêmes moyens, les mêmes ressources. Les Libraires de Paris y opposerent la même défense, qu'on trouve en partie dans un Mémoire du célebre Avocat d'Héricourt. M. le Garde des Sceaux, après avoir pris communication de tout, entendu respectivement toutes les

parties, persista dans ce qu'il avoit décidé.

Voilà une grande présomption contre l'accueil fait aujourd'hui aux clameurs des Libraires de province.

25 *Janvier* 1778. Suivant les Lettres de Nancy, le procès de Mrs. de Bellegarde & de Monthieu a été jugé à ce Parlement. Le jugement du Conseil de guerre a été annullé quant au fond, ils ont été absolument déchargés des accusations intentées contre eux.

26 *Janvier*. Le *fameux Siege* est une Pantomime de Nicolet, qui ne lui attire pas moins de monde que *l'Amour quêteur*. C'est le *Siege d'Orléans*, où la Pucelle qui en porte le nom, se distingue d'une façon si brillante, que l'action est exécutée avec une pompe, une rapidité, une précision qu'on ne trouve point au théâtre Lyrique.

26 *Janvier*. Les prôneurs du Chevalier Gluck, qui voudroient nous mettre à ses Opéra pour toute nourriture, gémissent qu'on retire *Armide* après 27 représentations qui ont produit, suivant leur calcul, 106,000 livres, & avec *Iphigenie*, *Orphée*, *Alceste*, 801,000 livres en tout.

26 *Janvier*. Le Mémoire pour *Marie-Louise Nicolais*, veuve d'*Antoine Desrues*, Appellante du plus amplement Informé prononcé par le Châtelet en Juillet, contre le Procureur général, se distribue dans le public aujourd'hui.

De cet écrit volumineux, il ne résulte qu'une plus grande certitude du crime de Desrues. Quant à la femme, il paroîtroit en effet par une suite de circonstances bien bizarres qu'elle auroit pu n'avoir aucune connoissance de l'empoisonnement & de l'enterrement de la Dame de La Motte & de son fils.

Malheureusement, la plupart des faits qu'on rapporte ne sont que des assertions de sa part & n'ont pas de témoins.

Il y a peu de logique dans ce *Factum*, quelque pathos & de la mal-adresse par fois. Il n'est point d'un Avocat, mais d'un homme de lettres, de M. de la Dixmerie, que l'Imprimeur Valeyre a excité à ce travail, ayant plutôt pour objet une spéculation de finance que la défense de l'accusée.

L'Arrêt doit avoir lieu aujourd'hui.

26 *Janvier* 1778. Dimanche 18 de ce mois, s'est tenu chez le Sr. de Beaumarchais l'assemblée derniere du Bureau de Législation Dramatique, pour terminer le Mémoire & les Réglemens à remettre aux Gentilshommes de la Chambre concernant les différends des Auteurs avec les Comédiens. Cette assemblée étoit peu nombreuse & encore n'y a-t-il pas eu unanimité. En général, on a remarqué beaucoup de foiblesse dans la plupart de ces Messieurs absolument subjugués par l'Amphitrion, qui s'en est ainsi rendu le petit tyran.

M. Rochon de Chabannes eſt le ſeul qui ait oſé lutter contre lui & avoir un avis à part.

26 *Janvier* 1778. La fermentation n'eſt point éteinte dans la Librairie, & l'un des plus fameux Libraires de Paris nommé *De Bure*, ayant refuſé de faire eſtampiller ſes contrefaçons, a été conduit à la Baſtille.

27 *Janvier*. M. Elie de Beaumont, Avocat célebre, non moins diſtingué par un patriotiſme romaneſque que par *la Fête des Bonnes Gens* qu'il vient d'inſtituer à ſa terre de Canon, dont tous les papiers publics ont retenti, ayant envoyé mercredi 21 de ce mois à M. le Curé de Saint-Nicolas, ſa paroiſſe, un panier de huit perdrix rouges, y avoit joint un billet, par lequel il le prioit d'en faire la diſtribution à ſes pauvres, ce Paſteur lui a répondu:

Paris, le 23 Janvier 1778.

» J'ai reçu, Monſieur, les huit perdrix rou-
» ges que vous m'avez adreſſées, afin d'en fai-
» re la diſtribution à mes pauvres. Vous me
» ſuppoſez, ſans doute, le talent de notre divin
» Sauveur qui, avec cinq pains & autant de ché-
» tifs poiſſons, nourriſſoit des milliers d'hom-
» mes. Il ne faudroit rien moins qu'un pro-
» dige pareil pour repartir huit perdrix rou-
» ges entre vingt mille malheureux environ,
» que j'ai à ſoulager tous les jours. Il n'eſt

„ pas d'anatomiste qui pût faire cette dissec„ tion. D'ailleurs, à moins que vous ne vou„ lussiez me promettre de fournir souvent à „ mes pauvres une nourriture aussi succulen„ te, ce seroit un mauvais service à leur „ rendre que de les en faire tâter, & les re„ mettre ensuite à un pain grossier & à une „ soupe peu substantielle. J'ai pris le parti, „ Monsieur, de faire servir votre gibier sur „ ma table & d'y substituer huit écus que j'ai „ remis à la masse des aumônes. J'espere, „ Monsieur, que vous ne me ferez plus man„ ger dorénavant de perdrix aussi cheres. Ré„ servez ce goût délicat, cette recherche in„ génieuse qui vous caractérise, pour vos pro„ ductions littéraires ou pour vos institutions „ sociales, & mettez plus de bonhommie dans „ vos charités. Permettez-moi, en qualité „ de votre Pasteur, de vous rappeller la maxi„ me Evangélique: *Beati pauperes spiritu!*

„ J'ai l'honneur d'être, &c".

27 *Janvier* 1778. *Considérations sur l'origine & les révolutions du Gouvernement des Romains.* 2 *vol.* Elles sont de M. l'Abbé Dubignon, Grand-Vicaire de l'Archevêque de Bordeaux.

On lit dans une courte préface ces mots: *cet ouvrage est le fruit de la solitude & du malheur.* En voici l'explication. L'auteur s'étant attiré pour ennemi M. l'Evêque d'Arras, ce Prélat eut le crédit de le faire mettre à la

Bastille pendant dix-huit mois & exiler ensuite pendant trois ans. C'est dans cet intervalle que l'Abbé Dubignon a composé son livre.

27 *Janvier* 1778. L'auteur de la *Lettre à un Ami*, &c. prétend & démontre que le premier Arrêt concernant les privileges en Librairie, attaque les propriétés; qu'il part d'un faux principe; que le privilege, grace fondée en justice pour l'Auteur, soit pure grace pour l'Imprimeur, puisque c'est enlever au premier la faculté de substituer le second en son lieu & place; c'est le léser indirectement, & sous prétexte de la lui conserver, cette propriété, c'est la lui ôter, en lui ôtant ainsi le droit naturel de la transmettre.

Il discute ensuite les avantages apparens de la nouvelle loi, qui sont, d'empêcher le monopole, de protéger les Libraires de province, de favoriser l'émulation par la concurrence. Il en fait voir l'illusion & la fausseté: il prouve, au contraire, les inconvéniens trop réels qui en résultent, comme de dégrader l'Imprimerie, d'arrêter les grandes entreprises, d'anéantir le Commerce, de renverser les fortunes des Libraires, & même de nuire à celle des Auteurs, enfin de conduire à une augmentation certaine du prix des livres & des livres les plus nécessaires.

Quant à l'Arrêt contre les contrefaçons, suivant le même défenseur des Libraires, par

un renversement de tous les principes de l'équité & des principes de la Législation, il légitime l'injustice de l'usurpation & facilite les moyens de la continuer.

Tous les raisonnemens de ce petit écrit, on le répete, sont de la plus grande clarté & de la plus grande force en même tems.

28 *Janvier* 1778. La femme Desrues a été jugée avant-hier par la Tournelle. Il a été prononcé contre elle un plus amplement informé d'un an, pendant lequel tems elle sera tenue de garder prison.

28 *Janvier*. Dimanche 25 de ce mois, M. de la Harpe a lu sa tragédie des *Barmécides* chez Madame le Coulteux du Molé, femme d'un riche Banquier de cette ville. Cette Virtuose tient un des Bureaux de bel-esprit, trop multipliés aujourd'hui. Le poëte a fait une grande sensation: plusieurs philosophes présens ont été attendris jusqu'aux larmes, ce qui n'est pas peu de chose.

29 *Janvier*. Le jour de la derniere assemblée du Bureau de Législation dramatique, chez le Sr. de Beaumarchais, après le dîner dont les séances sont toujours précédées, & la lecture des Mémoire & Réglemens dont on a parlé, trois objets occuperent ces Messieurs.

Le premier fut une contestation élevée par M. Rochon de Chabannes, à l'occasion des quatre Commissaires (M. Saurin, Marmontel,

Sedaine & Beaumarchais) qui auroient le projet de ſe rendre perpétuels & inamovibles. Cet Auteur prévoyant que ces Meſſieurs aſſerviroient bientôt les autres par un pouvoir auſſi étendu & qui ne pouvoit que s'accroître par ſa durée, s'oppoſoit depuis longtems à cet article, & avoit même penſé à former un ſchisme nouveau en ſe retirant des ſéances. Pour empêcher cet éclat on lui a fait entendre que l'objet capital étoit d'abord de ſe réunir contre les comédiens; que c'étoit le manquer de ſe diviſer. En conſéquence il ſe réſerve à mettre en délibération cet article dans un autre tems.

Le ſecond, concernant les héritiers de Racine, établis à Cadix & ruinés par des banqueroutes. Le Sr. de Beaumarchais rendit compte du fait par maniere d'acquit ſeulement, & ſans ſuggérer aucune maniere de leur être utile, puiſqu'ils penſoient trop hautement pour accepter des ſecours pécuniaires. M. Rochon de Chabannes imagina une tournure de ſoulager les deſcendans d'un des plus grands hommes du théâtre. Ce fut de conſacrer une ſomme de 50 Louis, à titre de prêt ſeulement, pour les aider à pourſuivre un procès intenté par Racine le fils contre les comédiens, à l'occaſion de répétition qu'il formoit de pluſieurs objets, mais ſurtout des honoraires d'*Athalie*, tragédie devant toujours appartenir à l'Auteur

ou à ses héritiers, n'étant jamais tombée dans les regles. Cette ouverture bienfaisante & ingénieuse fut accueillie avec transport.

Enfin M. Rochon de Chabannes ouvrit encore l'avis de charger les Commissaires d'interposer leurs bons offices auprès des Gentilshommes de la chambre, pour faire rendre provisoirement à M. Mercier ses entrées, dont les comédiens, de leur autorité, l'ont privé insolemment durant le cours du procès qu'il leur avoit intenté devant les tribunaux, & qu'ils ont fait évoquer au Conseil où il pend.

Cet avis fut également adopté.

30 *Janvier* 1778. Quoique l'opéra de *Roland* ait été fort mal exécuté mardi, soit de la part de Mlle. Le Vasseur qui a souvent chanté faux, soit de la part du Sr. Le Gros, dont la tournure ne comporte point les graces séduisantes & naïves de l'Amant d'*Angélique*, soit de la part du Sr. Larrivée même, ne rendant pas les fureurs de *Roland* comme le faisoit Chassé dont on se souvient encore, soit enfin de la part de l'Orchestre, quelquefois trop bruyant & couvrant les voix, ce spectacle a eu le plus grand succès. On a senti dès cette premiere représentation, très-imparfaite, les charmes d'une mélodie qu'on regrettoit dans *Armide*. Il y a beaucoup de chant dans *Roland* & de ces airs délicieux vraiment analogues au goût de la nation & au génie de notre langue.

Il faut avouer, au ſurplus, que M. Piccini ne paroît pas avoir, comme le Chevalier Gluck, l'expreſſion des grandes paſſions & que les morceaux de force de *Roland*, tels que celui de ſes fureurs, ne produiſent pas les effets énergiques & terribles qui bouleverſent l'ame dans les ouvrages de l'Allemand.

La Reine a honoré ce ſpectacle de ſa préſence avec Madame *Eliſabeth*. S. M. n'a point applaudi. On ſait combien elle protege le Chevalier Gluck & aime ſa muſique.

30 *Janvier* 1778. On parle d'une réponſe que M. Camus de Neville a fait faire à la *Lettre à un Ami*, pour défendre les Arrêts du Conſeil.

31 *Janvier*. On ne peut que ſavoir mauvais gré à M. Navarre d'avoir retranché de l'opéra, comme il l'annonce pour aujourd'hui, le Ballet des *Chinois* du ſecond acte, auquel les ſots, les ignorans, ou les anti-Picciniſtes ont ſeuls trouvé à redire. Il n'a d'autre défaut que d'être un peu trop long. Du reſte, il eſt très-pittoreſque, il eſt de caractere & dans le coſtume *Chinois*. On ſait que cette nation eſt mime & pantomime & ſurtout le peuple. Il n'eſt donc pas étonnant que des matelots tirés de cette claſſe ſe livrent dans leurs accès de joie à des folies qui, placées ailleurs, dégraderoient la majeſté de la ſcene.

31 *Janvier*. M. l'Abbé Terray eſt depuis

quelque tems dans un état de langueur qui fait craindre pour sa vie. On soupçonne qu'il a la gangrene dans le sang: *Cela n'est pas dangereux*, disent certains plaisans; *il s'est porté à merveille si longtems, l'ayant dans le cœur.*

Le Docteur Bouvart, non moins excellent patriote qu'habile médecin, ayant été appellé auprès de cet Ex-ministre, le premier soin de celui-ci a été de lui demander quelque chose pour passer une bonne nuit: *J'y vais travailler*, a répondu le Consulté, *quoique vous m'en ayez fait passer de bien mauvaises & encore plus à d'autres.*

31 *Janvier* 1778. M. le Garde des Sceaux a envoyé chercher le Libraire Hérissant chargé de la distribution de la nouvelle édition du *Missel* du Diocese, lui en a défendu la vente, & s'en est fait apporter tous les exemplaires.

Cette précaution est relative aux clameurs des Jansénistes reprochant à l'Archevêque de Paris d'avoir annoncé purement & simplement ce Missel comme celui de M. de Vintimille & d'y avoir fait des interpolations, entr'autres celle de la *Fête du Sacré Cœur de Jésus*, donnant lieu à une secte naissante appellée *les Cordicoles.*

1er. Février. On ne parle dans toutes les conversations de Paris que des bons mots d'un Ministre chez qui la vieillesse n'a point refroidi les saillies. Il continue à traiter les plus

grandes affaires avec cette aisance, cette légéreté d'esprit qu'il sait allier avec la profondeur du génie. M. l'Ambassadeur d'Angleterre s'étant venu plaindre à M. le Comte de Maurepas du Traité prétendu fait par la France avec les Insurgens, il lui demanda sur quoi se fondoit cette réclamation, & le Vicomte de Stormont ayant répondu qu'il ne pouvoit regarder que comme sérieux un fait dont on avoit parlé dans les carosses du Roi; le vieux Ministre a repris: „ savez-vous ce qu'on a „ dit dans les carosses de la Reine ? On a „ dit que les Anglois avoient fait tout ce „ qu'ils avoient pu pour conclure le leur, mais „ sans succès. Allez, Monsieur l'Ambassadeur, „ soyez tranquille; sachez qu'en politique „ ceux qui en savent le plus sont ceux qui en „ disent le moins: il n'y a que les sots qui „ parlent & croient."

1er. *Février* 1778. La Séance publique qu'a tenue pour la premiere fois la Société Royale de Médecine établie pour les maladies épidémiques & épizootiques, le mardi 27, a eu lieu dans la Salle des actes du College Royal, un des plus beaux vaisseaux qu'il soit possible de voir. Il peut contenir environ mille spectateurs. Au milieu étoit une table immense entourée de 60 personnes, dont 30 Membres de cette nouvelle Compagnie, & 30 Honoraires & Dignitaires. M. de Lassône, le pre-

mier Médecin de la Reine, son instituteur, avoit tâché de donner à cette assemblée savante tout l'éclat d'une fête par le luxe dont elle étoit susceptible. Il y avoit plus de 80 bougies; on y voyoit des femmes, autrefois étrangeres à de pareilles assemblées.

Les Mémoires lus étoient en François & presque tous critiques. Ceux qui ont frappé davantage sont:

1°. Celui de M. Lorry, (*Tableau raisonné des maladies qui ont regné en* 1777) écrit avec élégance & rempli de sagacité & de finesse.

2°. Celui de M. Mauduyt de la Varenne, dont il résulte que *l'Electricité peut être appliquée avec succès à de certaines maladies résidant dans le fluide nerveux.* Il a parlé de trois cures de cette espece, finies & complettes, & d'une douzaine en bon train.

3°. Celui de M. Bucquet. Son objet étoit de tourner en ridicule la prétendue invention du nouveau remede de l'*Alkali volatil fluor* imaginé en France par M. Sage, & si à la mode qu'il n'est point de petite-maîtresse qui n'ait aujourd'hui son flacon rempli de ce spiritueux (c'étoit l'étrenne de cette année); mais le Docteur s'est contenu dans les bornes d'une critique extrêmement honnête & détournée.

4°. Celui de M. l'Abbé Tessier, détruisant l'assertion d'un M. Carpentier qui avoit déclaré que l'*ergot*, sorte de bled dégradé, naissant

dans

dans la Sologne, n'étoit point nuiſible & ne donnoit point la gangrene. Il a confirmé, au contraire, cette découverte, funeſte, mais utile pour la ſociété.

2 *Février* 1778. La Faculté de Médecine n'a pas vu de bon œil la naiſſance de la Société Royale, deſtinée à s'occuper plus particuliérement de la théorie & de la pratique des maladies épidémiques & épizootiques. Elle eſt ſurtout jalouſe de la protection immédiate du gouvernement dont cette Société eſt accueillie, au point qu'il a déja dépenſé plus de 20,000 livres pour elle, tandis qu'on refuſe à la premiere un aſyle pour ſe réunir & répandre ſes inſtructions.

La Faculté regarde cet établiſſement comme injurieux, en ce que c'eſt renvoyer à un petit nombre de Docteurs, ce qui doit faire l'occupation de tous; c'eſt l'arguer d'une ſorte de négligence & d'indolence, reproche qu'elle ne mérite point, puiſqu'elle a toujours, même dans les tems les plus critiques, donné des preuves de ſon zele; ce qu'atteſte une foule de médecins, morts victimes de leurs fonctions.

En conſéquence, elle a d'abord nommé un Comité ſubſiſtant de douze Docteurs, qui rédigeant par écrit les travaux & les obſervations des aſſemblées de la Faculté, les conſtaterent dans le monument durable de ſes Régiſtres. Elle a en outre tenu des aſſemblées & nommé

des Commiſſaires pour aviſer aux moyens d'obvier à une innovation dangereuſe qui tend à former un ſchiſme dans ſon ſein même, puiſque la plupart des membres de la Société ſont tirés des ſiens, & à élever ainſi autel contre autel ; ce qui ne peut que nuire à la ſcience qu'elle profeſſe & exerce, bien loin d'en avancer les progrès.

Mais avant d'adreſſer au Roi ſes repréſentations, les députés de ce Corps doivent tenter auprès de M. de Laſſone les voies de l'inſinuation & de la conciliation.

2 *Février* 1778. Malgré toute la répugnance & même la défenſe de M. le Garde des Sceaux, on voit imprimé : *Requête au Roi & Conſultations des anciens Avocats aux Conſeils du Roi & au Parlement de Paris, pour le Corps de la Librairie & Imprimerie de Paris, au ſujet des deux Arrêts du Conſeil du 30 Août 1777, le premier relatif à la durée des privileges en Librairie, & le ſecond concernant les contrefaçons des livres.*

2 *Février*. La *Danſe des Matelots*, ſubſtituée au *Ballet Chinois*, eſt triviale, comme l'avoit prévu M. Navarre, & n'approche pas des tableaux neufs & piquans du premier.

2 *Février*. A deux voix près la veuve Desrues éprouvoit le même ſort que ſon mari. Les conclusions des Gens du Roi étoient à ce qu'elle fût pendue & jettée au feu enſuite. La premiere colonne des Juges, compoſée de dix,

déjà été unanime à cet égard. Dans la
le, de onze Magistrats quatre étoient dis-
à adhérer à l'avis des premiers, mais on
ramenés, & l'avis du plus amplement
ié l'a emporté d'une voix. Si après le
d'un an il ne survient pas de nouvelles
s, on ajoute qu'il y a un *retentum* à
t, par lequel S. M. doit être suppliée
re enfermer à perpétuité cette femme.

marchand de drap, riche & honnête,
de Desrues & portant son nom, a obte-
s Lettres patentes pour en changer.

évrier 1778. *L'Aveugle par crédulité* n'est
e farce excellente chez Nicolet; cepen-
n est si peu accoutumé à rire à nos co-
s modernes, que celle-ci a été accueillie
ndulgence. On a passé en faveur de la
sur les invraisemblances & les absurdi-
la fable.

évrier. *La Requête au Roi pour le Corps
Librairie & Imprimerie de Paris*, contient,
ne forme plus réguliere seulement, les
s principes, les mêmes raisonnemens de
re à un Ami dont on a parlé. Elle tend
es conclusions à ce, qu'en agréant les
très-humbles représentations, il plaise
M., sans avoir égard aux Arrêts du Con-
ntre lesquels réclame ce Corps, ordon-
ue les choses resteront comme par le

Suit une premiere Consultation d'Avocats aux Conseils en date du 9 Janvier 1778, qui résolvent la question délicate : Si les Arrêts du Conseil dont on se plaint, doivent être regardés comme des Loix générales, n'étant susceptibles d'aucune opposition. Ils les en croient très-susceptibles comme ayant les principaux caracteres d'Arrêts rendus sur la demande & au profit des particuliers.

La seconde Consultation d'Avocats au Parlement en date du 23 Décembre 1777, décide, au contraire, que ces Arrêts étant rendus du propre mouvement du Roi, il n'est permis d'y faire aucune opposition, mais que les Libraires & Imprimeurs de Paris sont bien fondés à demander la permission de faire à S. M. de très-humbles représentations sur les dispositions de ces mêmes Arrêts.

3 *Février* 1778. Les Comédiens Italiens annoncent pour mercredi *Matroco*, drame burlesque en 4 actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles. Les paroles sont de M. Laujon, la musique a été arrangée par M. Grétri. Cette piece, composée dans les principes pour Chantilli, & dont Mgr. le Prince de Condé faisoit le principal rôle, avoit beaucoup amusé son Altesse & sa société; elle a ensuite été exécutée à Fontainebleau cet automne, & au rapport de certains spectateurs elle n'y a pas

été aussi bien accueillie: elle est imprimée depuis ce tems.

3 *Février* 1778. La Réponse dont on a parlé à la *Lettre à un Ami*, qu'a fait faire M. de Neville, est plus rare encore que celle-ci; on n'en connoît même le titre que par la réfutation, qui est une *seconde Lettre à un Ami sur les affaires actuelles de la Librairie*, en date du 2 Janvier 1778.

4 *Février*. La défense des Arrêts du Conseil concernant l'Imprimerie & la Librairie, a pour titre, *Discours impartial d'un homme de lettres*. L'objet de celui-ci étoit principalement de réfuter les raisonnemens de l'auteur de la *Lettre à un Ami*. Le dernier prend la plume de nouveau & par sa replique doit ôter à son adversaire tout desir de rentrer en lice. Il le suit pied à pied dans ses étranges définitions des *propriétés littéraires* & des privileges. Dans sa digression sur le Réglement de 1723, il le plaisante principalement sur son Code de morale bizarre à l'égard des contrefaçons, & lui démontre évidemment que l'Arrêt en cette partie, par la plus énorme des injustices, donne à ses dispositions un effet retroactif très-nuisible aux propriétaires & aux fortunes des particuliers, qu'elles renversent, & finit par lui prouver plus invinciblement encore qu'il ne l'a fait, le peu de nécessité pour ménager les intérêts des Libraires de province, de leur

ſacrifier les droits de ceux de la capitale : que ſans cette protection, ils auroient mille moyens honnêtes de faire un commerce utile & légitime, ils faiſoient même des fortunes très-brillantes & venoient à Paris étaler un luxe propre à étonner les plus riches de cette ville.

4 *Février* 1778. Entre les divers Spectacles, dont a cru devoir amuſer l'Ambaſſadeur de Maroc qui eſt ici depuis peu de tems, on n'a point oublié le Bal de la Reine : c'eſt un divertiſſement qui dure pendant l'hiver une fois par ſemaine dans l'appartement de S. M. Le barbare a été frappé de l'appareil de cette fête & ſurtout du luxe & de la parure des jeunes femmes qui y repréſentoient. M. le Comte d'Artois remarquant ſa ſurpriſe, lui fit demander pour l'intriguer davantage, ſans doute, laquelle de ces femmes, la Reine exceptée, il préfereroit ? Le Muſulman lui répondit par ſon interprete, que la queſtion du Prince l'embarraſſoit beaucoup par la reſtriction qu'il y mettoit & qu'il ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de le ſatisfaire. On admira ce compliment aſſez bien tourné pour un barbare, ou plutôt très digne de la galanterie françoiſe : il n'a pu que flatter infiniment la Reine.

5 *Février*. Mlle. Davies, l'Ingleſine, Cantatrice arrivée de l'Opéra de Londres, a débuté au Concert Spirituel le jour de la Purification.

Elle a d'abord chanté un air Italien & ensuite une ariette dans la même langue : les amateurs s'étoient rendus en foule à ce spectacle pour l'entendre : ils ont été très partagés. En général, elle n'a pas une figure séduisante, elle est grimaciere ; il paroît qu'elle a été plus goûtée la premiere fois que la seconde.

6 Février 1778. M. Vacquette d'Hermilly, Censeur Royal, vient de mourir : il étoit connu par une étude particuliere de la langue Espagnole & par plusieurs traductions de cette espece. Il travailloit au Journal Espagnol, établi depuis quelques années, mais qui n'a pas duré longtems & n'a jamais été même bien curieux.

6 Février. M. Piet, Chirurgien-accoucheur, ne paroît point s'en être laissé imposer par l'éclat qu'a fait dans Paris l'expérience tentée sur la femme Souchot, si célébrée dans les papiers publics, accueillie avec admiration par la Faculté de Médecine & consacrée par une médaille en l'honneur du Docteur Sigault, l'opérateur.

Ce critique, dans ses *Réflexions sur la section de la Symphise du pubis*, prétend prouver que le nouveau moyen pour les accouchemens difficiles ne peut produire le plus léger avantage sans causer de grands désordres ; qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on se propose ; que s'il n'a pas été funeste à la fem-

me Souchot, c'est qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'est pas à beaucoup près aussi-satisfaisant qu'on l'a publié.

Sans entrer dans le fort de cette discussion, on peut assurer que cet écrit est très clair, très méthodique, très honnête & à la portée de tous les lecteurs: on y trouve même du style, de la pureté & une sorte d'élégance.

7 *Février* 1778. On publie un Extrait des Registres du Parlement du mercredi, sept Janvier 1778. Il contient le discours de Me. Duvert d'Emalleville, Bâtonnier des Avocats, devant la Grand' Chambre & Tournelle assemblées. Il y met sous les yeux de la Cour, la fameuse *Consultation pour le Baron & la Baronne de Bagge*. Il lui apprend que son auteur, Me. Dassy, a été rayé du Tableau par délibération du 3 Janvier, & qu'il dépose dans son sein cet acte de discipline de l'Ordre, comme un monument public de l'exactitude, de la police & de la pureté des principes qui le dirigent.

A la suite de ce Discours, assez mal tourné & très plat, on voit un Requisitoire de l'Avocat Général Seguier, où, après avoir cité divers endroits répréhensibles de l'Ecrit dénoncé, il conclut à ce que Me. Dassy soit & demeure rayé du Tableau des Avocats déposé au Greffe de la Cour, à ce qui il lui soit donné acte de la plainte qu'il rend de la composi-

tion

tion & de la distribution de la Consultation comme „ *contenant les injures les plus graves contre la Magistrature & les Ministres de l'Eglise*, tendant à une diffamation publique contre un des membres de la Cour," (M. Titon de Villotran, Conseiller de Grand Chambre, rapporteur de l'affaire) & *comme contraire au respect dû aux Arrêts d'icelle*, & à ce qu'à présent le procès soit fait à l'auteur. Arrêt conforme, qui décrete Me. Dassy de prise de corps.

7 *Février* 1778. Les persifleurs de la Cour, n'ont pas manqué de faire un quolibet sur les trois nouveaux Chevaliers décorés des Ordres du Roi, le jour de la Chandeleur, Mrs. Marquis de Vogué, le Prince de Montbarrey & Comte de Boisgelin ; ils ont dit que le Roi avoit nommé un Gentilhomme, un Ministre, & un Bourgeois.

7 *Février*. Un grand objet de curiosité & d'amusement aujourd'hui pour les femmes de Paris, c'est l'inventaire de Madame la Marquise de Massiac, commencé depuis peu & qu'on compte devoir durer six mois. Le mobilier immense de cette Dame est une chose à voir : il est évalué à deux millions. On ne connoît point de magasin de marchands d'étoffes, de porcelaine, ou de bijoux de toute espece mieux garni. Cela vaut bien la peine de s'entretenir de la défunte, singuliere en tout.

Née d'une famille honnête, mais sans fortune, elle étoit devenue femme d'un premier commis de la Marine, appellé *Gourdan* : restée veuve avec un bien considérable elle avoit épousé M. de Massiac, Lieutenant général des Armées du Roi & Secrétaire d'Etat de la Marine pendant quelques mois. Elle lui a survécu, & par une vanité dénaturée elle n'a laissé à ses parens que vingt sols de rente pour chacun & a institué son légataire universel un Garde de la marine, parent de M. de Massiac, qui se trouve tout-à-coup investi d'une succession de plus de 200,000 livres de rentes, à laquelle il ne pouvoit avoir la plus légere prétention.

7 *Février* 1778. M. Hornecca, fameux Banquier de Hollande, chargé des intérêts de la République en France, venoit de terminer une affaire importante avec le Contrôleur général : enchanté du zele, de l'intelligence & de l'activité de M. Drouet de Santerre, l'un des Commis de ce Département, qui avoit expédié en trois semaines un objet pouvant durer six mois, il va le remercier & en sortant laisse sur le bureau une boîte d'or superbe. M. Drouet l'apperçoit, la prend & la soulevant s'apperçoit qu'elle est pleine d'autre chose que de tabac ; il la remet froidement à l'étranger : „ je ne puis, dit-il, regarder ce „ présent comme un moyen de séduction,

„ puisque l'affaire est consommée, & je n'ai
„ pas pour vous le sentiment d'indignation
„ que vous mériteriez en pareil cas; mais je
„ dois me plaindre à vous du peu de délicatesse
„ que vous me supposez. Reprenez ce métal,
„ vil à mes yeux en ce moment, & si c'est
„ une marque d'estime & d'amitié que vous
„ voulez me donner, j'accepterai quelques
„ bouteilles de vin de Constance seulement."

On tient ce trait de M. Hornecca lui-même; & l'on s'empresse de le publier parce que, quoiqu'ancien, il n'est pas connu & ne sçauroit trop l'être pour servir d'exemple.

7 *Février* 1778. M. Necker a reçu ces jours-ci une lettre anonyme, dont l'auteur s'annonce pour un de ses amis: il lui marque avec quelle douleur il a appris qu'il se dégoûtoit & vouloit renoncer à une place où il desespéroit de réussir; il l'exhorte à montrer plus d'énergie & de constance, à se roidir contre les difficultés & les obstacles, & à les surmonter; c'est surtout, suivant lui, dans une pareille crise que doit se montrer le grand homme, le vrai patriote; & abandonner la France en ce moment, feroit démentir la haute opinion qu'on a de ses talens, de son zele & de sa fermeté.

8 *Février*. Le *Discours impartial*, en réponse à la *Lettre à un Ami*, devient plus commun: il a 41 pages d'impression & ne justifie pas son titre: il combat fortement les défen-

ſes des Libraires, mais il n'eſt ni vigoureux ni adroit.

On parle d'une autre brochure dans le même eſprit, ayant pour titre, *Lettre à un Magiſtrat ſur les conteſtations actuelles entre les Libraires de Paris & ceux de province:* ſon objet eſt le même, mais il le remplit avec plus de ſuccès, il mérite d'être diſcuté.

9 *Février* 1778. Par une Lettre de Ferney, en date du 2 Février, M. de Voltaire écrit à un de ſes amis que M. le Marquis de Villette & ſa femme, avec Madame Denis, doivent partir pour Paris le jeudi 5, & que lui, s'il ne ſurvient aucun empêchement, partira le ſamedi 7 pour ſe rendre à Dijon y ſuivre un procès: on conçoit que ce n'eſt qu'une maniere indirecte de nous annoncer ſon arrivée à Paris: on ne peut plus en douter d'après cette lettre poſitive.

9 *Février*. Au *Jeu de la Belle* ſuccede un autre jeu, qu'on nomme *les trois Couleurs*. Il ne differe du premier que par le nom & en ce qu'il a moins d'avantage pour le Banquier.

9 *Février*. Les Gluckiſtes n'ont pas manqué de faire beaucoup de calembours ſur le nouvel opéra; ils diſent, que *Roland* eſt un guerrier *ſans cœur*, parce qu'ils n'y trouvent pas de chœurs, comme dans ceux de leur maître: ils ajoutent qu'il ſera bon lorſque nous aurons la *guerre*, c'eſt-à-dire quand Mlle. la Guerre

qui double Mlle. Rosalie, aura pris le rôle d'*Angélique* ; enfin ils logent le musicien dans la *rué des petits-champs*, & le poëte *rue des mauvaises paroles*. Cela signifie qu'ils trouvent la musique foible & les paroles détestables. Cette derniere critique est la plus juste. Il est inconcevable de voir comment M. de Marmontel, par sa refonte, ses coupures & ses interpollations, a sçu faire disparoître l'harmonie & la molesse du poëme de Quinault.

10 *Février* 1778. L'objet de la *Lettre à un Magistrat* est de justifier les Arrêts du Conseil dont se plaignent particulierement les Libraires de Paris, & l'auteur le fait, aux yeux de bien des gens, avec des armes victorieuses sur presque toutes les parties. Il est cependant forcé de convenir à l'égard des contrefaçons que la Loi ne peut légitimer un vol, il ne fait que balbutier pour excuser cette complaisance aveugle & injuste du législateur: il prétend que le gouvernement fermant les yeux sur ces contrefaçons les autorisoit ainsi tacitement, leur donnoit une sorte de caractere, de privilege, & qu'il ne pouvoit ensuite ruiner les contrefacteurs, en condamnant au pilon des ouvrages produits indirectement sous ses auspices. Tout ce raisonnement est pitoyable & dépare le surplus de l'écrit, spécieux, au moins, s'il n'est bien solide.

10 *Février* 1778. Pour entendre le jeu *des trois Couleurs*, il faut se rappeller celui de *la Belle* : il consistoit en un damier ou carte composée de 104 quarrés numérotés. Les pontes choisissoient pour établir leur mise un de ces quarrés; le banquier avoit un sac rempli de boules en nombre égal, il en tiroit une & si elle portoit le numéro choisi, il payoit aux pontes 96 fois la mise, au lieu de 104, qu'il auroit dû payer s'il eût été égal. Ensorte qu'il avoit un bénéfice certain de huit toutes proportions gardées ; il y avoit d'autres façons de jouer, trop longues à détailler ici, mais dont le résultat étoit toujours aussi des-avantageux pour les joueurs.

Le jeu des trois Couleurs differe du premier en ce qu'il ne présente que 102 lozanges & que celui qui gagne ne gagne pas seul : ses deux acolytes ont huit fois la mise, & lui a 80. Ce qui forme un déboursé de 96, pour le Banquier, sur 102 chances; en sorte qu'il n'a que 6 de bénéfice, au lieu de 8 qu'il retiroit à la Belle.

Quoique ce jeu ne soit pas aussi attrayant que la Belle, il prend beaucoup; on commence à le jouer dans les maisons particulieres, mais cependant sous les auspices de la Police qui fournit des banquiers avoués par elle : au moyen du changement de nom on espere éluder les défenses du Parlement, & l'on s'attend

à voir bientôt renaître des tripots où il aura lieu.

10 *Février* 1778. On sait que tout le quartier St. Jacques, & une partie du fauxbourg St. Germain, sont bâtis sur des carrieres creusées tellement qu'on est dans le cas de craindre pour leur bouleversement total, dont on a déja eu quelques avant-coureurs. Il est question de s'occuper sérieusement à remédier aux malheurs qui pourroient arriver dans ces quartiers de Paris, à la moindre commotion violente qu'ils éprouveroient.

M. le Comte d'Angiviller, Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, & M. le Noir, Lieutenant de Police, ont parcouru depuis peu ces souterreins & ils en ont été effrayés: en conséquence, demain il doit y avoir une visite des gens de l'art, pour aviser aux moyens de prévenir quelque catastrophe: c'est M. Hazon qui est chargé de cette expédition pour les Bâtimens, & la Police doit se combiner avec eux sur cet objet. Le Roi fera étayer toutes les rues & les édifices publics & l'on avertira les propriétaires des maisons dont le sol périclitera, de pourvoir à leur sûreté.

10 *Février*. Madame de Bellegarde a fait faire un tableau en forme d'*Ex Voto* à la Reine, en action de graces de l'heureuse délivrance de son mari. Il est représenté avec sa femme aux genoux de S. M. Ils tiennent dans leurs

bras un enfant, sur la tête duquel un glaive est suspendu : la Reine l'écarte de sa main bienfaisante. Cette Princesse a été si flattée de cette marque ingénieuse de reconnoissance, qu'elle a fait placer ce monument dans son appartement, où tout le monde va le voir.

11 *Février* 1778. M. Tronchin, ayant averti samedi le Sr. le Kain du danger où il étoit, l'a exhorté à prendre ses précautions. Un Carme est venu nettoyer cette conscience sale, & le comédien a fait la renonciation ordinaire & a été administré. En conséquence, l'église lui a accordé la sépulture, & il sera enterré avec pompe.

11 *Février*. Madame de Vanrobais, ci-devant Madame la Marquise de Bombelles, Mlle. Camp en son nom, fameuse par son procès contre ce séducteur, vient de mourir d'une maladie de langueur qui l'a fait traîner pendant plusieurs mois. Comme elle étoit Protestante, M. le Curé de St. Nicolas, sa paroisse, s'est présenté plusieurs fois chez elle pour la ramener au giron de l'Eglise, mais il en a toujours été repoussé; elle lui faisoit dire constamment, qu'elle lui étoit bien obligée de son zele, qu'elle avoit un Ministre de sa Religion qui venoit la visiter, l'instruire & la consoler. Elle a conservé cette fermeté jusqu'au bout, en conséquence n'a été enterrée que dans le rit Protestant.

11 *Février* 1778. On doit commencer à plaider cette ſemaine au Palais, Grand' Chambre & Tournelle aſſemblées, une Cauſe très intéreſſante: il s'agit d'un aſſaſſinat commis par les Srs. Chevalier de Queyſſat, Capitaine de Dragons, dans la Légion de Lorraine; Froidefond de Queyſſat, ci-devant Capitaine au Régiment Provincial de Marmande; & Fillol de Queyſſat, ci-devant Capitaine-Aide-Major au même Régiment, en la perſonne du Sr. Beller Damade, Négociant de la ville de Bordeaux.

C'eſt à Caſtillon ſur Dordogne, dont les aſſaſſins ſont habitans, que s'eſt commis le délit, qui n'a heureuſement pas été conſommé en entier. Le plaignant, eſtropié pour le reſte de ſes jours, & à la fleur de l'âge mutilé de la maniere la plus déplorable, ſe préparoit à réclamer la ſévérité du tribunal des Maréchaux de France, Juges du point d'honneur, lorſque les Srs. de Queyſſat, dans l'eſpoir ſans doute d'un meilleur ſuccès, engagerent la conteſtation devant le Juge ordinaire par plainte du 27 Octobre 1775.

Celui-ci, qui eſt le Lieutenant Criminel de Libourne, ne put pas s'empêcher de décréter de priſe de corps les Srs. de Queyſſat. Ils en appellerent au Parlement de Bordeaux; qui par deux Arrêts conſécutifs des 16 Mars & 18 Mai 1776, les débouta de leurs appels, &

ordonna qu'ils seroient transférés dans les prisons du Sénéchal de Libourne, pour leur procès leur être fait & parfait, &c.

Les Srs. de Queyssat, ayant depuis fait casser au Conseil le dernier Arrêt du Parlement de Bordeaux, sur un prétendu défaut de forme, ont été renvoyés au Parlement de Toulouse, qui a confirmé le décret de prise de corps décerné contre les assassins.

Par une nouvelle chicane, ils ont incidenté de nouveau & les voilà au Parlement de Paris. Le bras de la justice, appésanti déja trois fois sur la tête des accusés, est une grande présomption qu'ils sont coupables.

12 *Février* 1778. M. de Voltaire est en effet arrivé à Paris avant-hier dans l'après-dînée: il a mis pied à terre rue de Beaune chez M. le Marquis de Villette, & une heure après il est allé gaillardement & de son pied rendre visite à M. le Comte d'Argental, quai d'Orçay. Il étoit dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pellisse, la tête dans une perruque de laine, surmontée d'un bonnet rouge & fourré, que les petits enfans qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce tems de carnaval, l'ont suivi & hué.

Hier M. de Voltaire s'est tenu toute la journée en robe de chambre & en bonnet de nuit: il a reçu ainsi la cour & la ville: il donnoit pour excuse qu'il étoit extrêmement fatigué,

incommodé : il parloit toujours de ſe mettre au lit & ne s'y mettoit point. Voici quel étoit l'ordre du cérémonial. On étoit introduit dans une ſuite d'appartemens ſuperbes, dont Madame la Marquiſe de Villette, maîtreſſe de l'hôtel, & Madame Denis, niece de M. de Voltaire, faiſoient les honneurs. Elles tenoient cercle. Un valet de chambre alloit avertir M. de Voltaire à chaque perſonne qui venoit; Mrs. le Marquis de Villette & le Comte d'Argental, chacun de leur côté, préſentoient ceux que le Philoſophe ne connoiſſoit pas, ou dont il avoit perdu le ſouvenir; il recevoit le compliment du curieux & lui répondoit un mot honnête, puis retournoit dans ſon cabinet dicter à ſon Sécrétaire des corrections pour ſa tragédie d'*Irene.*

Il paroît que ſa tendreſſe paternelle pour cet ouvrage, qu'il auroit grande envie de voir jouer, n'eſt pas entrée pour peu dans ſon retour ici; mais quelle a été ſa douleur d'apprendre la mort de le Kain!

13 *Février* 1778. Les Gluckiſtes ayant pouſſé les mauvaiſes plaiſanteries juſqu'à donner de la conſiſtance à leurs calembours, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland* : *l'auteur du poëme loge rue des mauvaiſes paroles, & l'auteur de la muſique rue des petits champs*; les Picciniſtes ont pris leur revanche, ils ont fait placarder *M. le Chevalier Gluck, au-*

teur d'Iphigénie, d'Orphée, d'Alceste & d'Armide, *logé rue du grand hurleur*. Ce dernier est parti pour Vienne.

13 *Février* 1778. Le Sr. Audinot, directeur de troupe foraine & rival de Nicolet, a aussi imaginé une piece qui pût amener un siege: il l'a intitulée *les Héroïnes*. Il a enchéri dans cette pantomime sur la magnificence & l'élégance du décore du premier, sur le brillant, la justesse, la précision de l'exécution, & tout Paris court à cette nouveauté.

Matroco n'a point encore eu lieu aux Italiens, & est retardé par la maladie de Madame Trial.

13 *Février*. Les Comédiens François annoncent pour lundi prochain, une représentation d'*Heraclius*, en faveur d'un petit-neveu de Corneille: ils s'en font un mérite, & l'on sait qu'il y a plus de deux ans qu'on les tourmente inutilement pour cela.

13 *Février*. Depuis quelque tems, on parle d'un fils naturel du feu Comte de Lally qui se prétend légitime, & en cette qualité avoir droit de demander la réhabilitation de la mémoire de son pere; mais avant il faut qu'il constate son état. Connu successivement sous le nom de *Trophime*, de *Valcourt*, de *Tolendal*, il veut recouvrer son véritable, de *Lally*: il est à cet effet en instance contre la Comtesse de la Heuze, reconnue dans tous les tems pour

niece à la mode de Bretagne du Comte de Lally. Elle est appellante d'une sentence du Châtelet du 27 Juillet dernier, qui ordonne qu'elle justifiera de sa parenté, sur sa demande à ce qu'il fût fait défense au premier de prendre le titre & la qualité de fils légitime du Comte de Lally. A cette occasion Mlle. Oflyn, Comtesse de la Heuze, vient de faire paroître un Mémoire à consulter pour démontrer la justice de sa demande, & que son adversaire n'est qu'enfant naturel, sans titre ni possibilité d'en pouvoir acquérir pour sa prétendue légitimité.

13 *Février* 1778. Le Kain étoit très vilain, très laid. On prétend qu'il y a chez lui, sous les scellés, plus de cent mille écus en or, ainsi que quantité de bijoux qu'il avoit reçus en présens.

14 *Février*. Les deux Abbayes de St. Wast & de St. Bertin, prétendoient jouir de l'exemption; c'est-à-dire, n'être point soumises à l'Evêque Diocésain & relever immédiatement du St. Siege.

En conséquence de cette exemption, & pour satisfaire aux décrets du Concile de Trente, qui ordonne aux monasteres de cette espece de se mettre sous Chapitres généraux & de s'assembler tous les trois ans, ne pouvant plus faire Congrégation avec d'autres Abbayes du même genre, sous la Domination Autrichien-

ne, à cause de l'Edit rendu en France concernant les Réguliers en 1768, elles avoient pris le parti de l'Ordre de Cluny, elles avoient obtenu des lettres patentes du Roi à cet effet. Telle étoit la matiere de la contestation.

Les Prélats présentoient que ces deux Abbayes n'avoient pu être admises par l'Ordre de Cluny, attendu qu'elles n'étoient pas exemptes & qu'elles n'avoient à cet égard aucuns titres valables.

On trouve dans les différens Mémoires pour & contre cette affaire des morceaux historiques très-curieux, ainsi que des détails très-érudits concernant les moines, les conciles & le droit canon.

14 *Février* 1778: L'enterrement de le Kain, qui devoit avoir lieu le lundi, a été remis à mardi. Les deux Comédies y ont assisté & en conséquence ont donné relâche au théâtre.

C'est le Sr. Bouret, premier semainier de la comédie Françoise, qui a été chargé de la part de la troupe de se retirer par devers le premier Gentilhomme de la Chambre de service, & de lui apprendre cette nouvelle. Le premier Gentilhomme en a rendu compte au Roi, qui a témoigné regretter cet Acteur; mais la Reine surtout en a paru affligée.

14 *Février*. M. de Voltaire continue à garder son appartement, à recevoir des visites & à faire des corrections pour la tragédie d'*Irene*.

Il a été si affecté de la perte de le Kain, qu'il s'est trouvé mal lorsque l'Abbé Mignot lui en a annoncé en même tems & la maladie & la mort.

M. de Voltaire a aussi consulté M. Tronchin sur la constipation habituelle dont il se plaint, & sur le peu de succès de la casse qu'il prenoit trois fois par semaine pour aider la nature. Le Docteur lui a répondu qu'à son âge il n'y avoit que de la patience à avoir; il lui a cependant indiqué quelques remedes pour suppléer au premier.

Du reste, le Philosophe vit à peu près comme à Ferney; il tient son ménage chez le Marquis de Villette & a fait acheter jusqu'aux moindres ustenciles.

M. de Voltaire déclare lui-même ne pouvoir exprimer la joie qu'il a ressentie de l'accueil distingué qu'on lui fait ici. L'Académie assemblée jeudi, a cru devoir députer vers lui par extraordinaire pour le complimenter. Il paroît qu'il ira peu.

15 *Février* 1778. Les comédiens François doivent donner demain une représentation de *Cinna*, au profit du petit-neveu de Corneille. Le Sr. Molé, semainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre insérée au *Journal de Paris*, qui commence par cette phrase: *La Comédie Françoise saisit avec le plus légitime empressement la précieuse occasion d'être utile au sang du*

grand Corneille. Elle indigne tous ceux qui savent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocole insolent que cette troupe semble s'être fait depuis quelque tems. Ce n'est pas comme cela qu'il falloit qu'elle s'exprimât dans une circonstance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir sacré de reconnoissance envers son Maître, son Bienfaiteur & son Pere.

Du reste, on doit savoir peu de gré aux comédiens de la représentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le descendant de Corneille, puisqu'il y a deux ans qu'on leur écrit & qu'on les sollicite à cet égard, & sans doute ils ne se sont déterminés à cet acte de bienfaisance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire, dont ils ont craint les reproches trop mérités.

15 *Février* 1778. On a parlé d'un malheureux, attaché au carcan par Arrêt du Parlement du 15 Janvier, pour fausse déclaration d'attaque & de vol de nuit dans les rues. Il se nommoit *Gaspard Geoffroy*, dit *Saint-Hyppolite*; il étoit garçon ciseleur : on ne lui reprochoit jusques-là aucune bassesse & l'on lui connoissoit de l'honnêteté & des sentimens. Ses camarades l'aimoient, & le dernier jour de son exposition ils l'attendoient pour le consoler, manger avec lui & lui prouver qu'il n'avoit rien perdu de leur estime. Mais il n'a pu survivre à son infamie, &, sous prétexte d'aller la laver,

ver, il s'eſt arraché de leurs bras & s'eſt jetté à la riviere, où il s'eſt noyé. Parmi beaucoup de contes que l'on fait en pareille matiere, il faut diſtinguer cette anecdote, qui eſt aujourd'hui conſtatée.

16 *Février* 1778. On a vu dans les gazettes, différentes lettres du Sr. de Beaumarchais, qui inſtruiſent le public du ſujet de ſa querelle avec Mlle. la Chevaliere d'Eon. La lettre du Miniſtre des Affaires Etrangeres ſemble juſtifier le premier à cet égard, & plus encore le ſilence de la ſeconde, qui n'a rien répondu jusqu'à préſent; auquel cas ſon accuſation paroît d'une folie inconcevable. Le Sr. de Beaumarchais l'explique en la mettant ſur le compte, non de la haine, mais de l'amour: il prétend que Mlle. d'Eon a pour lui une paſſion violente, & qu'il en conſerve dans ſon portefeuille une déclaration expreſſe. Il ajoute, que depuis la publicité de ſes lettres, la Dlle. d'Eon s'eſt préſentée chez lui, lui a fait demander des excuſes, a voulu ſe réconcilier; mais il lui a fait refuſer ſa porte.

16 *Février*. M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages, plutôt que des viſites.

Samedi les comédiens François, ont député vers lui. Le Sr. Bellecour le harangua, & M. de Voltaire lui répondit, après avoir parlé de ſa mauvaiſe ſanté: *je ne puis plus vivre dé-*

formais que pour vous & par vous. Se tournant ensuite vers Madame Vestris, il ajouta: *Madame, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.* Il vouloit parler des corrections qu'il avoit faites à sa piece & qu'il avoit passé la nuit à arranger.

La députation des histrions partie, quelqu'un ayant observé que le Sr. Bellecour avoit débité son discours d'un ton fort pathétique & qui avoit presque attendri les auditeurs, il répondit: *oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un & l'autre.*

On a observé aux comédiens, après le cérémonial rempli, que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille, ils auroient dû préférer de donner cette piece lundi, au lieu d'*Heraclius*. A quoi ils ont promis de se conformer. M. de Voltaire s'est engagé d'y aller, si M. Tronchin le lui permettoit.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience, qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique, il a montré une lettre du Roi de Prusse, qu'il avoit reçue recemment, il a observé que ce Monarque y posoit pour principe qu'il ne falloit pas prendre le bien d'autrui: „ cependant, a-t-il ajouté en „ riant, il veut s'emparer de quelque petite „ partie de la succession de l'Electeur de Baviere, mais sans doute c'est fondé en justi-

„ ce. Quant à l'Empereur, il faut qu'un grand
„ Prince, comme lui, occupe plus de terrein
„ & marche par une voye large & ſpacieuſe,
„ convenable à ſa dignité."

17 *Février* 1778. Mlle. Cecile, eſt ſans contredit aujourd'hui la plus jolie danſeuſe de l'opéra: au talent le plus brillant, elle joint une taille, des graces, une figure, une fraîcheur, une jeuneſſe, qui ſéduiſent & raviſſent. Cette nymphe eſt digne des hommages de tous les amateurs, mais elle ſe refuſe aux adorateurs les plus diſtingués, & ce cœur novice eſt épris d'un jeune danſeur nommé Nivelon, qui poſſede en homme tout ce qu'elle a en femme: par une de ces bizarreries trop communes en amour, il ne répond pas à la paſſion de Mlle. Cecile & il eſt épris à ſon tour de la Dlle. Michelot, danſeuſe figurante, dont les talens & les appas n'approchent en rien de ceux de ſa rivale. Cependant elle a vu dans ſes fers un eſclave Auguſte qui lui a donné un grand relief; M. le Comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ſes regards, & elle eſt aujourd'hui radieuſe des diamans dont l'a enrichie cette Alteſſe Royale. Le Sr. Nivelon a vraiſemblablement été guidé dans ſon inexpérience par cette courtiſanne plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie & rien ne peut le détacher de ſa paſſion.

Mlle. Cécile, dans un accès de jalouſie bien

légitime, vient tout recemment de se livrer à sa fureur; elle a fort maltraité la Dlle. Michelot, & l'on est occupé actuellement à calmer la premiere, dont le mérite personnel fait excuser la fougue & les écarts.

17 *Février* 1778. M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna*, il a été tourmenté depuis dimanche de strangurie, c'est-à-dire d'une difficulté d'uriner: M. Tronchin lui a défendu de sortir. C'est cette incertitude de voir le Philosophe ailleurs que chez lui qui rend le concours encore plus grand: ceux-mêmes qui ne le connoissent pas & n'ont aucun prétexte de s'y présenter d'eux-mêmes, s'y font présenter par d'autres: d'ailleurs, on va-là, à peu près comme à l'audience des Ministres, lui parle qui veut, & bien des gens se contentent de l'entendre & de le contempler.

Comme on a beaucoup varié sur un motif d'intérêt qu'on assigne pour un des sujets de sa venue, voici ce qui en est éclairci. M. Marchand de Varennes, aujourd'hui fermier général & neveu de M. de Voltaire, étoit en nom pour des intérêts accordés à son oncle par feu M. le Comte d'Argenson; le dernier en a transigé avec M. Marchand moyennant 8000 livres de rentes viageres; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé & il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance aussi verreuse & sur un parent proche eut pû déterminer M. de

Voltaire à venir ici dans une auſſi mauvaiſe ſaiſon.

18 *Février* 1778. On annonce par ſouſcription un nouveau Recueil de Romances, de Chanſons & de Vaudevilles avec accompagnemens de Harpe, de Clavecin & de Guitarre, dont les paroles ſeront cependant pour plus de commodité ſéparées de la muſique. Ce recueil doit ſervir de ſuite au *Nouveau Chanſonnier François*, mais abſolument gothique & dont les airs monotones & funéraires ſont plutôt à oublier, & à l'*Anthologie Françoiſe* faite avec plus de goût, quant aux petits poëmes, mais non moins inſipide pour la muſique; dont le genre a changé abſolument.

18 *Février*. Lundi M. de Voltaire n'a point donné d'audience générale à cauſe de ſon indiſpoſition du dimanche, mais il a reçu quelques perſonnes en particulier, malgré les ſoins de M. de Villette à veiller à cette précieuſe ſanté & à empêcher les importuns de pénétrer. Les perſonnages les plus diſtingués qui ont eu le bonheur de voir le Philoſophe, ſont le Docteur Franklin, Madame Necker, M. l'Ambaſſadeur d'Angleterre & M. Balbaſtre. On a admiré comment il a varié ſa converſation pour des acteurs auſſi divers & ſurtout avec quelle grace, quelle vivacité, quel eſprit il a cherché à plaire à la femme du Directeur général des Finances.

Quoiqu'il ſe plaignît du mal de tête, il a voulu flatter l'amour-propre de l'Artiſte renommé qui étoit venu lui rendre hommage, il lui a demandé une piece de clavecin & cet habile homme a ſemblé charmer les maux du malade.

18 *Février* 1778. Les médecins connoiſſent enfin le genre de maladie ou plutôt de mort prochaine de M. l'Abbé Terrai: c'eſt une humeur qui s'eſt jettée ſur un pied cet été, qui eſt rentrée & qui s'eſt portée à la poitrine. Le Docteur le Roi, appellé comme très expert en pareil cas, avoit été d'avis d'un cautere: le Docteur Bouvard l'a rejetté & le malade auſſi, ayant grande confiance en celui-ci.

Dès la premiere viſite du Curé de St. Sulpice, l'Abbé Terrai avoit promis qu'il feroit ce qu'il conviendroit en tems & lieu & joueroit bien ſon rôle; il a tenu parole en demandant le viatique *proprio motu*. Il ſouffroit horriblement, ne pouvant plus ſe lever ni paſſer une robe de chambre ſans douleur.

18 *Février*. Mercredi dernier M. Hazon & ſa ſuite au nombre de quinze ſont deſcendus en effet dans les carrieres par une ouverture qui eſt au Val de Grace. Ils ont marché pendant cinq heures entieres dans ces immenſes ſouterrains, & en ſont ſortis par l'Obſervatoire; & du léger apperçu de cette viſite, il a réſulté la néceſſité de prendre des précautions

pour la fûreté des quartiers de Paris correfpondans à ces efpeces de gouffres ; mais cela demande un travail long & difficile. Il eft queftion de lever une carte de ces carrieres, pour diftinguer les rues & édifices à étayer par le Roi, & les maifons de chaque particulier pouvant péricliter.

Ce qui prouve le danger d'une telle expédition, c'eft que lors d'une premiere defcente faite par gens de bonne volonté, l'un d'eux s'étant écarté de fes camarades, comme il revenoit il s'éboula entr'eux & lui une maffe fi confidérable qu'il fallut vingt - quatre heures de travail pour le dégager & le ramener à la lumiere; il ne s'enfuivit heureufement aucun accident.

19 *Février* 1778. M. l'Abbé Terrai n'a été en effet adminiftré que mardi matin. M. le Curé de St. Sulpice a voulu vraifemblablement rendre cette cérémonie plus éclatante, afin de réparer autant qu'il étoit poffible, le fcandale donné par le moribond durant fa vie fort débordée.

19 *Février*. M. d'Arget, Miniftre en France du Prince Evêque de Liege & du Prince Evêque de Spire, eft très mal d'un accident grave & fort fingulier. Depuis quatre ans il prétendoit avoir une arrête dans le gofier, fans que cela l'incommodât. Cependant il lui eft

venu, il y a quelques mois, une grosseur à la gorge; il a fallu l'ouvrir, & l'on en a retiré en effet un corps étranger. Depuis lors la playe rend un pus très infect, le malade ne peut mâcher, il a peine à parler, & il est dans un état déplorable. C'est M. Tronchin qui le suit & a présidé à l'extraction de l'arrête. Ce Ministre est connu par la bienveillance dont l'honore le Roi de Prusse, qui lui a adressé une Epître qu'on lit dans les Oeuvres du Philosophe de Sans-Souci.

19 *Février*. M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au Docteur Tronchin qui lui a trouvé les jambes enflées, il l'a fait coucher & lui a déclaré qu'il ne répondoit pas de sa vie, qu'il n'avoit pas huit jours à exister s'il ne se conduisoit pas autrement & ne prenoit un repos absolu: en conséquence le vieillard effrayé ne voit plus personne, & se refuse aux gens de la plus haute considération: il s'écrie que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages qu'on veut lui rendre; cependant il ne peut s'abstenir de travailler & accable d'écritures son Secrétaire Vagnieres pour cette malheureuse tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire est d'autant plus affligé d'un tel contretems, que M. le Comte d'Artois l'a fait assurer de sa bienveil-

veillance & du plaisir qu'il auroit de le voir à la comédie, & l'invitoit en même tems de lui faire savoir le jour où il pourroit y aller.

La Reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par respect pour son auguste mere, qui regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuveroit pas cette démarche, a fait dire aussi à ce Philosophe qu'elle seroit fort aise qu'il assistât à la cour à la représentation de quelqu'une de ses pieces.

C'est à l'occasion de cette inimitié qu'on assure que l'Empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney & voir le Philosophe, pour se conformer à la parole qu'il en avoit donnée à l'Impératrice Reine.

20 *Février* 1778. Le tripot lyrique est dans une grande fermentation au sujet du Sr. de Vismes, qui vient prendre à Pâques la direction de ce spectacle. Chaque jour, quelqu'un des Coryphées du Chant ou de la Danse demande sa démission, & l'on juge qu'il y a une cabale très acharnée contre lui.

20 *Février*. M. Barthe se presse de faire jouer sa comédie de *l'Homme personnel*; elle est annoncée pour aujourd'hui, quoique les comédiens ne soient pas trop prêts. L'auteur craint d'être arrêté dans ses succès par la tragédie de M. de Voltaire.

21 *Février*. Deux fermier sortent ensemble

de leur village , ils cheminent allant à leurs affaires, ils prennent querelle, la rixe s'échauffe, l'un d'eux tue son camarade : son premier mouvement est de fuir. La réflexion lui suggere de revenir sur ses pas & de jetter le cadavre dans une petite riviere voisine pour ne laisser aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il est tellement bourrelé de remords que le lendemain n'y pouvant plus tenir il va à confesse à son curé, s'accuse du meurtre & raconte comment il s'est passé : le curé lui impose pour la satisfaction du péché une pénitence proportionnée, & du reste lui conseille, afin d'éviter tout soupçon, de rester & de garder le plus profond silence.

Le même jour, le Pasteur devoit dîner chez le fermier défunt. Il y va, & trouve la famille dans l'ignorance absolue de la perte de son chef, & tout le monde paroît fort gai. Le contraste de cette joye, avec le secret funeste qu'il recele dans son sein, afflige & gêne tellement le curé qu'il fait pendant le repas une très triste figure. On l'interroge sur son embarras apparent, il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention & los rumine : dans la nuit son imagination s'exalte, il se persuade que son pere est mort & que le curé le sait. Dès le grand matin il va chez lui pour lui demander l'explication de

ses propos entrecoupés de la veille; celui-ci se repentant d'en avoir trop dit, élude & prétend ne rien savoir, n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain ce jeune homme bouillant & agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus sinistres, fait part de ses craintes à un frere, & de la résolution où il est de forcer le Curé à s'expliquer : il s'arme d'un pistolet & tous deux vont ensemble chez lui. Après les premieres instances, auxquelles le Pasteur résiste, le jeune homme furieux lui montre le pistolet & lui déclare qu'il est résolu de lui brûler la cervelle s'il ne découvre ce qu'il sait sur la mort de son pere dont il ne doute plus : l'autre, présent, l'invite aussi à ne pas porter par son refus son frere à exécuter sa menace. . . . Le Curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La chose s'ébruite, le meurtre s'apprend, le Ministere public en est instruit, l'affaire est portée au Parlement de Toulouse, qui renvoye absous le meurtrier, condamne le Curé à être brûlé vif, & les deux freres à être rompus vifs. On s'est pourvu contre l'Arrêt; il a été cassé & ils ont été renvoyés par devant le Parlement de Paris, qui examine actuellement ce procès vraiment romanesque, & fait la matiere des Consultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'Arrêt de Toulouse conforme à la lettre de la Loi, mais on le trouve

bien rigoureux & l'on espere que tous les coupables auront leur grace.

21 *Février* 1778. La fermentation élevée dans le sein du théâtre lyrique contre le futur administrateur, est occasionnée surtout par le projet annoncé du Sr. de Vismes de réformer ou de diminuer du moins considérablement les *feux*. On entend par ce mot les gratifications accordées aux coryphées à raison de la quantité de fois qu'ils jouent ou dansent dans un Opéra; ce qui doubloit presque les appointemens de plusieurs. Leur dessein, en s'ameutant ainsi contre ce Directeur, seroit de le dégoûter & l'empêcher de remplir son plan.

Il y a aussi à la comédie Françoise beaucoup de divisions pour les rôles de le Kain : le Sr. Molé prétend avoir droit de choisir tous ceux qui lui conviendront avant tout autre, & le Sr. Monvel doublant celui-ci, veut après lui en faire autant; en sorte qu'il ne resteroit au Sr. la Rive qu'une douzaine de rôles, appellés en termes techniques les *taureaux*, c'est-à-dire les rôles les plus violens au théâtre, exigeant des poumons que ni l'un ni l'autre n'ont.

Le Sr. la Rive, au contraire, déclare qu'ayant été reçu pour doubler le Kain, tous les rôles à sa mort doivent lui être dévolus.

Cette contestation très vive ayant occasionné des propos, des injures & des menaces

dans l'ordre des honnêtetés dramatiques, doit être portée aujourd'hui par devant le Maréchal Duc de Duras, le Gentilhomme de la Chambre, à qui les autres ont abandonné la direction de ce tripot.

22 *Février* 1778. Le jour où le Docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire, il lui a présenté son petit-fils, & par une adulation indécente, puérile, basse & même, suivant certains dévots, d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant : le Philosophe ne jouant pas moins bien la comédie que le Docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent & a prononcé avec emphase ces trois mots : *Dieu*, *Liberté*, *Tolérance*.

M. de Voltaire, non moins étonnant au physique qu'au moral, s'est trouvé beaucoup mieux le jeudi ; ses jambes se sont desenflées & il s'est occupé de la distribution des rôles de sa tragédie. Le seul Maréchal Duc de Richelieu a eu permission de le voir, relativement à cet objet. C'étoit un spectacle curieux d'observer ces deux vieillards & de les entendre ; ils sont du même âge à peu près ; le Duc est un peu plus jeune ; mais, malgré sa toilette & sa décoration, il avoit l'air plus cassé que M. de Voltaire en bonnet de nuit & en robe de chambre. Celui-ci est convenu de se transporter dimanche à la comédie & d'y assister

à un premier essai de répétition, le cahier à la main, pour connoître la portée de chaque acteur.

Vendredi M. de Voltaire a tellement travaillé qu'il n'a pas laissé à son Secrétaire le tems de s'habiller. Madame la Comtesse Du Barry s'est présentée l'après-dîné pour le visiter: on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffroit de paroître devant cette beauté sans toilette & sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances & réparé par les graces de l'esprit ce qui lui manquoit du côté de l'élégance extérieure.

22 *Février* 1778. M. le Marquis de Villette ayant demande à Mlle. Arnoux ce qu'elle pensoit de sa femme, après l'avoir vue? „ C'est, „ lui a-t-elle répondu, *une fort belle édition* „ *de la Pucelle.*" Il faut se ressouvenir que la Marquise de Villette est une Demoiselle de Varicourt, élevée depuis plusieurs années chez M. de Voltaire.

22 *Février*. Malgré l'annonce faite déja dans l'almanach Royal de la suppression de treize Fêtes par Mgr. l'Archevêque de Paris dans son Diocese, on commençoit à craindre qu'elle n'eût pas lieu par la difficulté qu'elle excitoit au Parlement. Les Magistrats sentoient que ce seroit treize jours de travail plus pour eux & cette fatigue les allarmoit. On les a fait rougir en-

fin de cette pitoyable raison, & après beaucoup de pour-parlers & de négociations, le 20 de ce mois les Grand' Chambre & Tournelle assemblées, il a été enrégistré des *Lettres patentes du Roi*, données à Versailles en Février, *confirmatives d'un Mandement de l'Archevêque de Paris portant suppression de plusieurs Fêtes dans son Diocese.*

Ces Patentes portent expressément: *enjoignons aux Officiers de Justice & de Police de tenir la main, & ordonnons qu'aux jours dont les fêtes sont retranchées par le Mandement, ils entrent au Palais pour y faire leurs fonctions ordinaires.*

On a publié aussi le Mandement de l'Archevêque de Paris qu'il a refondu. Celui-ci est daté du 11 Février: il est fort verbeux, fort capucinal, dénué de noblesse & de dignité.

Ne voulant rien perdre des jeûnes, le Prélat ordonne que les quatre supprimés avec les fêtes qui y donnoient lieu & y obligeoient, seront remplacés par d'autres ordonnés pour les vendredi & samedi de la premiere & seconde semaine avant le carême.

22 *Février* 1778. Hier l'enflûre est un peu revenue aux jambes de M. de Voltaire; il a été en retraite toute la journée & n'a vu que le médecin: on doute qu'il soit en état d'aller aujourd'hui à la comédie, ou même de faire venir les comédiens chez lui, comme on le lui

a proposé. Quoiqu'il lui fût défendu de rien faire, il a encore travaillé toute la journée.

23 *Février* 1778. On étoit bien surpris de voir Mlle. d'Eon rester dans le silence & se laisser écraser impunément par les sarcasmes, les injures & même les raisons victorieuses du Sr. de Beaumarchais. On voit dans le monde aujourd'hui une réponse de cette fille célebre, mais elle est encore fort rare, quoiqu'elle eût intérêt de la répandre avec la plus grande profusion.

23 *Février*. On annonce un *Journal Militaire*, dédié à *Monsieur*, Frere du Roi, par une Société de gens de Lettres & d'anciens Militaires.

En 1770 on avoit entrepris un semblable Journal sous le nom d'*Encyclopédie Militaire*, mais il n'avoit pas été loin. On le régenere aujourd'hui; on en doit suivre les premiers erremens & la division des objets qu'on y traitois, mais avec des améliorations & des articles nouveaux. Cet ouvrage, contenant quatre feuilles chaque Numéro, paroîtra pour la premiere fois le 1er. Avril prochain & deux fois par mois.

24 *Février*. M. de Voltaire, dimanche dernier, malgré l'enflure de ses jambes, s'étant jugé en état de recevoir les Comédiens, a fait chez lui la distribution & la confrontation des rôles d'*Irene*. On est disposé pour commencer

bientôt & sérieusement les répétitions, & l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le Maréchal Duc de Richelieu étoit présent à la scene & c'étoit un spectacle plaisant de voir les deux vieillards se démener au milieu de ce troupeau d'histrions. Le soir, le poëte s'est trouvé fatigué & a été obligé de se coucher à huit heures.

Quoique le Roi ait déclaré qu'il n'aimoit ni n'estimoit M. de Voltaire & que M. de Maurepas l'ayant pressenti sur le desir de cet illustre expatrié de venir à Versailles, S. M. lui a répondu que c'étoit bien assez qu'elle fermât les yeux sur son séjour à Paris; cependant par une inconséquence apparente, mais qui s'explique si l'on veut y réfléchir, M. le Comte d'Angivilliers a obtenu que dans les statues à faire exécuter par l'Académie de Sculpture après les dernieres ordonnées, celle de M. de Voltaire seroit comprise. Ce Directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle flatteuse pour son amour-propre, il a cru que M. Pigal, chargé de ce travail, seroit le messager le plus agréable à lui envoyer: le grand poëte comblé a répondu à l'Artiste, aussi chargé de la Statue du Maréchal de Saxe, par les six vers suivans:

Le Roi connoît votre talent :
Dans le petit & dans le grand
Vous produisez œuvre parfaite.
Aujourd'hui, contraste nouveau !
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette.

24 *Février* 1778. Samedi *l'Homme personnel*, comédie en cinq actes & en vers, n'a eu aucun succès. Le principal caractere n'est qu'un apperçu, & tous les autres sont pitoyables : les actes, d'une longueur excessive pour la plupart, ont extrêmement fatigué le spectateur. Il y a dans l'intrigue quelques moyens heureux que le Poëte n'a pas eu l'art de faire valoir, en les motivant mieux & en les développant avec adresse. Quelques morceaux détachés & tenant peu au contexte de l'ouvrage, ont été applaudis seulement : mais, en général, le style n'est pas excellent ; il y a des expressions basses, des façons de parler proverbiales & qui ne vont point au ton des personnages. L'*Egoïsme* de M. Cailhava valoit cent fois mieux.

24 *Février*. Pour donner une idée du genre des conversations de la ville & même de la cour, on va rapporter un calembour qui a fait une grande fortune & que l'on cite partout ; il a été dit dans les jours où l'on craignoit le plus la guerre. On sait que les Rois

font auſſi ſujets aux foibleſſes de la nature & de l'humanité, Louis XVI, au milieu d'un gros de courtiſans, laiſſa échapper un ſigne d'affections venteuſes. . . *Bonne marque*, s'écrie le Marquis de Bievre préſent: *voilà des bruits de Paix* (de Pet) *qui courent à Verſailles.* — *Vraiment*, reprend un autre Seigneur, dont par malheur on n'a pas retenu le nom, *ils n'ont pas lieu ſans fondément.*

24 *Février* 1778. Le Réglement projetté par le Bureau de Légiſlation Dramatique, & remis au Maréchal Duc de Duras, Gentilhomme de la Chambre, qui a le plus à cœur la réunion des auteurs avec les comédiens, a été communiqué à ceux-ci, qui ont commencé par jetter les hauts cris, par déclarer qu'ils ne pouvoient acquieſcer à des conditions auſſi dures, auſſi injuſtes, auſſi aviliſſantes. Le Maréchal leur a repliqué qu'on leur donnoit l'alternative d'une ſeconde troupe. Cette autre propoſition les a encore plus allarmés & ils ont pris le parti de diſcuter le Mémoire de leurs adverſaires & d'y répondre: ils eſperent ainſi allonger la conteſtation & ils attendent tout du bénéfice du tems.

25 *Février*. Mlle. la Chevaliere d'Eon a enfin rompu le ſilence injurieux qu'on lui reprochoit dans ſa querelle avec le Sr. de Beaumarchais. Elle le fait par un volume d'écritures, où il y a malheureuſement beaucoup plus

de plaiſanteries que de bonnes raiſons: elle ne prouve pas bien directement que ſon adverſaire lui ait friponné 60,000 livres ; mais elle révele beaucoup d'iniquités, de turpitudes de cet aventurier, n'éxiſtant que d'intrigues & de fourberies, comme n'en ont jamais douté ceux qui le connoiſſent.

Dans une premiere Lettre intitulée *Très humble réponſe à très haut & très puiſſant Seigneur, Monſeigneur, Pierre Auguſtin Caron, ou Carillon, dit Beaumarchais, &c.* elle le turlupine d'abord ſur ſes qualités, & elle établit les ſiennes avec beaucoup d'emphaſe. Elle refute les prétendues obligations dont il ſe prévaut pour l'accuſer d'ingratitude, & elle forme ſa demande, non de 60,000 livres, mais de 256,763 livres 10 ſols, dont elle prétend être fruſtrée, ſans dire cependant que Caron les ait miſes dans ſa poche; mais elle donne à entendre ce dont on ſe doutoit bien encore, qu'il s'eſt prévalu de ſes négociations avec elle pour s'initier dans les ſecrets du Miniſtere, ſe faire valoir même, en ſacrifiant les intérêts de cette Demoiſelle, lorſqu'il faiſoit vis-à-vis d'elle des actes de zele, pour gagner lui-même beaucoup d'argent en ſe mêlant d'affaires qu'il ſe trouvoit par-là à portée de connoître & de gérer: enfin le reproche le plus grave, c'eſt d'avoir abuſé de la connoiſſance du ſexe de la Dlle. d'Eon, afin d'en tirer une nou-

velle ſource de fortune, & devenant croupier de ceux qui parioient qu'elle étoit fille. Elle donne à entendre par des reticences multipliées qu'elle auroit à cet égard des infamies ſans nombre à révéler ſur le compte de ce perfide agent.

Cette Lettre, trop longue, trop verbeuſe, où les anecdotes piquantes qu'elle ſuppoſe ne ſont pas aſſez éclaircies, & les ſarcaſmes ſont émouſſés par quantité de phraſes oiſeuſes, eſt datée du Petit Montreuil près Verſailles, le lundi jour de la Purification, 1778.

Suit un *Appel à mes Contemporaines.* C'eſt un écrit par lequel la Dlle. d'Eon dénonce Beaumarchais & le livre à toutes les femmes de ſon ſiecle, comme ayant voulu élever ſon crédit ſur celui d'une femme, faire ſa cour aux dépens d'une femme, obtenir des richeſſes ſur l'honneur d'une femme, & enfin venger ſon eſpoir fruſtré en écraſant une femme, &c.

Cet *Appel* eſt daté du même jour.

Cartel dans mon nouveau genre, eſt la troiſieme piece annexée à ce recueil; il eſt toujours daté de Montreuil le 8 Février: il en réſulteroit, que la Dlle. d'Eon, dès les commencemens de la négociation, ayant reconnu l'homme, a réclamé auprès de M. de Vergennes contre cet indigne agent, qui abuſoit de ſa commiſſion pour obtenir d'*immenſes richeſſes par la manifeſtation de ſon ſexe:* qu'il s'étoit laiſſé

pour fubftitut le Sr. Morande, & que ce n'eft qu'en traitant directement avec le Miniftre que la Chevaliere d'Eon a terminé & eft venue dans ce pays-ci. Elle prétend que tout ceci feroit éclairci par fes lettres à M. de Vergennes, qu'elle fupplie de faire connoître, & par celles de Beaumarchais, qu'elle fomme de produire.

La derniere piece de la collection, eft *feconde Lettre aux femmes*, datée de Paris le 10 Février 1778. La Chevaliere d'Eon y triomphe de la décifion du Banc du Roi inférée dans les gazettes, par laquelle le Lord Mansfield a prononcé que fon tribunal ne s'occuperoit plus des conteftations au fujet du fexe de l'être amphibie en queftion, attendu que *la vérification bleffant la bienféance & les mœurs & qu'un tiers fans intérêt* (la Chevaliere d'Eon) *pouvant en être affecté, la caufe devoit être mife au néant.*

25 *Février* 1778. M. le Maréchal Duc de Duras a décidé la conteftation élevée entre les comédiens au fujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, diftribuées entre *Molé*, *Monvel* & *la Rive*. On a fait fur ce dernier la plaifanterie fuivante, qui n'eft pas d'un admirateur de fon talent:

Ah! quel affreux malheur m'arrive,
A dit Melpomene à Caron;
Le Kain a paffé l'Acheron,
Mais il n'a point laiffé fes talens fur la Rive.

25 *Février* 1778. Le Docteur Franklin s'humanisé & se montre dans les sociétés, même galantes, ce qui manifeste de plus en plus sa bonne union avec notre gouvernement & la satisfaction qu'il ressent des nouvelles heureuses de son pays. Derniement il étoit à un Bal, chez Madame de Floissac, la femme d'un financier. Il y avoit beaucoup de jeunes & jolies Dames, & toutes ont été successivement lui rendre hommage & l'embrasser, malgré ses lunettes qu'il porte toujours sur le nez.

Du reste, on est un peu scandalisé du luxe qu'il tolere dans ses petits-fils & qui contraste trop avec sa simplicité. Ils ont arboré les *talons rouges* ; décoration frivole, bonne à la cour de Versailles, mais indigne des descendans d'un des chefs du Congrès de Philadelphie.

26 *Février*. M. l'Abbé Sabattier, Conseiller Clerc au Parlement, homme aimable, d'excellente société & dans le genre de l'Abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant un de ces jours derniers malignement questionné sur ce que c'étoit qu'une femme, répondit sur le champ par le Quatrain suivant :

Quoi ! me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi, dont le destin est d'ignorer l'Amour !
D'un aveugle affligé, vous déchireriez l'ame,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

26 *Février* 1778. M. l'Abbé Terray a ordonné par son testament, que son corps seroit transporté à sa terre de la Motte; ensorte qu'après avoir été présenté à St. Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple a témoigné la plus grande joie à son convoi. Lorsqu'on lui portoit le Bon-Dieu, les poissardes, en possession de distribuer les réputations & presque toujours judicieusement, avoient déja crié dans leur langage énergique: *on a beau lui porter le Bon Dieu, il n'empêchera pas que le Diable ne l'emporte.*

26 *Février*. Les Comédiens Italiens se sont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du musicien Gretry, qui craignoit de participer à la chûte de ce Drame, & auroit bien desiré transporter ailleurs sa musique.

La meilleure piece à ce théâtre n'auroit pas attiré tant de monde. La Reine, qui étoit venue au Bal de l'Opera, n'a pas voulu manquer cette représentation. On savoit combien le Monarque avoit goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avoit tant amusé: on savoit qu'à Chantilly où *Matroco* avoit été imaginé & enfanté, il avoit extrêmement amusé le Prince de Condé & sa cour, & chacun étoit empressé de voir l'effet qui en résulteroit à Paris. Il n'a pas été heureux; on a admiré sa musique, el-

elle a paru délicieuse; mais le poëme a tellement ennuyé, malgré ce secours, malgré le jeu des acteurs, malgré la pompe du spectacle, la richesse des habits, la variété des décorations & tous les accessoires possibles, qu'on a entendu des spectateurs s'écrier presque involontairement: *ah! que ne suis-je Roi ou Prince pour trouver cela beau!*

S. M. a applaudi dans les commencemens, mais à la longue l'ennui l'a gagnée, & elle s'est rangée du côté du public.

27 *Février* 1778. La populace pendant le transport du corps de M. l'Abbé Terrai, sortant de son hôtel à la paroisse, ayant témoigné son peu de respect pour un Ministre dont vivant elle avoit brûlé l'effigie, la famille a craint que sa fureur ne s'accrût au point d'insulter dans la traversée de Paris les infames reliques du défunt, elle a demandé en conséquence douze homme du guet à la Police pour escorter le corbillard jusqu'à une certaine distance de la capitale.

28 *Février*. Malgré le grand nombre de partisans & d'admirateurs de M. de Voltaire, il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots & du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici son arrivée & de la sensation incroyable qu'elle a produit; ils ont cherché d'abord à se prévaloir des défenses qu'ils croyoient exister sur lesquelles il lui

étoit interdit de reparoître dans cette capitale ; ils ont compulsé les registres de la Police, ceux du Département de Paris, ceux des Affaires Etrangeres, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque bout de lettre de cachet dont ils pussent s'autoriser pour le perdre pieusement dans l'esprit du Roi, déja très mal disposé contre lui: projet dans lequel ils espéroient être secondés par Monsieur, ne goûtant pas d'avance le corpyhée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire & que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son inquiétude naturelle, & à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute une foule de ses ouvrages brûlés pouvoient servir de prétexte à lui faire son procès ; mais il n'en a signé aucun : ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes, qu'il a toujours desavoués, & il faudroit établir une instruction en regle qui seroit trop odieuse dans ce siecle éclairé & à laquelle ne se prêteroit pas aujourd'hui le Parlement, dans le sein duquel il a des parens, des amis & des admirateurs.

Le Fanatisme est donc réduit à s'intriguer lourdement d'un côté, à crier au scandale de l'autre, & à gémir universellement du séjour de cet Apôtre de l'Incrédulité dans cette ville. Mgr. l'Archevêque, comme le plus inté-

reſſé à ſon expulſion & le plus zélé pour la défenſe de la religion, en a écrit directement au Roi : mais on a repréſenté à S. M. que ce vieillard déja fatigué de ſon déplacement dans une pareille ſaiſon, d'une longue route & de la multitude de viſites qu'il avoit reçues & encore plus affecté du chagrin de déplaire au Monarque, ne pourroit retourner à Ferney dans le moment ; que ce feroit une inhumanité de l'y contraindre, qu'il en mourroit, & qu'il étoit de la bonté de S. M. de le laiſſer repartir de lui-même, ainſi qu'il ſe le propoſoit.

Voilà où en étoient les choſes, lorſque M. de Voltaire eſt tombé ſérieuſement malade par l'accident grave du crachement de ſang qui lui eſt ſurvenu. C'eſt la matiere de nouvelles inquiétudes pour les Prêtres ; il eſt queſtion de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du moins d'en obtenir quelqu'acte extérieur de religion dont ils puiſſent ſe prévaloir & triompher.

C'eſt à quoi ſont attentifs de leur côté ceux qui l'entourent ; c'eſt ce qui les oblige de diſſimuler leurs inquiétudes & de ne pas laiſſer tranſpirer au dehors les nouvelles fâcheuſes de ſon état : on ne donne le bulletin qu'aux amis connus.

1er. *Mars* 1778. Les amis de M. de Voltaire ſentant la difficulté qu'il ſéjourne ici longtems à cauſe des clameurs des dévots & du

Clergé, & craignant d'ailleurs pour sa santé, qui a commencé à s'altérer peu de tems après son arrivée, songeoient sérieusement à l'emmener lors de son accident. Madame de St. Julien, surtout, en grande liaison avec lui, faisoit préparer une voiture faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il est bien à craindre que ces précautions prises trop tard ne deviennent inutiles.

Il paroît qu'on doit attribuer le crachement de sang qui lui est survenu le mercredi, aux efforts qu'il avoit faits le dimanche précédent lors de la répétition de sa piece, qu'il s'est trouvé obligé de déclamer presque en entier pour donner à chaque acteur le ton de son rôle. Et comme cet accident étoit la suite d'une fatigue extraordinaire, on critique les saignées faites en pareilles circonstance & à son âge. Il ne voit plus personne que sa famille; tout travail lui est interdit absolument, & il reste presque toujours au lit: il fait bonne contenance cependant & rassure les assistans, en disant que ce n'est rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvemens dans le Clergé pour aviser aux moyens de se conduire vis-à-vis du coryphée de la Philosophie: & les Philosophes à leur tour redoublent d'efforts pour que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

1er. *Mars* 1778. On continue les représen-

tations de *l'Homme personnel*, malgré la répugnance que le public avoit témoigné pour le revoir; mais on sait que tout va aujourd'hui, graces à certaines manœuvres des auteurs. Celui de cette comédie y a fait quelques corrections, qui, en la rendant moins ennuyeuse ne lui donnent pas une marche plus vive, un intérêt plus réel & ne sauvent pas du ridicule les caracteres, tous manqués & surtout le principal.

Matroco va aussi, & quoique hué à la seconde représentation, il étoit affiché pour la troisieme. Malheureusement une actrice est tombée malade, ce qui a obligé de l'interrompre.

2 *Mars* 1778. Avant que M. de Voltaire tombât malade, Madame Dudeffant lui avoit écrit pour aller voir *Roland* avec elle; il répondit par le billet suivant:

> De ce *Roland* que l'on vous vante
> Je ne puis avec vous aller, ô Dudeffant,
> Savourer la musique & douce & ravissante:
> Si Tronchin le permet, Quinault me le defend.

Cette chûte épigrammatique est piquante pour M. Marmontel, à qui le poëte fait ainsi reproche indirectement d'avoir ôsé retoucher le Poëme de Quinault.

M. de Voltaire disoit toujours à Ferney qu'il ne mourroit pas content qu'il n'eût vu encore une représentation de la comédie françoise &

une féance publique de l'Académie. Il étoit à la veille de jouir de ce double fpectacle, ou, pour mieux dire de ce double triomphe, & cependant il eft à craindre qu'il n'en foit privé pour jamais, fon état devient de plus en plus inquiétant, il continue à cracher un peu de fang.

Au refte, on ne fait même fi la féance publique de l'Académie Françoife n'auroit pas fouffert quelque difficulté; du moins les Prélats euffent-ils beaucoup remué pour empêcher le Roi de la permettre. Ils ont déja été trop fcandalifés de la députation de cette compagnie vers le coryphée de l'impiété, en ce qu'indépendamment de l'éclat que faifoit cet acte folemnel, il lioit en quelque forte le clergé aux hommages qu'on lui rendoit en la perfonne de plufieurs Cardinaux, Archevêques, Evêques & Abbés, membres de l'Académie, & par conféquent cenfés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi & anathématifé le Prince de Beauveau qui portoit la parole. Les plaifans fe font contentés d'en rire, ils ont dit que *c'étoient les membres qui alloient chercher le corps.*

2 *Mars* 1778. Un paffage de la Lettre de Mlle. d'Eon au Sr. de Beaumarchais, a donné lieu de découvrir une anecdote plaifante, mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé *Muffon*, plus habile farceur

qu'artiſte ; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner & ſurtout celui de femme. Madame de Fourqueux, une virtuoſe préſidant à un bureau de bel-eſprit, avoit témoigné la plus grande envie de voir la Chevaliere d'Eon, qu'elle n'avoit jamais connue ſous aucun ſexe. Un plaiſant, voulant tourner en ridicule cette Dame, lui promet de la lui amener à ſouper; il donne le mot au peintre, & le jour pris pour cette petite comédie la Dlle. d'Eon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avoit invité Madame de Fourqueux, il y en avoit de très curieuſes; elles avoient projetté entre elles de vérifier abſolument le ſexe de cet être amphibie & de réſoudre un ſi ſingulier problême. Au moment où elle étoit paſſée dans la garde-robe, elles la ſuivent ſous prétexte d'un même beſoin & ſuivant un uſage aſſez commun aux femmes. Là ſe trouvant en force, elles veulent abſolument ſatisfaire leur deſir. Le Sr. Muſſon les prie, les ſupplie à épargner ſa pudeur puis ſe défend comme beau diable, enfin ſes forces s'épuiſant, il laiſſe pénétrer les mains des curieuſes, qui trouvent un monſtre & font des cris épouvantables. La Dlle. d'Eon les larmes aux yeux les conjure du moins de lui garder le ſecret ſur le myſtere politique & l'on rentre.

Madame de Fourqueux, qui avoit entendu les cris, veut ſavoir ce que c'eſt : on le lui

dit à l'oreille, en lui demandant le même secret : dès le lendemain elle n'a rien de plus pressé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui la veille même avoit passé la soirée avec la Chevaliere, lui rit au nez, lui fait voir l'alibi; elle reconnoît qu'elle a été dupe de quelqu'imposteur. Les Dames enchantées de leur découverte, devenues ainsi l'objet de la risée générale, reconnoissent le danger d'une curiosité indiscrete.

3 *Mars* 1778. Quelqu'un des Philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il auroit desiré, lui dit : „ vous êtes bien bon; savez-vous ce qui vous „ seroit arrivé? je vais vous l'apprendre. Le „ Roi avec son affabilité ordinaire vous auroit „ ri au nez & parlé de votre chasse de Fer„ ney; la Reine de votre théâtre; Monsieur „ vous auroit demandé compte de vos reve„ nus ; Madame vous auroit cité quelques„ uns de vos vers; la Comtesse d'Artois ne „ vous auroit rien dit; & le Comte vous au„ roit entretenu de la Pucelle."

Les vers du Marquis de Villette adressés à M. de Voltaire à l'occasion de sa prétendue convalescence, insérés dans le *Journal de Paris*, ne peuvent rassurer sur l'état de ce vieillard: le Marquis & lui ont été fâchés de l'éclat donné par ce même journal à l'accident du

ma-

malade & on a insinué au rédacteur de n'en plus parler afin d'endormir la vigilance du clergé & de pouvoir éconduire sans scandale les prêtres qui se présenteroient.

Le vrai est, autant qu'on peut le conjecturer & le découvrir par les mouvemens de la maison, qu'on est toujours dans les allarmes sur une santé aussi précieuse, que les crachats sont teints, qu'il y a de la toux, quoique sans fievre, de l'agitation les nuits, pendant lesquelles on garde M. de Voltaire, qu'il a aussi des assoupissemens, qu'il se leve peu, qu'on l'empêche de parler & que tout annonce un vaisseau rompu dans la poitrine.

Cependant, on cherche à l'égayer, ou du moins à l'occuper de choses qui lui sont les plus agréables. C'est ainsi, que M. de la Harpe dimanche dernier lui lisoit un chant de sa *Pharsale :* il le faisoit avec tant d'emphase, avec des poumons si vigoureux, qu'on l'entendoit de l'intérieur de la maison & même de la rue; l'espoir d'être couché sur le testament du Papa Grand Homme fait redoubler ce poëte & sa femme de zele & d'assiduité auprès de lui.

4 *Mars* 1778. Zyg-Muntowski, cet enfant de sept ans qui joue du violoncelle à étonner les virtuoses les plus difficiles & qui a paru au concert des amateurs du lundi 16 Février, se fait admirer comme un vrai prodige chez les

plus grands Seigneurs où l'on l'appelle. Il a aussi enchanté la Reine. Tout le monde en le voyant peut juger qu'on n'en impose point sur son âge. Il est si petit qu'on le place sur une table, il s'assied sur un petit placet de cuir; son instrument est aussi grand que lui & c'est dans cette attitude qu'il déploye son talent aux yeux de tous les spectateurs.

Du reste, cet enfant est prématuré en tout: sans être d'une figure jolie, il annonce de l'esprit & répond avec justesse & finesse même aux questions qu'on lui fait; il parle françois à se faire entendre à merveille.

4 *Mars* 1778. Un masque fort extraordinaire qui la nuit du jeudi gras a beaucoup parlé à la Reine durant le tems qu'elle a été dans sa loge au bal de l'Opéra, qui a singulierement réjoui S. M., au point d'être observé de tous les spectateurs & de les avoir intrigués, est encore un problême à résoudre.

Ce masque étoit vêtu comme une poissarde, avec une coëffure déchirée sur la tête & le reste de l'habillement à proportion. Dès que la Reine a paru, il est venu au bas de sa loge & l'a entreprise avec une familiarité singuliere, l'appellant *Antoinette* & la gourmandant de n'être pas couchée auprès de son mari qui ronfloit en ce moment. Il a soutenu la conversation que tout le monde entendoit sur ce ton de liberté; il y a mis tant de gaîté & d'intérêt, que S. M.

pour mieux causer avec lui se baissoit vers lui & lui faisoit presque toucher sa gorge. Après plus d'une demi-heure de propos elle l'a quitté en convenant qu'elle ne s'étoit jamais tant amusée, & sur ce qu'il lui reprochoit de s'en aller elle lui a promis de revenir; ce qu'elle a fait. Le second entretien a été aussi long & aussi public & cette farce a fini par l'honneur qu'a eu l'inconnu de baiser la main de la Reine; familiarité qu'il a prise sans qu'elle s'en soit offensée.

Le bruit général est que ce masque étoit le Sr. du Gazon, de la comédie françoise; mais on a peine à se le persuader.

5 *Mars* 1778. M. de Voltaire depuis son retour ici aura présenté en peu de tems le contraste le plus philosophique & le plus intéressant. A son arrivée, il a joui d'hommages enivrans, d'honneurs incroyables, d'une gloire dont il n'y a point d'exemple: on l'a vénéré comme un génie unique, comme un dieu n'ayant rien de commun avec ses semblables; aujourd'hui il n'est plus qu'un spectacle affligeant pour l'humanité, son corps en a toutes les infirmités, son esprit toutes les foiblesses: comme il ne parle à personne, on ne peut calculer jusqu'à quel point il est baissé, mais on en juge par les faits dont on va rendre compte.

Dimanche M. de la Harpe, bien loin de soulager le malade, l'ayant extrêmement fatigué

par ſa déclamation dure & déchirante & par les obſervations que M. de Voltaire ne pouvoit s'empêcher de lui faire, le Docteur Tronchin a défendu qu'on le laiſſât parler à perſonne; on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent; il prend la main aux uns, leur ſourit, & il témoigne aux autres qu'ils lui déplaiſent par des cris affreux.

Il avoit fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le Sr. Vagnieres, ſon Secrétaire, dans ſes écritures. Comme celui-ci n'a plus grande occupation, le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité ſinguliere, & Madame Denis a été obligée de lui fournir, à l'inſçu de ſon oncle, des ſecours pour ſe loger & exiſter.

Depuis huit jours M. de Voltaire ne vit que de ptiſanne & de bouillon coupé; ce qui lui rend la tête vuide & lui ôte le peu de forces qui lui reſtent; enſorte qu'il a peine à cracher: il a les yeux encore vifs & bons, au point de lire continuellement des brochures qu'on lui envoye; mais cette occupation eſt aujourd'hui chez lui plus machinale qu'intellectuelle.

On lui a repréſenté que ſon état exigeant qu'il fût veillé les nuits; ſes domeſtiques trop fatigués de ce ſervice auquel ils n'étoient pas accoutumés ne pouvoient y ſuffice, qu'il lui

falloit une garde, il y a consenti, à condition qu'elle seroit jeune & jolie pour le ragaillardir dans son ennui ; il en a une de 20 ans, mais au commencement du carême où nous entrons il ne veut point absolument qu'elle fasse maigre.

Le lundi gras, il s'est confessé, sans préparation & avec beaucoup de docilité ; ce qui de sa part est le comble du délire. Voici comment s'est passé cet événement curieux.

Le clergé, voyant le moment de son triomphe, a tenu conciliabule sur conciliabule, pour arrêter la maniere de se conduire envers ce coryphée de la philosophie ; on est convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bon homme, simple, pour tâter le terrein. C'est un Abbé Gauthier, que le Curé de St. Sulpice a choisi pour cette mission. Il s'est présenté au Marquis de Villette ; qui sentant le danger de cette visite insidieuse n'a eu garde d'expulser le prêtre, l'a fort bien accueilli & l'a conduit chez M. de Voltaire. Le Philosophe est entré en pour-parlers & s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé profitant de la voye ouverte est venu peu après & a eu avec le malade une seconde conversation. Il est allé rendre compte du tout à M. l'Archevêque & l'on est dans l'attente du jour de l'administration. Cependant, le mardi gras & le

mercredi des cendres se sont écoulés sans que ces Messieurs aient reparu.

6 *Mars* 1778. *La Chercheuse d'Esprit*, ce ballet pantomime dont on a déja parlé, a eu le plus grand succès dimanche & continue à s'exécuter avec les mêmes applaudissemens. Il est composé de 7 personnages principaux, sàvoir, Madame *Madré* riche fermiere, (Mlle. Peslin;) Mr. *Subtil*, Notaire, (le Sr. Despreaux;) M. *Narquois*, Savant, (le Sr. Gardel, cadet;) *Nicette*, fille de Madame *Madré* (Mlle. Guimard;) *Alain*, fils de M. *Subtil*, (le Sr. Gardel l'aîné;) *l'Eveillé* (le Sr. Dauberval;) *Finette*, (Mlle. Dorival).

Tous ces coryphées distingués par leurs talens pour la Danse, ne brillent pas moins ici par leur intelligence. Cependant on desireroit que Mlle. Allard fit le rôle de Madame *Madré*, & que le Sr. Gardel l'aîné eut plus de naïveté & de niaiserie: le divertissement qui termine l'action devroit être plus court.

7 *Mars* 1778. Un Sacristain de la paroisse St. Nicolas des Champs, l'Abbé de Villemesens, ferme Janséniste, réfractaire noté & neveu du fameux qui fit dans son tems decréter M. de l'Ecluse, l'ancien Curé de cette église, M. Dubertrand Vicaire, & cinq autres Prêtres contumaces, condamnés par des Arrêts flétrissans & morts de chagrin dans leur exil, est

tombé gravement malade ces jours-ci; ce qui a fort allarmé le Curé actuel & tout son clergé : heureusement l'Abbé Gauthier déja cité, Ex-Jésuite, le bras droit de l'Archevêque & grand fanatique, a été chargé de la commission de le convertir & de le confesser; ce qu'il a fait au point que le moribond a envoyé chercher Mrs. de l'Ecluse & Dubertrand encore existans, leur a demandé pardon & a fait une rétractation authentique de ses erreurs. Tous les Molinistes sont sous le charme & admirent la puissance victorieuse de la grace.

7 *Mars* 1778. Comme la vérité est essentielle dans les moindres détails, & que les plus minutieux concernant M. de Voltaire acquierent de l'importance, par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme & l'avidité du public à recueillir & à s'entretenir de tout ce qui le concerne, il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédens.

Depuis l'allarme donnée dans tout Paris, sur l'accident grave de M. de Voltaire, plusieurs Prêtres s'étoient déja présentés chez lui sans une sorte de succès; lorsque M. Tronchin, qui, quoique Protestant, est fort religieux à observer les devoirs de sa profession, se crût obligé de faire connoître au malade le danger de son état: afin de mieux frapper son imagination qu'il vouloit ébranler pour s'en rendre le maître & le réduire au repos absolu dont il

avoit besoin, il se servit d'expressions emphatiques, dont on a vu un échantillon dans le bulletin du Journal de Paris No. 51: il lui dit entre autres choses qu'il devoit toujours voir, comme Damoclès, une épée suspendue sur sa tête ne tenant qu'à un fil. Cette menace répandit la terreur dans l'ame du Philosophe & c'est alors qu'arriva l'Abbé Gauthier.

Celui-ci étoit envoyé par l'Abbé l'Attaignant, le fameux chansonnier, vieux pécheur, un des pénitens convertis par cet enthousiaste; il étoit encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'Eglise l'Abbé de Villemesens. Il entra chez M. de Voltaire tout triomphant, il se jetta à ses genoux, il lui dit qu'il étoit un envoyé de Dieu, qu'il venoit le conjurer de profiter du peu de jours qui lui restoient pour se repentir de ses erreurs, & songer à la grande affaire de son salut. Celui-ci membre de l'Académie Françoise, Gentilhomme ordinaire du Roi, sur qui le Clergé & la Cour avoient les yeux ouverts, craignant de faire un éclat scandaleux, craignant la mort, affoibli par son hémorragie, par une saignée, par le lit, par une diete austere, encore tout ému de l'effrayant pronostic de Tronchin, se trouva pris & se mit en devoir de satisfaire aux ordres du ciel que ce fanatique lui signifioit d'un ton si imposant.

Cependant le Curé de St. Sulpice, averti

de ſon côté & qui ignoroit la démarche de l'abbé Gauthier, arriva & trouva mauvais que l'on l'eût dévancé; il fit des reproches à l'enthouſiaſte à qui M. l'Archevêque a défendu vraiſemblablement de mettre la faulx dans la moiſſon d'autrui: l'Abbé Gauthier n'a pas reparu chez M. de Voltaire, mais le Paſteur eſt revenu tous les jours juſqu'au vendredi excluſivement, & jeudi ſurtout il eſt reſté plus de deux heures dans la maiſon.

M. le Marquis de Villette excédé de voir ſon hôtel en proye aux gens d'égliſe & de tous les propos qu'ils occaſionnoient dans Paris, ne pouvant faire gauchir le Docteur Tronchin dans ſon avis, imagina avoir recours au Docteur Lorry, médecin voyant aiſément couleur de roſe, petit-maître, homme d'eſprit, dont il eſpéroit plus aiſément tirer parti: en effet celui-ci, plus docile à raſſurer M. de Voltaire, lui a dit que ſa guériſon étoit entre ſes mains & pour rallentir l'ardeur des prêtres eſt convenù, non de donner aucune ſignature qui le compromît par un avis raiſonné, mais de ſe laiſſer écrire par le Marquis de Villette un billet qu'on publieroit dans le *Journal de Paris*, No. 64, duquel ou put s'autoriſer afin de répandre l'eſpoir d'une convaleſcence prochaine. Tel en eſt le deſſous de cartes. On paſſe ſur le différend de M. le Marquis de Villette avec Tronchin, relatif à la

fermeté de celui-ci, sur celle de Madame Denis avec M. le Marquis, aussi à l'occasion du Docteur Lorry appellé sans la participation de M. de Voltaire: toutes ces tracasseries de l'intérieur sont faites pour y rester. Au surplus, il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

8 *Mars* 1778. Il paroît *Troisieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie.* Elle est datée du 6 Février & son objet est de répondre à la Lettre à un Magistrat, qu'on a annoncé & dont on a rendu compte dans le tems.

8 *Mars.* Les propos de M. de Voltaire au Docteur Lorry, lors de l'apparition de ce médecin, confirment bien que ce philosophe n'avoit pas la tête à lui toute entiere; il fut le premier à lui apprendre qu'il s'étoit confessé. S'appercevant que le Docteur mécréant faisoit un sous-rire de pitié, plus que d'approbation: „ vous me croyez donc bien impie, " continue le malade: l'autre, servi par sa mémoire qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuse lui répondit:

Vous craignez qu'on l'ignore & vous en faites gloire.

„ Au reste, reprit M. de Voltaire, je ne
„ veux pas qu'on jette mon corps à la voi-
„ rie. Tout cela me déplaît fort, cette Pré-

„ traille m'assomme, mais me voila entre ses
„ mains, il faut bien que je m'en tire. Dès
„ que je pourrai être transporté, je m'en vais,
„ j'espere que leur zele ne me poursuivra pas
„ jusqu'à Ferney: si j'y avois été, cela ne se
„ seroit pas passé ainsi.

C'est avec cette conversation, qu'il a éconduit M. Lorry, dont l'avis étoit au surplus qu'on le substantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis de manger un œuf: il a fait supprimer les ptisannes, & y a substitué de l'eau & du vin; ce qui l'a ranimé: les idées dramatiques sont revenues & il a envoyé vendredi Madame Denis sa niece chez M. le Maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on auroit enterrée avec lui, car on la dit très froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le Curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très abondantes pour les pauvres de sa paroisse; voilà le rôle du Pasteur fini, à moins qu'il ne revienne quelque crise.

8 *Mars* 1778. Epitaphe de M. l'Abbé Terrai, enterré à sa terre de la Motte suivant ses dernieres volontés:

Le grand Abbé Terrai, le Dieu de la Finance,
L'Etalon des Putains, le Bourreau de la France,
Eſt donc enfin trépaſſé!
Ce Prêtre a tellement toujours aimé la Cotte
Que pour dernier aſyle il a choiſi la Motte.
Requieſcat in Pace.

9 *Mars* 1778. Dès le vendredi ſoir, M. de Voltaire a ſoupé avec des œufs brouillés & le lendemain il s'eſt mis à table avec tout le monde, mais en robe de chambre, qu'il n'a point quittée depuis qu'il eſt arrivé: la tête eſt revenue, il a repris ſa fermeté, il eſt reſté enfermé avec ſon Secrétaire & lui a dicté beaucoup de lettres: tout cela fait préſumer qu'on s'étoit trompé ſur la nature de l'accident de ce vieillard, auſſi étonnant au phyſique qu'au moral, & que le ſang qu'il a rendu ne venoit pas de la poitrine.

Sa Confeſſion a roulé ſur deux points, ſur une rétractation de ſes ouvrages, qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire, parce qu'il ne pouvoit déſavouer ce qu'il n'avoit jamais avoué, & ſur ſa foi. Les prêtres ſe vantent qu'à cet égard il en a donné une profeſſion par écrit qui eſt entre les mains de M. l'Archevêque & dont on dira ſans doute comme Ninon de ſa promeſſe à ſon amant: *le bon billet qu'a la Châtre!* Les gens de la maiſon aſſurent que c'eſt pour la neuvieme fois de ſa vie qu'on le voit ſe confeſſer en pareille circonſtance.

Quoi qu'il en ſoit, au lieu de remarquer dans la maiſon la joie que devroit y répandre ſa convaleſcence, on n'y obſerve qu'une conſternation générale, & ſes valets mêmes ſemblent honteux de la puſillanimité que leur maître vient de montrer. M. le Marquis de Condorcet, M. d'Alembert & autres Philoſophes ſont venus le gourmander fortement, & luimême demande à tout le monde ce qu'on penſe dans Paris de ſa confeſſion? Son refrein ordinaire eſt qu'il ne vouloit pas que ſon corps fût jetté à la voirie.

Cette premiere honte bue il ne parle plus de partir & ne ſonge qu'à ſa tragédie qu'il veut faire jouer avant pâques.

9 *Mars* 1778. *Roland* a conſtamment été ſuivi avec des chambres complettes: en 12 repréſentations il a rendu 60,000 livres. On donne à M. Piccini pour ſes honoraires 400 livres par repréſentation.

10 *Mars*. L'auteur de la *troiſieme Lettre à un Ami concernant les affaires de la Librairie*, a réellement fort à cœur de détruire tout l'effet qu'auroit pu produire la *Lettre à un Magiſtrat*, dont le ton impoſant a étonné & ſubjugué beaucoup de lecteurs. Son auteur, ſuivant le critique, panégyriſte déclaré, infiniment plus effronté que celui du *Diſcours impartial*, défendant modeſtement les Arrêts, & ſatisfait de calmer les allarmes trop répan-

dues fur les inconvéniens qu'on y avoit trouvés, ne fe borne pas à l'apologie des nouveaux Réglemens, mais il veut qu'on en foit enthoufiafmé; il témoigne même de l'humeur contre tant de gens d'affez mauvais goût pour ne pas partager fes tranfports. Il regarde ces Réglemens comme *compofés de juftice, de fageffe; comme une excellente opération d'adminiftration; comme un chef-d'œuvre de courage & de vraie juftice; comme le falut de l'Imprimerie Françoife, & un gage affuré de fa reconnoiffance.*

Au refte, il ne trouve pas les raifonnemens apologétiques de ce prôneur en proportion avec fes éloges : autant ceux-ci font ampoulés, autant ceux-là font foibles; il prétend que fon adverfaire laiffe même fubfifter toutes les preuves de la premiere Lettre, qui ont paru une démonftration à tous ceux qui les ont lues & qui ont fixé les idées du public défintéreffé. Cependant, comme auprès de beaucoup de gens celui qui parle le dernier a toujours raifon, il ajoute quelques réflexions fuccintes à ce qu'il a déjà dit.

Dans cette troifieme Lettre, le critique revient en conféquence fur les propriétés littéraires, fur les privileges, fur les réglemens concernant la Librairie, fur les contrefaçons, & principalement fur l'effet retroactif qu'a l'Arrêt à cet égard. On ne peut le fuivre dans

le développement de toute cette marche, où il semble ne s'écarter jamais de son ennemi, le presser, au contraire, avec acharnement, & le terrasser toujours de la maniere la plus victorieuse.

11 *Mars* 1778. Les Libraires de province ne sont pas restés oisifs & cherchent à défendre aussi leur cause par des écrits contre les Libraires de Paris. On a fait à Lyon des observations sur la premiere *Lettre à un Ami*, où l'on trouve beaucoup plus d'injures que de raisonnemens.

11 *Mars*. Les partisans de M. de Voltaire ne pouvant nier sa confession trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions facheuses qui en pourroient résulter, en la faisant envisager comme un acte dérisoire: pour preuve ils en rapportent cette phrase remarquable au Curé l'exhortant à rentrer au giron de l'Eglise: *Vous avez raison, Monsieur le Curé; il faut mourir dans la religion de ses peres, si j'étois aux bords du Gange, je voudrois expirer une queue de vache à la main.* Mais, outre qu'il est constant par le témoignage de tous ceux qui l'entouroient qu'il avoit réellement peur, outre qu'on a vu par les différentes actions qui ont précédé, accompagné & suivi cet acte qu'il n'avoit pas assez de présence d'esprit pour jouer alors la comédie, c'est que cette comédie seroit indigne & d'un hom-

me de génie, & d'un bon citoyen, & d'un honnête homme.

Au reste, l'empressement qu'il a montré dès qu'il en a été le maître pour faire jouer sa tragédie, prouve que sa conversion, si elle a été sincere dans le moment, n'a pas été longue. Depuis il en a été tellement occupé, il a été si indocile aux avis du Docteur Tronchin, que la nuit du dimanche au lundi le crachement de sang est revenu; il a fallu le remettre de nouveau à la diete, aux ptisannes & surtout au silence.

Voici sa déclaration de foi: „ je soussigné
„ déclare, qu'étant attaqué depuis quatre jours
„ d'un vomissement de sang à l'âge de 84 ans
„ & n'ayant pu me traîner à l'église, M. le
„ Curé de St. Sulpice ayant bien voulu ajou-
„ ter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer
„ M. l'Abbé Gauthier prêtre, je me suis con-
„ fessé à lui, & que si Dieu dispose de moi
„ je meurs dans la sainte religion Catholi-
„ que où je suis né, espérant de la miséricor-
„ de Divine qu'elle daignera pardonner toutes
„ mes fautes & que si j'avois scandalisé l'E-
„ glise, j'en demande pardon à Dieu & à el-
„ le. (*signé*) *Voltaire*, le 2 Mars 1778.,
„ dans la maison de M. le Marquis de Villet-
„ te, en présence de M. l'Abbé Mignot, mon
„ neveu, & de M. le Marquis de Villevieille,
„ mon ami. "

Le

Le mardi matin il s'eſt fait dans le Sallon une répétition de ſa tragédie, mais il a eu la douleur de n'y pouvoir aſſiſter, la toux le fatiguant trop la nuit, on avoit été obligé de le relever, & s'étant recouché le Médecin avoit exigé qu'il reſtât au lit & même les rideaux fermés, afin de lui éviter l'envie de parler aux perſonnes qui ſeroient dans ſa chambre; mais il faudroit lui lier la langue & il dit toujours quelque choſe.

Ce qui le fâche le plus, c'eſt la crainte de ne pouvoir aſſiſter à la premiere repréſentation d'*Irene*. Le Docteur Tronchin s'y oppoſe, mais ceux qui s'embarraſſent peu des ſuites, l'encouragent à cette démarche dont il auroit la plus grande envie.

Sa rechûte lui a fait revenir le deſir de s'en aller dès que ſa piece aura été jouée & qu'on pourra l'embarquer avec ſûreté. Preſſé par ſes amis & ſes admirateurs de ſe fixer à Paris, ou du moins d'y avoir un domicile, il avoit voulu louer l'hôtel que quitte le Comte d'Hérouville, fauxbourg St. Honoré. Cet hôtel qui donne ſur les Champs Elyſées, lui convenoit à tous égards; outre un jardin magnifique qui y eſt attaché, outre un bon air & une vue étendue dont il auroit joui, il auroit eu la facilité de ſe dérober au tumulte de ſa maiſon & de Paris & d'aller à pied ou en carroſſe ſe

promener dans le Cours; ce qui lui auroit fait retrouver son habitude d'aller tous les jours, où le tems le permettoit, rêver pendant quelques heures dans ses bois à Ferney.

La maladie, les tracasseries qu'il a éprouvées & peut-être des ordres supérieurs lui ont ôté ce projet, qui reviendra sans doute s'il n'y a point d'obstacle & s'il jouit du triomphe qu'il espere pour sa tragédie. Il a toujours été fort capricieux, & l'âge, les infirmités & la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

12 *Mars* 1778. Les Remontrances du Parlement de Paris, à l'occasion de l'Arrêt concernant les Vingtiemes, commencent à se répandre & ne répondent pas à l'opinion qu'on en avoit, surtout à cause du bruit qui s'étoit répandu que M. d'Epremesnil, dont tout le monde connoît les talens, en étoit le rédacteur.

13 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au Bal de l'Opéra le mardi gras, qui concerne M. le Comte d'Artois & Madame la Duchesse de Bourbon; elle est si grave, qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

On parle encore d'un Vicomte de la Maillardiere, qu'on oblige de se débaptiser: autre avanture qui exige plus de certitude.

13 *Mars*. On trouve dans *la troisieme Lettre*

à un Ami, certaines anecdotes concernant la Librairie, qui la rendent plus curieuse que les autres: en voici quelques-unes.

Les premiers privileges furent accordés pour des ouvrages anciens: en 1507, pour les Epitres de St. Paul, traduites 300 ans avant par Desmoulins, & glosées par un Augustin inconnu: en 1508, pour les ouvrages de St. Bruno: en 1509 pour l'impression de *Major in Sententias*: en 1511, pour la Chronique de Sigibert; en 1518, pour les ouvrages d'Ange Politien, &c.

On prétend qu'Erasme fût le premier qui demandât un Privilege pour l'impression de ses ouvrages. L'auteur de la Lettre veut qu'Erasme l'ait demandé en faveur de Jean Froben, pour tous les livres que cet artiste imprimeroit, afin de le protéger contre l'avidité des contrefacteurs.

La vraie cause des Imprimeries étrangeres multipliées aux portes du Royaume, nous vendant nos ouvrages, c'est le double avantage qu'elles ont sur les nôtres, en ce que leurs chefs ne payent point de droit sur le papier fabriqué chez eux & qu'ils en payent moins que nous sur le papier tiré de France.

En France, sous M. d'Aguesseau, jamais on n'a accordé la continuation d'un Privilege qu'à celui qui l'avoit eu, à moins qu'on n'apportât un désistement du propriétaire: en An-

gleterre, en Ecosse, en Irlande, il est inouï qu'un Imprimeur contrefasse l'ouvrage d'un de ses confreres ; il seroit puni comme voleur, & si dans un de ces Royaumes on contrefait un livre imprimé dans un autre, il ne pénetre point dans celui-ci. En Hollande, on n'accorde aucun privilege qu'on n'ait envoyé le titre du livre à tous les Libraires, & si quelqu'un le réclame comme lui appartenant précédemment, il faut que le demandeur ou prouve la propriété, ou s'accommode avec l'opposant. En Allemagne, quoique chaque Souverain puisse permettre d'imprimer chez lui, on ne souffre point les contrefaçons d'un ouvrage imprimé chez un autre Prince Allemand. Trattner ayant osé le tenter à Vienne, a excité un soulevement général. Enfin en Italie jamais dans le même Etat la contrefaçon n'est tolérée, elle n'y est pas même connue.

On y apprend encore qu'il n'y a que 264 Imprimeurs en France, dont la plupart l'emportent de beaucoup en Province sur ceux de Paris pour la richesse.

Pour prouver que si les Arrêts s'exécutent, la concurrence achevera de détruire ce qu'un reste de gêne conservoit encore, le même critique cite une Lettre écrite à un Libraire étranger par *Duplain*, fameux pour la contrefaçon, qui craignant de l'exercer songe aujourd'hui à monopoler sur les manuscrits. Cette Lettre originale est datée du 5 Janvier.

» Comme les Libraires de Paris (lui dit-il)
» eu égard aux nouveaux Réglemens ne veu-
» lent plus acquérir de manuscrits, je vous
» offre mes services pour traiter avec les au-
» teurs qui ont le plus de réputation & vous
» accaparer les meilleurs manuscrits qui pour-
» ront vous procurer les bénéfices les plus
» considérables. Nous laisserons aux Librai-
» res de ce pays les almanachs, les romans in-
» sipides, les journaux, pour amuser les beaux-
» esprits de Paris. (*Signé*) PIERRE DUPLAIN,
» *Cour du Commerce.*"

13 *Mars* 1778. M. de Voltaire a passé encore une mauvaise nuit du mardi au mercredi, il a rendu beaucoup de sang clair qu'on juge être de la poitrine. Le Docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'ânesse: on fait bonne contenance dans la maison pour éviter un second esclandre de la part des prêtres; mais on est inquiet & la famille s'y rassemble assiduement & ne desempare pas. Comme il avoit pour usage de refaire ou de revoir son testament tous les mois, afin de contenir les aspirans en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci & l'on ne veut pas laisser enlever un aussi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité & du silence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là dessus: Madame Vestris est ve-

nue pour prendre ſes avis ſur certains endroits de ſon rôle, mais il n'a pas voulu la voir & il a dit qu'il laiſſoit ce ſoin-là à Madame Denis, & ſur ce qu'on lui repréſentoit la néceſſité d'une répétition générale dans ſa maiſon pour lui rendre compte à meſure des choſes qui mériteroient des obſervations: „ pourquoi „ faire? a-t-il répondu, voulez-vous que „ je faſſe venir ici les comédiens pour me jet„ ter de l'eau-bénite?" Il étoit dans ſa puſillanimité ce jour-là & ne ſembloit plus ſe ſouvenir de ſa piece: il déclaroit ſurtout qu'il n'y aſſiſteroit pas: il renvoya à Madame Denis tous ceux qui lui demandoient des billets. La veille il n'en devoit diſtribuer que 24; il eſt queſtion aujourd'hui de 150: le jour de la premiere repréſentation d'*Irene* eſt fixé juſqu'à préſent à lundi.

Mlle. la Chevaliere d'Eon eſt venue hier pour voir M. de Voltaire, & l'arrivée de cette fille célebre n'a pas excité moins de curioſité que le vieillard qu'elle viſitoit: tous les domeſtiques, ou plutôt toute la maiſon, s'eſt rangée ſur ſon paſſage pour la contempler; elle avoit l'air honteux en quelque ſorte, ſon manchon ſous le nez & le regard en deſſous; elle eſt reſtée peu de tems & l'on a ſu que ſa viſite n'étoit qu'une ſuite de l'invitation que lui avoit faite le Philoſophe de lui procurer le plaiſir de ſon entrevue.

14 *Mars* 1778. Jeudi M. de Voltaire étoit affaissé & ceux qui le voient habituellement l'ont trouvé plus changé en quatre jours qu'il n'avoit paru l'être en quatre ans. Il disoit à ceux qui venoient le voir: *Voltaire se meurt*; *Voltaire crache du sang*. Il n'avoit pas encore commencé le lait d'ânesse & prenoit du caffé avec très-peu de lait. La consternation étoit extrême dans la maison; Madame Denis pleuroit. Cependant pour en imposer à l'extérieur, M. & Madame de Villette ont affecté de se montrer à l'Opéra.

L'Académie, instruite de la rechûte de ce membre précieux, a fait une députation ce jour-là-même chez M. de Voltaire pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenoit à son état. Elle s'y est rendue dans le carrosse du Prince de Beauveau, mais n'a pu être admise chez le malade qui reposoit.

Il n'est question que d'*Irene*, & c'est à qui se pourvoira pour assister à la premiere représentation de cette tragédie. On varioit sur la place qu'y occuperoit l'auteur. Les uns le mettoient dans un fauteuil sur le théâtre pour que le public pût le contempler à l'aise: les autres lui faisoient l'honneur de l'admettre dans la loge de la Reine, où il seroit derriere S. M. Des gens plus sages le plaçoient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paroît aujourd'hui impossible que le moribond

jouisse de ce triomphe ; ce qui rallentiroit l'ardeur de quantité de curieux plus empressés de voir le poëte que sa tragédie, si son état étoit bien constaté & qu'on désespérât de jouir du spectacle de sa personne.

14 *Mars* 1778. L'anecdote concernant Madame la Duchesse de Bourbon & M. le Comte d'Artois, fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches, qu'on ne peut se refuser à la croire. C'est au Bal du mardi-gras à l'Opéra que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant, qu'une jeune Madame de Canillac, très-jolie personne, attachée lors de son mariage à Madame la Duchesse de Bourbon, avoit plu au Prince ; que la Princesse indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à Madame de Canillac ; ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis elle a plu au Comte d'Artois, & ce Prince, masqué, lui donnoit la main au Bal. Elle fit connoître la Duchesse de Bourbon à S. A. R. qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit : „ je vais vous venger, " & effectivement entreprit le masque qui conduisoit la Princesse. C'étoit précisément le beau-frere de Madame de Canillac. Il supposa que sa Dame étoit une fille de la plus mauvaise espece & se lâcha en conséquence en propos outrageans. La Duchesse furieuse, ne sachant

ab-

absolument à qui elle avoit affaire, voulut le voir en levant la barbe du masque du Comte. Celui-ci bouillant de colere, prit le masque de la Duchesse à deux mains & le lui brisa sur le visage. Elle avoit reconnu l'Altesse Royale; & croyant ne pas l'être avoit jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureusement le Comte d'Artois s'en est vanté; alors toute la branche de Condé a pris fait & cause, & les Princes ont été demander satisfaction au Roi de l'insulte. S. M. a répondu que son frere étoit un étourdi, mais il n'a encore fait aucune réparation: ce qui désole la Maison. Madame la Duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce tems, & le Prince son époux est allé trouver M. de Maurepas, lui a remis son *Mémoire au Roi* & lui a ajouté que si S. M. ne jugeoit pas à propos de lui donner satisfaction, il regarderoit ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans dont est issue Madame la Duchesse de Bourbon, puisqu'elle est sœur du Duc de Chartres, n'intervienne aussi.

15 *Mars* 1778. Un certain intriguant, fils d'un Huissier de Valogne, ayant fait fortune, on ne sait comment, avoit voulu s'illustrer, & ayant trouvé un pauvre gentilhomme d'une famille ancienne & connue, en avoit acquis

les titres. Muni de ces pieces il est venu à Paris sous le nom du Vicomte de la Maillardieré; il a achetté la Lieutenance de Roi de Picardie : il s'est fait présenter à la Cour ; il est monté dans les carrosses du Roi & a joui de toutes les prérogatives attachées à cette étiquette. En conséquence ayant trouvé un excellent mariage à faire, le contrat étoit déjà signé par le Roi. Malheureusement pour lui la Demoiselle s'étant trouvée incommodée, il a fallu différer la cérémonie. Dans cet intervalle quelqu'un, par haine contre le futur ou par zele pour la famille, a observé aux parens de la jeune personne qu'ils alloient bien vîte en besogne, qu'il couroit des bruits que le prétendu Vicomte étoit un avanturier, un homme de rien. Ces soupçons ont été si circonstanciés, qu'en effet on a fait des informations & l'on a appris des choses si positives qu'on a remercié le faux *Maillardiere*, aujourd'hui la fable de la cour & de la ville.

15 *Mars* 1778. Jeudi, jour où M. de Voltaire avoit perdu toute sa vivacité, M. le Comte de Villevieille, un familier de la maison, un obligé du Philosophe, par zele pour sa personne, & voulant le ranimer avec un remede violent sans doute, mais tel qu'il le jugeoit nécessaire, lui apporta des vers contre *Irene*. M. de Voltaire les lut & les lui rendit

fans dire mot, fans annoncer aucune fenfibilité; ce qui déplut aux fpectateurs & les affligea, ils le déciderent bien malade.

Comme Madame la Marquife de Villette, affociée aujourd'hui à la célébrité de M. de Voltaire fon Protecteur, joue un grand rôle & qu'il court beaucoup de relations fauffes fur fa naiffance, fa perfonne & fon impatrinofation chez le vieillard de Ferney, il eft bon de conftater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette, de Varicourt en fon nom, eft fille d'un Officier des Gardes du Corps, peu à l'aife & ayant douze enfans. Il étoit queftion de faire Religieufe cette jeune perfonne, dont la famille n'avoit aucun efpoir de la marier. Mlle. de Varicourt, inftruite de la bienfaifance de M. de Voltaire, fe fervit de fon efprit pour lui écrire une Lettre très-bien tournée, où elle fe plaignoit de fon fâcheux deftin. Touché de cette Epitre il va trouver Madame Denis; il dit qu'il *falloit arracher au Diable cette ame qu'on prétendoit donner à Dieu*, & il engagea fa niece à propofer à la famille de Mlle. de Varicourt de permettre que celle-ci vînt paffer quelque tems à Ferney. La jeune perfonne s'y eft fi bien conduite qu'elle y a acquis le furnom de *Belle & Bonne*; ce qui a déterminé M. le Marquis de Villette à en faire la fortune en l'époufant.

15 *Mars* 1778. Il n'y a pas longtems que M. de Voltaire, quoique malade, se mêloit encore de l'intérieur de son ménage. Il étoit question d'une couverture qu'il vouloit donner à sa garde. Le marchand, venu de loin, la laissoit à 17 livres au Philosophe, qui n'en offroit que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter & a forcé le vendeur à se retirer, jurant comme un démon qu'on l'ait fait perdre sa peine & son tems. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, servent ici merveilleusement à établir le caractere constant de ce grand homme, mélange d'opposés si inconcevables!

Le lait d'ânesse n'ayant pas réussi le premier jour, il y a eu une consultation de médecins qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il est moins mal, les crachats ne sont plus que teints, mais l'abattement est toujours le même. C'est Madame Denis qui veille uniquement au succès de la piece. Il y a eu samedi une répétition générale où elle a présidé.

M. de Voltaire, sans doute par une fantaisie de malade, vouloit que l'on mît sur l'affiche d'annonce d'*Irene*, au lieu de ces mots sacramentaux: *Les Comédiens François ordinaires du Roi donneront... Le Théâtre François donnera*, &c. Le Sr. Molé est venu vendredi de la part de sa troupe représenter au poëte que ce changement ne dépendoit pas d'eux, mais il

n'a pu être admis en sa présence, & sa niece s'est chargée de lui faire entendre raison.

On étoit curieux de savoir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du Comte de Morangiès, pour la défense duquel il s'étoit si mal-adroitement compromis, recevroit cet ancien client: on a su qu'il s'étoit présenté à la porte, mais n'avoit pas été admis.

16 *Mars* 1778. Le Roi, craignant les suites de la vengeance que respiroit la Maison de Condé & même toutes les branches des Princes du sang, avoit ordonné au Chevalier de Crussol, un des Capitaines des Gardes du Comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce Prince a enfin senti son tort; il a consenti à faire à Madame la Duchesse de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu intention de l'insulter & qu'il ne la connoissoit point au Bal. Cette satisfaction a eu lieu hier à Versailles, en présence de toute la famille Royale d'une part, & des Princes du sang de l'autre. Cet aveu étoit d'autant plus humiliant, que c'étoit chez Madame Jules de Polignac, la favorite de la Reine, que le Comte d'Artois s'étoit vanté de l'insulte, parce qu'il savoit bien que S. M. n'aime pas Madame la Duchesse de Bourbon.

17 *Mars*. La scene de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du Duc de Bour-

bon, ce Prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel a fait connoître formellement son mécontentement au Comte d'Artois. Son Altesse Royale s'est enfin rendue à l'avis de son Conseil, & même aux insinuations du Chevalier de Crussol, son Capitaine des Gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du Roi, de veiller à la garde de la personne de son Maître & de ne pas le quitter d'un instant, ajouta. . . . . *Mais si j'avois l'honneur d'être le Comte d'Artois, le Chevalier de Crussol ne seroit pas vingt-quatre heures mon Capitaine des Gardes.*

Le dimanche ce Prince a fait savoir au Duc de Bourbon, ou par une Lettre ou par un tiers, qu'il se promeneroit le lundi matin au Bois de Boulogne. Le dernier s'y est rendu dès huit heures, mais le premier n'est arrivé qu'à dix. Ils se sont écartés, & seuls ils ont commencé un combat en chemise, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré six minutes, & cependant avec tant d'égalité & d'adresse, sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu. Alors le Chevalier de Crussol est intervenu & leur a ordonné de la part du Roi de se séparer. Ils se sont embrassés: dans l'après-midi M. le Comte d'Artois est venu voir Madame la Duchesse de Bourbon.

Pendant le combat on avoit fermé les portes du Bois de Boulogne, mais il étoit déjà

rempli de monde. Le Duc de Chartres étoit occupé à tracer un emplacement dans la plaine des Sablons pour une course, lorsqu'on le lui a appris, & M. le Duc d'Orléans faisoit une répétition de Comédie avec Madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la Duchesse de Bourbon, qui n'avoit reçu personne jusques-là, & faisoit prendre du Suisse par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venoient, est sortie de sa retraite & s'est montrée à la Comédie Françoise, où tout le spectacle l'a applaudie avec des battemens de mains si longs, si généraux & si marqués, qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit surtout s'attribuer au propos de cette Altesse au Roi, répandu dans le Public. On rapporte qu'elle a dit à S. M. qu'elle demandoit moins une réparation comme Princesse, que comme Femme & Citoyenne, dont la plus infime devoit être respectée partout, & principalement sous le masque.

La Reine est venue avec Madame, quelques minutes après. S. M. n'a été applaudie que foiblement, en comparaison de Madame de Bourbon : on a sçu que la Reine avoit déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le Duc de Bourbon & le Prince de Condé sont arrivés à leur tour pour recueillir les hom-

mages du public. A peine ont-ils paru derriere Madame la Ducheſſe de Bourbon, que les battemens de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo!* de *braviſſimo!* qui ont comblé le pere & le fils.

Monſieur a fait peu de ſenſation, & le Comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battemens de mains de décence & dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, ſembloit mendié.

La Reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le Spectacle.

La Tragédie finie, M. le Duc de Bourbon s'eſt tranſporté à l'Opéra qui duroit encore. Les claquemens, les *bravo!* les *braviſſimo!* ont repris à ce ſpectacle, & ont completté la ſatisfaction du Prince.

M. le Duc de Chartres ne s'eſt pas montré à la Comédie; il craignoit de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que depuis l'aventure de ſa ſœur il eût continué à vivre avec le Comte d'Artois dans la même intimité & qu'il ſe fût montré en public avec lui à la chaſſe.

On a caractériſé les perſonnages principaux, figurant dans cette grande ſcene, par les quatre vers ſuivans, hiſtoriques & ſans aucune poéſie:

Bourbon se tait & se lamente,
L'Epoux menace & se présente;
D'*Artois* se vante & puis mollit;
De *Chartres* rit & s'avilit.

17 *Mars* 1778. Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire par les journalistes & par ses adulateurs à l'occasion de sa tragédie d'*Irene*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers Actes ont été reçus avec de sinceres applaudissemens & sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers absolument vuides sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scenes nobles, il y a des morceaux de sensibilité, mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse dont on trouve tant d'exemples dans *Oedipe*, *Alzire*, *Mahomet*, &c. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard & plein de répétitions. Les caracteres sont ce qu'il y à de mieux. On les a trouvé assez bien frappés, vrais & soutenus ; mais ils ne se développent gueres qu'en paroles, la piece étant presque tout-à-fait dénuée d'action. En un mot, elle ne peut que grossir le nombre des dernieres pieces médiocres de l'Auteur.

18 *Mars*. Les Comédiens Italiens donnent demain la premiere représentation de la *Rage d'amour*, Parodie de *Roland*, en un acte en vers & en vaudevilles.

19 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois eſt exilé par le Roi à Choiſy, & M. le Duc de Bourbon à Chantilli.

19 *Mars*. On a fait ſur la Confeſſion de M. de Voltaire une Epigramme aſſez gaie, attribuée à M. de la Louptiere.

On répand auſſi une Chanſon en treize couplets, ſur les treize Fêtes ſupprimées, où l'on plaiſante avec une grande irrévérence ſur les Saints, déjà ſi maltraités par M. l'Archevêque.

Les voici l'une & l'autre.

Epigramme ſur la Confeſſion de M. de Voltaire.

Voltaire & L'Attaignant d'humeur encor gentille
Au même Confeſſeur ont fait le même aveu:
En tel cas il importe peu
Que ce ſoit à Gauthier (*), que ce ſoit à Garguille:
Mons Gauthier cependant nous ſemble bien trouvé,
L'honneur de ceux cures ſemblables
A bon droit étoit réſervé
Au Chapelain des Incurables.

(*) L'Abbé Gauthier, le Confeſſeur de M. de Voltaire, a converti l'Abbé de L'Attaignant & eſt Chapelain des Incurables.

Chanſon ſur la Réforme des treize Fêtes : Air *de la Madeleine* ; ou *Pour voir un peu comment ſafra.*

Je vais vous conter, chers amis,
L'article du journal céleſte :
Un ange en mes mains l'a remis,
C'eſt un des anges les plus preſtes :
Il eſt daté du mercredi,
Il l'eût jeudi, vint vendredi,
Et me le donna ſamedi.

Il me dit, j'arrive des cieux :
Ah! c'eſt un bacchanal énorme,
On voit mille ſéditieux
Au ſujet de cette Réforme.
Les Saints qui s'y trouvent compris,
Grands & petits . . *Bis.*
Font les Diables en Paradis.

Chez le plus grand des Tout-puiſſans
On vit douze Saints d'une bande,
Suivis de milliers d'*Innocens*
Faiſant tous la même demande :
Mathias crie envain, Jéſus,
Par quel abus . . *Bis.*
Paris ne nous fête-t-il plus ?

Les deux *Jacques* veulent parler,
La rage leur ferme la bouche :
Ils ne peuvent que brédouiller :
Après un ſilence farouche,

Ils ſont réduits à bégayer,
A ſupplier . . *Bis.*
Qu'on change le Calendrier.

Laurent ſur ſon gril attaché
Gémit d'un ſi triſte ſalaire,
Barthelemy tout écorché
Voudroit que ce fût à refaire:
Il jure en jettant les hauts cris
Qu'à pareil prix . . *Bis.*
Il n'y ſera jamais repris.

Que l'on me chomme, dit *Matthieu*,
Ou pour les humains je ne bouge:
Saint Michel crie au Fils de Dieu,
Je veux qu'on me recrive en rouge,
Moi qui piétinois ſur Satan:
Monſieur *Saint-Jean* . . *Bis.*
A bien ſa fête une fois l'an.

Philippe & Judes en courroux,
Coadjuteurs en ſurvivance,
N'en ſont plus humbles ni plus doux,
Etalent autant d'arrogance.
Chriſtophe, le moins déſolé,
Dit eſſouflé . . *Bis.*
Je ne ſerai point perſiflé.

De Monſeigneur pauvre Patron,
Gros butor, infâme faux frere,
Penſes-tu voir longtems ton nom
Subſiſter en gros caractere?
Seras exclus . . *Bis.*
Repliquent mutins en chorus.

Faiſons mieux, ne ſouffrons jamais
Que nos noms ſoient en jours ouvrables;
On nous prendroit pour des benets,
Nous devons être inébranlables:
Chers confreres, pour ſeul moyen
Tenons nous bien . . *Bis.*
Et nous pourrons ne perdre rien.

Dans ce tems l'Eternel entra
Il demande, qui vous déſole?
On croiroit être à l'Opéra,
On n'entend pas une parole:
Au lieu de Saints je vois des Fous,
Mais qu'avez-vous . . *Bis.*
Pour troubler la paix de chez nous?

Simon commence à pérorer,
Et ſe plaint que Beaumont l'abhorre;
On entend *Marcel* murmurer,
Martin veut qu'on le déshonore:
Un autre accourt tout effaré,
C'eſt *Saint André*, . . *Bis.*
Jurant comme un déſeſpéré.

Saint Thomas dit, ſans me vanter,
Je crois en bien valoir un autre;
Monſieur *Saint Denis* va reſter
Parce qu'il fait le bon Apôtre;
Ce Saint, quoique décapité,
En vérité . , *Bis.*
Eſt le Saint le plus entêté.

Paix ! répond la Divinité,
Ou je vous enverrai tous paître;
Parce que vous avez été
Vous prétendez donc toujours être?
Rien n'est de toute éternité,
La vanité . . *Bis.*
Sied mal avec la sainteté.

20 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avoit travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit, & toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguerent au retour de la comédie ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvoit s'appliquer cette fameuse sentence d'un Pere de l'Eglise sur la futilité des réputations de tant d'hommes célebres & immortalisés dans ce bas monde lorsqu'ils brûlent en enfer: *Laudantur ubi non sunt, Cruciantur ubi sunt.* L'anecdote, qui l'auroit fait tressaillir de joie s'il n'eût pas été si souffrant, c'étoit le spectacle de la Reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la piece. On s'est imaginé que c'étoient surtout ceux relatifs à Dieu & à la Religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification, ce qui fit s'écrier un plaisant: *on voit bien qu'il a été à confesse!* Quoi qu'il en soit, on a présumé que S. M. vouloit les citer au Roi pour

justifier sur ses vrais sentimens ce coryphée de la Philosophie, si décrié par les Prêtres, si redoutable au Clergé.

Le mardi & le mercredi le Philosophe n'a pas été encore bien : on a refusé tout le monde, même le Directeur général des finances, qui s'étoit dérobé un moment à ses importantes occupations pour le visiter, même M. le Comte d'Argental, son ami de 50 ans, son confident, son maître en politique, dont la conversation avoit jusques-là charmé le malade.

A la fin de la seconde représentation d'*Irene*, le Parterre demanda des nouvelles du Poëte, & l'Acteur qui annonçoit, donna des paroles consolantes.

Le jeudi, M. de Voltaire est ressuscité pour la troisieme fois ; il a reçu du monde, entr'autres le Duc de *Praslin* ; il a acheté des chevaux & parle de se promener. Il est comme les marins, qui pendant la tempête promettent de ne plus quitter le port & se rembarquent bientôt après : il ne songe plus à partir, & a peine à s'arracher à ce pays-ci, surtout au moment où l'on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur, où l'on lui fait accroire que sa tragédie restera au théâtre & fera époque.

20 *Mars* 1778. Le Docteur Franklin affecte,

de se montrer de plus en plus. Il est venu mercredi au concert des amateurs, & y a été applaudi à tout rompre.

20 *Mars* 1778. On parle beaucoup d'un *Voyage pittoresque de toute la Grece* que se propose de donner M. le Marquis de Gouffier, jeune Seigneur passionné pour les Arts. Cette Collection fera très-bien le Pendant du *Voyage pittoresque d'Italie* du Sr. de la Borde.

21 *Mars*. Les Francs-Maçons remis en vigueur depuis quelques années, & surtout illustrés par la persécution de Naples, jouent aujourd'hui un rôle considérable en France & se sont signalés dans les divers événemens patriotiques. Entre les Loges de cette Capitale celle des *Neuf Sœurs* tient un rang distingué: comme elle est surtout composée de Gens de Lettres, que le Marquis de Villette est Franc-Maçon & que M. de Voltaire l'est aussi, dans une assemblée tenue le 10 de ce mois un des membres (M. de la Dixmerie) a proposé de boire à la santé du vieux malade & a chanté des couplets de sa composition en son honneur. Ensuite il a été arrêté de lui faire une députation pour le féliciter sur son retour à Paris & lui témoigner l'intérêt que la Loge prenoit à sa conservation. Jusqu'à présent le Philosophe n'avoit pu l'admettre; enfin le jour est pris pour aujourd'hui 21, & comme ce

n'est

n'eſt qu'une tournure afin de voir & de contempler à l'aiſe cet homme extraordinaire, la députation doit être de 30 Freres.

22 *Mars* 1778. Comme M. le Duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des Princes, on a dit qu'il n'y avoit que lui qui fût ſorti bleſſé du combat. On attribue à ſon ambition la neutralité qu'il a gardée. Son deſir de figurer dans la Marine lui a fait ſacrifier les intérêts de ſa ſœur. Il diſoit pour s'excuſer que Madame la Ducheſſe de Bourbon n'étoit ni ſa fille ni ſa femme, & c'eſt ſur ce propos qu'il a été refuſé au Palais Bourbon lorſqu'il eſt venu la voir. Ses courtiſans prétendent que le Roi l'avoit prié de ne pas diſcontinuer de vivre en intimité avec le Comte d'Artois, afin de le ramener à la raiſon, à l'ordre & aux procédés néceſſaires. S. M. craignoit de ſe compromettre en haranguant ſon frere & que la vivacité de cette Alteſſe Royale ne l'obligeât de la punir plus ſévérement. Le Monarque attendoit davantage des bons offices du compagnon des plaiſirs du Comte d'Artois. Le Public, qui ne ſait point toutes ces anecdotes particulieres, a jugé le Duc de Chartres & l'a blâmé ouvertement. Enſorte qu'il faudra quelque tems pour que ce Prince regagne ſon affection.

24 *Mars.* La *Rage d'amour* eſt d'un M. d'Orvigny, auteur de pluſieurs ouvrages du

même genre. Celui-ci eſt très-médiocre.

24 *Mars* 1778. Lundi 16, jour de la premiere repréſentation d'*Irene*, pendant qu'on jouoit cette Tragédie, dès le ſecond acte un meſſager fut député de la Comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenoit : après le 4eme un ſecond vint avec ordre de pallier le froid preſque général dont on avoit reçû le 3e. & le 4e. A la fin du 5e, M. Dupuy, le mari de Mlle. Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irene* avoit eu un ſuccès complet.

Un ami entré enſuite trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venoit de recevoir & mettant en ordre ſa ſeconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer tout de ſuite. Le Philoſophe affecta d'abord un grand flegme ; il ne répondit au complimenteur autre choſe, ſinon ; „ *ce que vous me* „ *dites me conſole, mais ne me guérit pas.* " Cependant il voulut ſavoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avoient fait le plus d'effet, & ſur ce qu'on lui cita les morceaux contre le Clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de ſavoir qu'ils compenſeroient la fâcheuſe impreſſion que ſa confeſſion avoit produite dans le public.

Les jours ſuivans plus de 30 Cordons-bleus étant venus ſe faire écrire chez lui pour le féliciter, l'illuſion du ſuccès ne put que s'ac-

croître, & ce qui y mit le comble, ce fut la députation du jeudi 19 de l'Académie Françoise, pour l'assurer de la part que la Compagnie prenoit à son triomphe. Le Poëte sortira d'autant moins de cette agréable erreur, que pour ne pas la troubler les Journalistes ont reçu défenses de parler de lui & de sa tragédie, à moins que ce ne soit pour louer.

Depuis ce tems M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre son *Agathocle* on assure qu'il en a entrepris une troisieme, & qu'il ne veut plus même s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ses émissaires de répandre dans le public sa satisfaction, de l'assurer de toute sa reconnoissance & de sa disposition sincere à venir lui-même faire ses remerciemens au Parterre dès que sa santé le lui permettra.

24 *Mars* 1778. Les plaidoyeries commencent à s'avancer dans l'affaire du Sr. Damade contre les freres Queyssat, qu'on a annoncée & qui attire tout Paris au Palais. Il paroît un premier *Mémoire pour le Sr. Damade Bel-air, ci-devant Négociant à Bordeaux, contre les Srs. Chevalier de Queyssat, Chef d'Escadron au Régiment de Chartres, Froidefont & Filhol de Queyssat, Capitaines réformés au Régiment provincial de Marmande.*

Il est de Me. *Elie de Beaumont*, & bien inférieur au plaidoyer de Me. Target dans la même cause. Il n'approche pas de celui d'un

M. Jamme, Avocat au Parlement de Toulouse, dont le Factum dans ce procès est un des mieux fait entre tout ce qu'on a vu en pareil genre.

25 *Mars* 1778. *Les Remontrances du Parlement de Paris, présentées au Roi en Février 1778, sur l'Arrêt du Conseil, du 2 Novembre précédent*, concernant les Vingtiemes, sont imprimées, avec la *Réponse du Roi*, & l'on est obligé de convenir de plus en plus qu'elles ne répondent point ni à la majesté du tribunal ni à la grande idée que l'on avoit de l'éloquence du rédacteur. On voit cependant que la matiere ne manquoit pas au fond; que la multitude énorme des abus en cette perception, que les grands principes méconnus, attaqués, violés, fournissoient aux Magistrats de quoi déployer une vigueur, une énergie, une chaleur qu'on trouve dans beaucoup d'autres écrits semblables sur des impôts qui ne sont pas d'une importance aussi grande, qui n'intéressent pas aussi essentiellement, aussi généralement la Nation. Pourquoi donc ces Remontrances sont-elles si mal faites? C'est qu'il n'y a plus de nerf dans cette Compagnie; c'est qu'encore abasourdie du coup de massue qu'elle a reçu par le Chancelier *Maupeou*, elle n'ose plus que tracasser, intriguer, & que ses démarches purement politiques & le résultat seulement de la fermentation occasionnée par

quelques ambitieux, ne sont nullement dirigées par ce vrai patriotisme qui en devroit être l'ame.

25 *Mars* 1778. M. de Voltaire, ranimé par son amour-propre exalté au plus haut dégré, s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi: il s'est promené dans Paris, sous prétexte d'aller voir la *Place de Louis XV*; & les chevaux allant au pas, il a été suivi de tout le peuple & de beaucoup de curieux; ce qui lui formoit un cortege & une sorte de triomphe.

Rentré chez lui, il a reçu une députation de la Loge des *Neuf Sœurs*; elle s'étoit rendue à pied au nombre d'environ 40 membres, suivie de plusieurs carrosses appartenans à quelques Franc-Maçons. C'est M. de la Lande, le *Vénérable*, qui portoit la parole. Ces Messieurs sont tombés dans une veine heureuse: le Vieillard étoit frais, gaillard; le grand air l'avoit fortifié. Il a paru très-aimable à l'assemblée. Ne se ressouvenant plus des formules, il a affecté de n'avoir jamais été Frere, & il a été inscrit de nouveau; il a signé sur le champ les constitutions & a promis d'aller en Loge. M. de la Lande lui ayant nommé successivement les Freres qui pouvoient en être connus, il a dit à chacun des choses obligeantes, relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériser.

L'après-midi l'humeur est revenue: il s'étoit engagé de louer un appartement voisin, il n'a pas eu de cesse que Madame Denis n'eut fait retirer sa parole. Il a trouvé aussi que sa garde étoit trop jeune; il a dit qu'il avoit de la pudeur; qu'en mettant ses culottes & les ôtant, il pouvoit faire voir bien des choses qu'on ne devoit pas montrer à une *Agnès* de cet âge; il en a voulu une canonique, & il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche il a eu un léger mouvement de fievre. Le lundi il s'est plaint de sa strangurie, c'est-à-dire d'une difficulté d'uriner qui a duré le mardi; il y avoit même de l'enflure; mais tout cela n'inquiete plus, par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidens les plus graves.

26 *Mars* 1778. Le Maréchal Duc de Richelieu revient de nouveau sur la scene. Il faut se rappeller la succession d'une Madame de Gaya qui, l'an passé, l'a institué son Légataire universel. On revient contre cet acte, & il paroît: *Précis sur le Provisoire pour le Sr. Jean Charles Dupré Ecuyer, Mineur, procédant sous l'autorité du Sr. Tabusse, Marchand Bourrelier, son Oncle & son Tuteur, contre Monsieur le Maréchal Duc de Richelieu, Pair de France.*

Cet écrit est de Me. Boucher, Procureur au Parlement, personnage lettré, érudit, qui a déjà donné un *Essai de traduction de Tacite*,

& ne peut s'empêcher de citer partout cet historien dont il est plein. Il en a tiré une épigraphe pour son Mémoire: *Neque hereditatem cujus quam adiit (Cæsar) nisi quam amicitiâ meruisset, ignotos & aliis infensos eo que principem nuncupantes procul arcebat.*

Il est fort recherché à raison du personnage attaqué, & à raison de la piece plaisante & odieuse contre laquelle on revient, & surtout à raison de la singularité du défenseur qui, avec beaucoup de lumieres, de connoissances, de savoir & de logique, a l'art merveilleux de rendre ridicules toutes les causes qu'il entreprend.

27 *Mars* 1778. M. le Comte d'Artois & M. le Duc de Bourbon ont paru mardi au lever du Roi. Le premier est retourné à Choisi, où étoit restée malade Madame la Comtesse d'Artois. Le second s'est montré le soir à l'Opéra, & a été applaudi à tout rompre, surtout par les femmes.

27 *Mars*. Il paroît un *Arrêt du Conseil*, en date du 27 Février, portant Réglement pour l'Académie Royale de musique. Le Roi, en y donnant la concession & l'entreprise de l'Opéra à M. de Vismes du Valgai, en même tems statue sur les droits, prérogatives & pouvoirs qu'elle entend devoir être exercés par cet Entrepreneur sur les sujets attachés à ce spectacle. Le détail contient 12 pages *in*-4°.

27 *Mars* 1778. Mrs. de Bellegarde & de Monthieu, après avoir triomphé tant au Conseil qu'au Parlement de Nanci des accusations portées contre eux, ont demandé & obtenu qu'un imprimé portant pour titre : *Considérations sur la réforme des armes, jugée au Conseil de guerre assemblé à l'hôtel royal des Invalides*, sera supprimé comme injurieux, faux, calomnieux & diffamatoire. En conséquence, Arrêt du Conseil du 6 Mars conforme. Ils se réservent en outre la faculté de rendre plainte contre les auteurs & instigateurs dudit Libelle, distributeurs & colporteurs d'icelui, & à conclure contre eux en telle réparation, dommages & intérêts qu'il appartiendra, & à requérir la jonction du ministere public pour la vindicte publique. Tout le monde sait que cet écrit contre lequel ils réclament, est de M. le Marquis de Saint-Auban, leur adversaire acharné.

Le singulier c'est, qu'il y a environ un an ce dernier avoit aussi obtenu un Arrêt du Conseil qui supprimoit les Lettres de Madame de Bellegarde, à-peu-près par les mêmes motifs.

28 *Mars* 1778. M. de Voltaire s'est habillé jeudi pour la premiere fois depuis son séjour ici, & a fait toilette entiere. Il avoit un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la *Louis XIV*, noire, sans poudre, & dans laquelle sa figure amaigrie étoit tellement enterrée qu'on ne découvroit que ses

deux yeux, brillans comme des escarboucles. Sa tête étoit surmontée d'un bonnet quarré rouge, en forme de couronne, qui ne sembloit que posé. Il avoit à la main une petite canne à bec-de-corbin, & le public de Paris, qui n'est point accoutumé à le voir dans cet accoutrement, a beaucoup ri. Ce personnage singulier en tout, ne veut sans doute avoir rien de commun avec la société ordinaire.

Il annonce toujours qu'il ira incessamment à la Comédie & il differe par une espece de charlatanerie très-utile aux Comédiens & au succès de sa piece qui, par ce moyen, est courue avec la même avidité que le premier jour. Ses émissaires se répandent dans la foule & sement adroitement le bruit à chaque représentation que l'Auteur pourroit bien surprendre ce jour-là l'assemblée. C'est ainsi qu'aujourd'hui les cours des Tuilleries étoient encore pleines de grouppes de curieux.

La gaieté de ce vieillard intarissable est revenue & les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour Madame de la Villemenue, vieille coquette qui desire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le Philosophe; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage, & prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disoit & de quelques regards qu'il jettoit en même tems sur sa gorge

fort découverte: „ comment, s'écria-t-elle, „ M. de Voltaire, est-ce que vous songeriez „ encore à ces petits coquins-là? — *Petits* „ *coquins*, reprend avec vivacité le malin vieil-„ lard, *petits coquins*, *Madame; ce sont bien de* „ *grands pendards!*"

Aujourd'hui pendant qu'on attendoit à la Comédie M. de Voltaire, il étoit à parler politique avec l'Ex-Ministre Turgot, & est resté longtems en conférence avec lui.

M. le Comte d'Artois, dupe comme les autres de l'arrivée de l'auteur à la Comédie, y est resté une petite demi-heure, & s'en est allé quand il a perdu l'espoir de l'y voir.

29 *Mars* 1778. Le Sr. Goupil, Inspecteur de Police pour la Librairie, a été arrêté secrettement, il y a près d'un mois, & conduit à la Bastille; on dit sa femme à Vincennes. Leur détention, très-ignorée jusqu'à présent, ne transpire que depuis peu. On l'attribue à différentes causes. La plus sûre & la plus apparente, c'est qu'ils faisoient commerce des livres que le mari saisissoit. On accuse en outre celui-ci de profiter du trouble de ceux qu'il arrêtoit, du désordre qui s'ensuivoit dans leur domicile & de l'inquisition que sa charge l'autorisoit de faire, pour voler l'or, l'argent, les bijoux & les effets des détenus.

30 *Mars*. Avant-hier il y a eu chez Madame de Montesson une répétition, en tout fem-

blable à la représentation d'une Piece attribuée à cette Dame, ayant pour titre : *l'Amant romanesque*, en cinq actes & en prose, & d'un Opéra-comique en trois actes, dont les paroles sont d'un M. d'Hele, Anglois, & la musique de Gretry : c'est le *Jugement de Midas*. Outre beaucoup d'Abbés qui y ont assisté, il y avoit en effet, suivant la coutume, des Archevêques & Evêques au nombre de douze. Ces Prélats y sont venus avec la même aisance, la même impudence, que s'ils fussent entrés dans le Sanctuaire pour y officier. Ils entouroient M. le Duc d'Orléans, & l'un d'eux a prêté son manteau pour *Midas*. Cet exemple autorise M. le Duc de Penthievre, malgré sa dévotion, à ne pas manquer un de ces spectacles. Quoiqu'il y ait quelques gravelures dans la seconde piece, Nosseigneurs ont fait bonne contenance & n'ont point été déconcertés.

30 *Mars* 1778. Le premier cahier du *Journal de Bouillon* de cette année est toujours arrêté, par la complaisance aveugle de M. le Garde des Sceaux envers Madame la Ferté-Imbault; la fille de Madame Geoffrin, s'obstinant à le faire proscrire, parce qu'on y rend compte des éloges de cette Dame, dont on a parlé. Comme cet extrait contient près d'une feuille d'impression, M. Rousseau a peine

à le changer. C'eſt encore indécis : les autres parties arrivent régulierement.

30 *Mars* 1778. On court de plus en plus aux plaidoyers de l'affaire de M. Damade. Le Premier Préſident, outre les billets pour les Lanternes, eſt obligé d'en délivrer pour les hauts ſieges vacans à ces audiences. On y comptoit ſamedi environ 200 femmes de qualité & autant de gens de la cour. C'eſt Me. Gerbier qui a repliqué pour Mrs. de Queyſſat, & malgré tout ſon talent il n'a pu ſe faire applaudir.

On commence à plaider la cauſe du Sr. Peixotto, Banquier. Aucun bon Avocat n'ayant voulu défendre le mari, il a été obligé d'en prendre un déteſtable, & malgré l'intérêt de l'affaire, la ſalle eſt vuide. Il n'en ſera pas de même, ſans doute, lorſque le défenſeur de la femme plaidera.

31 *Mars*. *L'Amant romaneſque* eſt une piece qui en vaut cent autres qu'on exécute à la comédie Françoiſe. Quelque bizarres qu'en ſoient les incidens, le caractere principal une fois admis (& ce caractere, qui n'eſt plus dans nos mœurs, étoit commun dans l'ancienne Chevalerie,) ils en découlent naturellement. La fable eſt conſtituée de ſorte que, néceſſairement fondée ſur lui, elle s'écroule avec lui. Il produit pluſieurs ſcenes, & ſurtout

ux dans le second acte d'un excellent comi-
e, très-gaies, & qui contrastent avec les
tres, tenant beaucoup du larmoyant. Un rô-
de Gouverneur, très-naturel & caustique,
te du piquant en plusieurs endroits & rele-
cè que le reste auroit de trop langoureux.
y a beaucoup d'art dans cet ouvrage: il y
me une grande intelligence du théâtre: l'in-
gue en est simple; la marche ne s'arrête
int; l'intérêt croît d'acte en acte, & le dé-
uement est tout-à-fait satisfaisant.

Le jeu répond à la piece. Elle est exécu-
: par Madame de Montesson, des femmes
des hommes de sa cour, représentant avec
aucoup d'aisance, de noblesse & d'ensem-
:. Le rôle de la premiere est un peu jeune
ur elle, mais comme il est sérieux & pathé-
ue, & que cette Actrice a beaucoup de sen-
ilité, ce défaut est moins remarquable.

L'Opéra-comique est charmant: c'est une
égorie tirée de la fable & adaptée aux que-
les qu'excitent en ce moment les diverses
siques. *Le Jugement de Midas*, qui est son
e, indique assez quel en peut être le fond.
reste, il est très-gai. Madame de Mon-
son a reparu encore dans l'exécution, aussi
faite dans son genre que celle de la premie-
piece. Comme celle-ci doit être donnée
: *Italiens* après pâques, on aura occasion
revenir, d'autant mieux qu'il y a à parier

qu'elle aura le plus grand succès. La Musique est délicieuse & pleine de caractere.

31 *Mars* 1778. Une scene assez plaisante s'est passée avant-hier aux Champs Elysées, ou plutôt à la Place de Louis XV, au sujet de M. de Voltaire. Un charlatan y étoit, cherchant à vendre de petits livrets où il enseignoit des secrets de tours de cartes: „ En „ voici un, disoit-il, Messieurs, que j'ai ap„ pris à Ferney, de ce grand homme qui fait „ tant de bruit ici, de ce fameux *Voltaire*, *notre* „ *Maître à tous!*" Quelques gens sensés, qui par hasard entendoient le charlatan, trouverent l'éloge très-épigrammatique, se mirent à beaucoup rire & l'ont rapporté.

1er. *Avril*. M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettoit depuis longtems, est monté lundi dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles, peinture bizarre, qui a fait dire à un plaisant que c'étoit le char de l'empyrée. Il s'est rendu ainsi d'abord à l'Académie Françoise, qui tenoit ce jour-là son assemblée particuliere. Elle étoit composée de vingt-deux Membres. Aucun des Prélats, ou Abbés, ou Membres du Corps Ecclésiastique, ses confreres, n'avoit voulu s'y trouver ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on se proposoit.

Les seuls Abbés de Boismont & Millot se sont detachés des autres; l'un comme un roué,

de la cour, n'ayant que l'extérieur de son état; l'autre comme un cuistre, n'ayant aucune grace à espérer, soit de la cour, soit de l'église.

L'Académie est allée au devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au siege du Directeur, que cet Officier & l'Académie l'ont prié d'accepter. On avoit placé son portrait au dessus de son fauteuil. La Compagnie, sans tirer au sort suivant l'usage, a commencé son travail en le nommant, par acclamation, Directeur du trimestre d'Avril. Le vieillard étant en train, alloit causer beaucoup, lorsqu'on lui a dit qu'on s'intéressoit trop à sa santé pour l'écouter, qu'on vouloit le réduire au silence. En effet, M. d'Alembert a rempli la séance par la lecture de *l'Eloge de Despréaux*, dont il avoit déjà fait part dans une cérémonie publique, & où il avoit inséré des choses flatteuses pour le Philosophe présent.

M. de Voltaire a desiré monter ensuite chez le Secrétaire de l'Académie, dont le logement est au dessus. Il est resté quelque tems chez lui, & s'est enfin mis en route pour se rendre à la Comédie Françoise. La cour, quelque vaste qu'elle soit, étoit remplie de monde qui l'attendoit. Dès que sa voiture unique a paru, on s'est écrié: „ le voilà." Les Savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier, s'étoient rendus-là, &

les acclamations : *vive Voltaire !* ont retenti pour ne plus finir. Le Marquis de Villette, arrivé d'avance, l'eſt venu prendre à la deſcente de ſon carroſſe, dans lequel il étoit avec le Procureur Clauſe. Tous deux lui ont donné le bras & ont eu peine à l'arracher de la foule. A ſon entrée à la Comédie un monde plus élégant & ſaiſi du véritable enthouſiaſme du génie l'a entouré ; les femmes ſurtout ſe jettoient ſur ſon paſſage & l'arrêtoient, afin de le mieux contempler. On en a vu s'empreſſer à toucher ſes vêtemens, & quelques-unes arracher du poil de ſa fourrure. M. le Duc de Chartres, n'oſant avancer de trop près, quoique de loin, n'a pas montré moins de curioſité que les autres.

Le Saint, ou plutôt le Dieu du jour, devoit occuper la loge des Gentilshommes de la chambre, en face de celle du Comte d'Artois. Madame Denis, Madame de Villette étoient déja placées, & le Parterre étoit dans des convulſions de joie, attendant le moment où le Poëte paroîtroit. On n'a pas eu de ceſſe qu'il ne ſe fût mis au premier rang auprès des Dames. Alors on a crié : *la Couronne !* & le Comédien Briſard eſt venu la lui mettre ſur la tête : *Ah ! Dieu, vous voulez donc me faire mourir !* s'eſt écrié M. de Voltaire, pleurant de joie & ſe refuſant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main & l'a préſentée

à Belle & Bonne. Celle-ci disputoit, lorsque le Prince de Beauveau saisissant le laurier, l'a remis sur la tête du Sophocle, qui n'a pu résister cette fois.

On a joué la piece, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'auroit fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les Comédiens étoient fort intrigués de ce qu'ils feroient, & pendant qu'ils délibéroient, la tragédie a fini, la toile est tombée & le tumulte du Parterre étoit extrême, lorsqu'elle s'est relevée, & l'on a vu un spectacle pareil à celui de *la Centénaire*. Le buste de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la Comédie Françoise, avoit été apporté au théâtre & élevé sur un piédestal: tous les Comédiens l'entouroient en demi-cercle, des palmes & des guirlandes à la main. Une Couronne étoit déjà sur le buste; le bruit des fanfares, des tambours, des trompettes avoit annoncé la cérémonie, & Madame Vestris tenoit un papier, qu'on a sçu bientôt être des vers que venoit de composer M. le Marquis de Saint-Marc. Elle les a déclamés avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scene. Les voici:

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La févere postérité.

Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage,
Pour jouir des honneurs de l'immortalité,
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne!

On a crié *bis*, & l'Actrice a recommencé. Après, chacun est allé poser sa guirlande autour du Buste. Mlle. *Fanier*, dans une extase fanatique, l'a baisé & tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue, accompagnée de *Vivat* qui ne cessoient point, la toile s'est encore baissée, & quand on l'a relevée pour jouer *Nanine*, comédie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du Théâtre, qui est resté durant toute la représentation.

M. le Comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement; mais instruit, suivant l'ordre qu'il en avoit donné dès que M. de Voltaire seroit à la Comédie, il s'y est rendu *incognito*, & l'on croit que dans un moment où le vieillard est sorti & passé quelque part sous prétexte d'un besoin, il a eu l'honneur de voir de plus près cette Altesse Royale & de lui faire sa cour.

Nanine jouée, nouveaux brouhaha, autre embarras pour la modestie du Philosophe; il étoit déjà dans son carrosse & l'on ne vouloit pas le laisser partir; on se jettoit sur les che-

vaux, on les baisoit, on a entendu même de jeunes poëtes s'écrier qu'il falloit les dételer & se mettre à leur place pour reconduire l'Apollon moderne; malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, & il a enfin eu la liberté de partir, non sans des *Vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont Royal & même de son hôtel.

Telle a été l'Apothéose de M. de Voltaire, dont Mlle. Clairon avoit donné chez elle un échantillon, il y a quelques années, mais devenue un délire plus violent & plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau & a protesté modestement que s'il avoit prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'auroit pas été à la comédie.

Le lendemain ç'a été chez lui une procession de monde qui est venu successivement lui renouveller en détail les éloges & les faveurs qu'il avoit reçues en *chorus* la veille; il n'a pu résister à tant d'empressement de bienveillance & de gloire & il s'est décidé sur le champ à acheter une maison.

3 *Avril* 1778. Le *Prix de la justice & de l'humanité*, brochure de M. de Voltaire de 1777, qui n'avoit pas encore percé dans ce pays-ci, y est enfin parvenue. C'est un supplément rempli d'excellentes réflexions, à joindre à l'*Esprit des Loix*.

3 *Avril*. *Eloge & Pensées de Pascal*, nouvel-

le Edition commentée, corrigée & augmentée par M. de ***. Cette autre brochure plus récente, est encore attribuée à M. de Voltaire.

4 *Avril* 1778. On voit ici chez un particulier quatre têtes trouvées dans les décombres d'Herculanum, qu'on regarde comme antiques. Elles représentent celles de *Caton*, de *Brutus* son gendre, de *Porcie* sa fille, & de *Cicéron*. Elles sont plus petites que nature, d'albâtre, assez bien conservées, ayant leurs draperies modernes en bronze doré d'or moulu, montées sur un socle de marbre noir. Les trois premieres têtes ont beaucoup de caractere & sont très ressemblantes aux médailles du tems auxquelles les antiquaires les ont comparées. Le *Cicéron* souffre plus de difficulté & n'est pas aussi incontestablement reconnu des amateurs.

5 *Avril*. Me. Gerbier a continué mercredi la replique en faveur de Mrs. de Queyssat; il a été plus applaudi que le premier jour, moins pour le fond des choses, que pour des tours oratoires très adroits; il avoit d'ailleurs eu soin de garnir l'auditoire de bons *Battoirs* qui mettoient les autres en train.

Hier Me. Target a repliqué aussi & n'a pas eu besoin de ce secours; il a mis le comble à son triomphe, & l'on est convenu qu'il n'étoit pas possible de pousser l'éloquence plus loin.

Me. Seguier doit porter la parole le lundi

ſaint, jour auquel le Parlement va enfin prononcer. Madame la Ducheſſe de Chartres a fait demander une lanterne au Premier Préſident & l'on peut juger par-là du concours & de l'eſpece d'auditoire qu'il y aura.

5 *Avril* 1778. Les Italiens ont fait hier leur clôture par une petite piece nouvelle à ſcenes épiſodiques & en vers, mêlée de vaudevilles, intitulée, *les Adieux de Théâtre.*

5 *Avril.* Le Prix propoſé par la Société Economique de Berne en faveur du meilleur Mémoire concernant un plan complet & détaillé de Légiſlation ſur les matieres criminelles ſous différens rapports énoncés dans le Programme, a fait naître le premier ouvrage de M. de Voltaire qu'on a annoncé. Il paroît que non content de fournir des vues & des idées aux Auteurs, il a voulu encore y joindre un encouragement & qu'il eſt le ſecond inconnu qui a ajouté cinquante louis au Prix propoſé.

Son écrit ne contient gueres, comme il l'avoue, que des doutes: il montre beaucoup d'imperfections, de défauts, d'abus dans les diverſes Légiſlations; mais il ne donne aucun remede. Il traite d'une infinité de choſes, n'en approfondit aucune, ne fait encore que les effleurer légerement pour la plupart & y jetter ce vernis ſatyrique dont il empreint plus que jamais tout ce qu'il produit. On y trouve

aussi beaucoup de rabachage, & de tems en tems des élans d'humanité qui font plaisir de quelque part qu'ils viennent; car le ton de l'auteur est presque toujours ironique, déclamatoire, quelquefois grossier & ne caractérise pas un Philosophe vraiment affecté des maux contre lesquels il se recrie.

6 *Avril* 1778. A travers les diverses formes, à travers tous les voiles dont on a revêtu & enveloppé les *Pensées de Pascal*, voici ce qu'on a pu démêler de l'Edition annoncée & venue avec l'ouvrage intitulé *Prix de la justice & de l'humanité.*

Tout le monde sait que M. de Voltaire a fait anciennemen des Remarques sur les *Pensées de Pascal.* Son objet étoit d'atténuer l'effet que pouvoit produire ce livre en faveur de la religion auprès de ceux à qui en imposeroit le grand nom de son auteur. M. le Marquis de Condorcet, autant qu'on peut le deviner pas induction, a trouvé trop foibles quelques raisonnemens jettés au hazard par le premier, & plus propres à donner du ridicule, à faire rire, qu'à détruire les argumens du Philosophe Chrétien, il a jugé à propos d'y joindre un commentaire & de le faire précéder d'un Eloge prétendu de Pascal, qui prépareroit la réfutation subséquente de son livre & en feroit d'avance la satyre en décriant l'auteur. Il y a inséré une piece intitulée *Réflexions sur*

'*argument de M. Pascal & de M. Locke, concernant la possibilité d'une autre vie à venir, par M. de Fontenelle*, & a envoyé le tout au Philosophe de Ferney, qui a fait faire l'Edition en question, non sans y mêler encore d'autres apostilles, qu'il attribue à un second Editeur.

On peut assurer que dans cet état les *Pensées de Pascal*, graces aux soins des annotateurs, sont devenues le livre le plus diabolique contre le Christianisme, le plus capable de former des Matérialistes, des Déistes, des Athées ; ce qui étoit vraisemblablement leur but, qu'ils ont atteint par excellence.

Quant à la Dissertation attribuée à *Fontenelle*, il y a cent contre un à parier qu'elle n'est pas de cet illustre défunt ; que c'est un travestissement sous lequel a voulu se cacher le moderne Secrétaire de l'Académie des Sciences.

6 Avril 1778. On s'est rendu avec plus de fureur encore que de coutume à la Comédie Françoise pour la clôture, à cause du compliment qu'on s'imaginoit devoir produire une grande sensation. C'est le Sr. Molé à qui on en attribue la composition & qui l'a débité. Il roule sur trois événemens : la mort de le Kain, la Représentation au profit du sang de Corneille, & le Couronnement de M. de Voltaire. On a trouvé beaucoup d'enflure & de galimathias dans le discours de ce Comédien,

aussi outré dans son style que dans sa déclamation tragique.

6 *Avril* 1778. Tout est mêlé d'amertume dans cette vie & le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations: c'est ainsi que M. de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs, dont la moindre seroit propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1°. Le jour de son Couronnement, il savoit que la Reine étoit venue à l'Opéra, mais avec le projet secret de passer incognito à la Comédie Françoise & d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la Littérature; elle ne lui a pas donné cette satisfaction: on assure que dans sa loge elle a reçu un billet qui l'a détournée de son premier dessein; on prétend même qu'il avoit été rendu en route à Sa Majesté.

2°. Son *Irene* a bien été jouée jeudi dernier à la cour, mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattoit, & comme la Reine le lui avoit fait espérer; mais le jour de la représentation au débotté du Roi, pendant que S. M. s'habilloit pour le spectacle, on a entendu les courtisans perfides, pour plaire au Monarque qu'on fait ne point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie & prématurer son ennui, qui ne s'est que trop manifesté.

3°. En-

3°. Enfin le vieillard de Ferney, qui en se repaissant de la fumée de la gloire ne néglige point le solide & veille à ses affaires en homme qui s'en occupe essentiellement, est allé l'autre jour chez un Procureur au Parlement nommé Hureau, pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avoit plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce suppôt du Palais l'ignorer absolument, le traiter cavaliérement comme un client ordinaire, & l'obliger de décliner son nom, & il a dû juger que ce malheureux praticien vivoit dans une telle indolence qu'il ne savoit pas seulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il est vrai qu'à ce nom de Voltaire il a ouvert les yeux & les oreilles, que toute la maison en a bientôt retenti, & que la rumeur passant de bouche en bouche le Philosophe en rentrant dans son carrosse, s'est vu assailli de toute la populace du quartier.

7 *Avril* 1778. On n'a pas manqué de faire une Gravure au sujet du triomphe de M. de Voltaire. On l'a représenté très ressemblant, debout, les deux mains sur sa canne; il a le chapeau sous le bras, & une couronne de laurier sur son énorme perruque: il est peint avec vérité, mais si ridiculement que cela ressemble fort à une caricature. On a mis au dessous, *l'homme unique à tout âge*, expression d'un certain Abbé de Launay, dans les vers

amphigouriques qu'il lui a adressés le premier sur son retour, & au bas ceux du Marquis de Saint-Marc: on a sans doute adopté cette Estampe dans la maison du Philosophe, car on la distribue aux amis.

8 *Avril* 1778. On sait que Mr. Necker a écrit au nom du Roi une Lettre circulaire aux Intendans de province pour les obliger de résider dans leurs Départemens respectifs, au moins neuf mois de l'année; un plaisant avoit déjà exprimé son vœu à cet égard dans le quatrain suivant:

Pour notre bonheur sans relâche
Envain Louis travaillera,
Pendant qu'en loge à l'opéra
Chaque Intendant fera sa tâche.

8 *Avril*. Me. Linguet cherche aujourd'hui à opposer aux corps de toute espece qu'il s'est aliénés en les injuriant, celui des Dévots & des Prêtres. Il est singulier de voir comment par ses louanges hypocrites il est parvenu à se rendre l'oracle des benêts de ce parti. Du plus loin que M. l'Archevêque voit quelqu'un & surtout un Magistrat arriver à Conflans, il s'écrie *avez-vous vu Linguet*? On trouve la feuille de ce journaliste sur la cheminée du Prélat à côté de son Bréviaire, & c'est le livre qu'il savoure le plus après l'Ecriture Sain-

e: c'est afin de mieux entretenir cette illu-ion précieuse que l'exilé a proposé un Prix our le meilleur Mémoire sur la Mendicité, nais il veut que le jugement en soit remis à a décision des Curés de Paris; il a adressé en onséquence à ceux-ci une lettre circulaire rès mielleuse & il espere bientôt rattraper au entuple par les souscripteurs que lui procure a ce stratagême, l'argent qu'il annonce comne consigné chez le Sr. Baron, Notaire.

9 *Avril* 1778. Lundi dernier on a donné hez Madame de Montesson *la Belle Arsene*, péra comique très connu sur le Théâtre Itaien, & qui fournit matiere à un Spectacle onsidérable & à des Ballets extrêmement voptueux: comme il y avoit sur les billets le not *Répétition*, mot faisant la seule différene de cette Représentation avec la véritable, n étoit curieux de voir si les Prélats s'y rouveroient: ils y sont venus comme à l'orlinaire, mais en moindre nombre, ils n'étoient ue huit; on y remarquoit entr'autres l'Arhevêque de Narbonne & l'Evêque de Saint-Imer. Madame Montesson remplissoit le rôle e la *Belle Arsene*, M. de Caumartin celui '*Alcindor*, & différentes Femmes & Seigneurs e cette cour faisoient les autres. Mais les lanses étoient exécutées par ce que l'opéra a e meilleur en Eleves de Terpsicore: les Deoiselles Guimard, Heinel, Cécile y brilloient

furtout. Le coup d'œil le plus curieux p
un Philofophe étoit celui des Evêques, to
la lorgnette à la main, favouroient avec
plaifir qui fe manifeftoit fur leur phyfiono
les mouvemens les plus lascifs, les attitudes
plus lubriques des Danfeufes & n'en perdoi
rien. *Proh pudor*! dans le Carême, aux app
ches de la Grande Semaine!

9 *Avril* 1778. On a parodié les vers adr
fés à M. de Voltaire par M. de Saint-M
le jour de fon couronnement & l'on les m
dans la bouche de la France. On prétend q
cette piece eft d'un Soldat:

Je ne fuis point une infidelle,
O François, je n'ai qu'un Epoux;
L'aimer eft mon foin le plus doux
Et ma tendreffe eft éternelle.
Pour partager mon cœur, il en eft trop jaloux.
J'honore ce favant, fa Gloire eft immortelle,
Mais quoiqu'il ait pu mériter,
La France n'a qu'une Couronne,
C'eft à Louis qu'elle la donne,
Lui feul eft fait pour la porter!

10 *Avril*. On ne fait ce que cela veut di
voilà trois ordinaires que le *Courier de l'E*
rope a manqué, ce qui allarme tous les fo
cripteurs de cette feuille.

10 *Avril*. Me. Linguet fait courir le br
dans cette Capitale que les Anglois lui c

offert de le conserver à Londres, en cas de rupture avec la France, mais qu'en Patriote généreux il a déclaré qu'il se refusoit à leur invitation & passeroit en Suisse. Ceux qui savent combien il est hypocrite, menteur & impudent, ne croient rien de tout cela.

10 *Avril* 1778. Lundi M. de Voltaire s'est trouvé assez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie, & l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin il s'est rendu à la Loge des Neuf-Sœurs, suivant la promesse qu'il en avoit faite aux Députés. La joie des Freres leur a fait commettre quelques indiscrétions, en sorte que, malgré le mystere de ces sortes de cérémonies, beaucoup de circonstances de la réception de ce vieillard ont transpiré.

On ne lui a point bandé les yeux, mais on avoit élevé deux rideaux à travers lesquels le Vénérable l'a interrogé, & après diverses questions, sur ce qu'il a fini par lui demander s'il promettoit de garder le secret sur tout ce qu'il verroit, il a répondu qu'il le juroit, en assurant qu'il ne pouvoit plus tenir à son état d'anxiété. En priant qu'on lui fit voir la lumiere, les deux rideaux se sont entr'ouverts tout à coup, & cet homme de génie est resté comme étourdi des pompeuses niaiseries de ce spectacle; tant l'homme est susceptible de s'en laisser imposer par la surprise de ses sens!

On a remarqué même que cette premiere frayeur avoit frappé le Philosophe, au point de lui ôter pendant toute la séance cette pétulance de conversation qui le caractérise, ces saillies, ces éclairs qui partent si rapidement quand il est dans son assiette.

Au Banquet il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de feves, à laquelle il s'est mis pour son crachement de sang & que lui a indiquée Madame Hébert, l'Intendante des Menus.

Il s'est retiré de bonne heure, il s'est montré dans l'après-dînée sur son balcon au peuple assemblé: il étoit entre M. le Comte d'Argental & le Marquis de Thibouville. Le soir il est allé voir la *Belle Arsene* chez Madame de Montesson: il a retourné hier jeudi à ce Spectacle, où l'on a dû donner en sa faveur une seconde Représentation de l'*Amant Romanesque* & y joindre *Nanine*.

12 *Avril* 1778. Les plus cauteleux d'entre les curés de Paris assemblés pour délibérer au sujet du Prix proposé par Me. Linguet, dans son N°. XXI & de sa lettre circulaire du 18 Février, ne voulant point s'opposer au fanatisme qui rendoit le plus grand nombre engoué de ce journaliste, ont pris la tournure de suggérer que leur acquiescement à cet égard ne pouvant avoir lieu que sous les auspices du Gouvernement, il falloit d'abord savoir s'il le

trouveroit bon; les Pasteurs ont en conséquence arrêté une Députation vers M. le Noir qui les a renvoyés à M. Amelot.

13 *Avril* 1778. M. de Voltaire a joui jeudi au Spectacle de Madame de Montesson presque des mêmes honneurs qu'à la Comédie Françoise, le Couronnement excepté: il a été accueilli de la maniere la plus flatteuse par toutes les femmes & seigneurs de cette cour distinguée.

M. le Duc de Chartres lui ayant accordé la permission qu'il avoit demandée à S. A. d'aller faire sa cour aux jeunes Princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le pere l'a fait inviter de venir chez lui; il vouloit se tenir debout, mais S. A. l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il vouloit jouir longtems de sa conversation. Madame la Duchesse de Chartres qui étoit encore au lit, instruite de la présence du vieillard, s'est fait habiller promptement & est passée chez Monseigneur: nouvelle confusion du Philosophe qui vouloit se jetter aux genoux de la Princesse & y rester: on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en complimens sur les Enfans de leurs Altesses & principalement sur le Duc de Valois; il a prétendu qu'il ressembloit au Régent.

Tous ces vains honneurs si propres à chatouiller l'amour-propre de M. de Voltaire,

excitent de plus en plus la fureur du Clergé, & ce carême différens prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties violentes contre lui; elles l'auroient peu ému sans celle faite par l'Abbé de Beauregard Ex-Jésuite, prêchant à Versailles devant le Roi. Cet orateur chrétien très couru, a gémi sur la gloire dont on affectoit de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion & des mœurs, & a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que S. M. n'avoit pas desapprouvé cette diatribe évangélique & que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on a inspiré au Roi contre lui; ce qui le désole en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du Monarque.

13 *Avril* 1778. Le bruit court que le Sécrétaire d'Etat au Département de Paris déclaré aux Curés qu'il avoit pris les ordr de S. M. sur leur demande, & que le Roi verroit pas de bon œil qu'ils acceptassent a cune commission de la part de Me. Linguet.

14 *Avril*. C'étoit Me. Falconnet qui s'ét d'abord chargé de défendre par écrit les Sie de Queyssat, mais il est décidé que le Mém qu'il avoit entrepris pour eux ne paroîtra On ne sait si c'est par le mécontentement parties, ou par des tracasseries qu'il a eues Me. Gerbier, dont il a été l'adversaire

le procès du Duc de Guines, source de tous les malheurs de cet Avocat.

C'est un Avocat de Bordeaux, Me. Garat, connu par un Eloge imprimé du Chancelier de l'Hôpital, qui a composé le *Factum* en question ; il est aussi bien qu'il puisse être & défend spécieusement les assassins.

Ce *Factum* est suivi d'une Consultation du cinq Avril, où figurent, Me. Hardouin, Me. Gerbier, &c.

De l'autre part Me. Target a fait imprimer sa *Replique*, bon & solide écrit, mais qui ne produit pas à la lecture la vive sensation qu'il a causée au débit.

Me. Elie de Beaumont a présenté aussi des Réflexions : on les présere au gros Mémoire & l'on y remarque un morceau oratoire très véhément contre Me. Gerbier. L'Ecrivain, après avoir cité l'exemple de Papinien, que Caracalla fit périr pour s'être refusé à le justifier du fratricide dont ce Prince s'étoit rendu coupable envers Geta, ajoute :

» Et nous, lorsqu'un grand nous carresse,
» lorsqu'une personne en crédit nous recher-
» che & nous presse, lorsqu'un motif moins
» excusable encore vient échauffer nos talens,
» avec quelle facilité nous oublions quelque-
» fois la sainteté de notre Ministere, le plus
» beau Ministere qui existe sur la terre, celui

„ de porter les cris du foible & de l'indéfendu aux pieds du trône de la justice ! Les „ déprédateurs du trésor public, nous les innocentons, les calomniateurs des citoyens „ respectables qui ont servi noblement le Roi „ & l'Etat nous les accompagnons, nous les „ dirigeons dans les replis tortueux de leur „ haine & de leur vengeance. Les meurtriers „ nous les transformons en héros."

On voit parfaitement ici que l'orateur reproche à Me. Gerbier d'avoir fait réhabiliter *Cadet*, le Munitionnaire des Vivres du Canada, impliqué dans le procès des fameux coupables de cette Colonie, moyennant 300,000 livres, qu'il toucha de ce riche voleur public : d'avoir, animé par le Duc d'*Aiguillon*, soutenu *Tort* contre le Duc de *Guines* lors du grand procès de ce dernier; enfin aujourd'hui de se laisser aller à l'impulsion du Maréchal de *Broglio* & d'autres protecteurs accrédités des Queyssat.

Hier matin l'Avocat Général Séguier a porté la parole & son plaidoyer a duré quatre heures, ainsi qu'il l'avoit annoncé; il a été quelquefois applaudi, mais les éloges n'ont pu le dédommager des huées plus violentes dont il a été accueilli en plusieurs endroits. Il a dévoré ces humiliations & a donné les conclusions les moins défavorables possibles aux

Sieurs de Queyssat : c'est cette partialité manifeste dès le commencement de son discours qui a révolté le public.

Les Magistrats sont sortis & après un délibéré de trois heures, est intervenu Arrêt satisfaisant pour le Sieur Damade ; comme depuis longtems cette Cour n'en avoit rendu un pareil dans des affaires majeures, elle a été singulierement applaudie.

15 *Avril* 1778. Les Concerts Spirituels de cette Quinzaine se soutiennent sur le ton distingué auquel les a montés le Sr. le Gros ; outre l'excellente Musique qu'on y exécute, les Virtuoses les plus renommés de l'Europe viennent y briller tour à tour. Avanthier M. le Chevalier Raaff a débuté. Pour donner la plus haute idée de son talent, il suffit de citer l'anecdote suivante. ....

„ La Princesse de Belmonte Pignatelli de
„ Naples, protectrice de tous les gens à ta-
„ lens & particulierement des Musiciens, étant
„ malade & environnée de la Faculté, reçut
„ la visite du fameux Chevalier Raaff. A pei-
„ ne fut-il entré qu'elle le pria de chanter
„ une des ariettes dont son clavecin étoit cou-
„ vert. Le sort tomba sur une du célebre
„ Hasse, surnommé *le Saxon*. Pendant tout
„ le tems que dura l'Ariette, la fievre dont la
„ Princesse étoit dévorée, cessa totalement."
Etonnée d'un changement aussi prompt, la Fa-

culté ne trouva point de remede aussi propre à la guérison de la malade que le chant du Chevalier Raaff: *Voilà*, *Madame*, lui dit un des Esculapes, *voilà votre véritable Médecin*. La sensation que cette Princesse éprouva fut si vive, qu'ayant appellé Raaff auprès d'elle pour lui donner une marque de sa satisfaction, elle tira de sa main sa plus belle bague, & la mit elle-même au doigt de ce nouvel Amphion. Ce fait rappellera, sans doute, aux lecteurs instruits, ce qu'on lit dans l'histoire de l'Académie des Sciences de Paris, au sujet d'un Musicien qui fut guéri d'une violente fievre par un concert exécuté dans sa chambre.

15 *Avril* 1778. L'Université a perdu le cinq de ce mois M. Rivard, ancien Professeur de Philosophie au College de Beauvais. Ses *Elémens de Mathématiques*, livre classique, la source de tous les progrès que cette science a faits dans les colleges depuis un demi siecle, & le germe de tous les ouvrages excellens qui ont paru depuis en ce genre, rendront son nom immortel dans son Corps. Il étoit Janséniste fameux & sera sans doute célébré plus dignement qu'ici dans la Gazette Ecclésiastique.

16 *Avril* 1778. *Mon Apologie*, satyre par M. de Gilbert, est une production nouvelle de ce Poëte forcené, qui cause beaucoup de rumeur parmi les dévots & de scandale parmi

leurs adverſaires. Elle eſt en dialogue: les interlocuteurs ſont *Pſaphon*, Philoſophe du jour, & *Gilbert*, Poëte Satyrique.

16 *Avril* 1778. Voilà le ſixieme ordinaire que le *Courier de l'Europe* manque ici, ce qui allarme tout-à-fait les ſouſcripteurs & leur donne lieu de craindre que notre Gouvernement n'ait proſcrit abſolument cette Gazette.

17 *Avril* 1778. M. de Voltaire, après avoir varié beaucoup ſur le logement qu'il prendroit à Paris, vient enfin d'acheter à vie ſur ſa tête & ſur celle de Madame Denis un hôtel rue de Richelieu en face de celui du Duc du Choiſeul. Avant de s'y inſtaller il compte retourner à Ferney, mais il faut que le vent du Nord & le froid ceſſent & lui permettent de ſe mettre en route.

On eſt occupé actuellement à imprimer une Relation de la ſéance de ce grand homme à la Loge des Neuf-Sœurs, & l'on doit y joindre tous les vers qu'ont enfantés ſur cet événemens les Poëtes aimables dont abonde cette Loge. Ils ſe flattent que leur nouveau Frere y joindra du ſien; il eſt convenu que c'étoit la ſeule maniere dont il pouvoit leur témoigner ſa reconnoiſſance & ſon zele. Juſques-là ces Meſſieurs ſont fort diſcrets & ne veulent pas faire part de leurs productions; voici cependant un couplet qu'on a retenu comme le

plus saillant d'une chanson qu'on attribue au Frere la Dixmerie:

Au seul nom de l'illustre Frere
Tout Maçon triomphe aujourd'hui;
S'il reçoit de nous la lumiere
Le monde la reçoit de lui.

17 *Avril* 1778. Par le prononcé de l'Arrêt rendu lundi les freres Queyssat sont condamnés solidairement en 80,000 livres de dommages & intérêts par forme de réparation civile envers le Sr. Damade; ce qui entraîne l'obligation de garder prison jusqu'à l'entier accomplissement de cette disposition; ils sont également condamnés en 300 livres d'aumône envers les pauvres de la Paroisse de Castillon; il leur est défendu de maltraiter par voie de fait ou par injures le Sr. Damade, & d'approcher de dix lieues de Castillon ou de Bordeaux, à peine de punition corporelle. Le Sr. Damade est déchargé de toute accusation & plaintes, & les freres de Queyssat ne sont que mis hors de cour, même sur l'accusation d'assassinat. Permis au Sieur Damade de faire imprimer & afficher une certaine quantité d'exemplaires de l'Arrêt.

Le Duc de la Trémouille, le Comte de Stainville, le Baron de Viomesnil, le Comte de Genlis & nombre de gens de qualité pré-

fens, ont été indignés de voir fuccomber leur client; & l'on a entendu M. de Viomefnil fe plaindre de l'Avocat Général Seguier qu'il n'avoit pas tenu tout ce qu'il leur avoit promis. . . .

18 *Avril* 1778. M. l'Evêque d'Autun, qui a la feuille des Bénéfices, a fort à cœur d'encourager la Prédication; en conféquence il eft difpofé à verfer les graces de l'Eglife fur ceux qui s'y livreront: il a engagé M. l'Evêque de Senez, comme homme du métier & grand connoiffeur, à refter ici pour lui rendre témoignage des orateurs facrés qui fe feront diftingués dans la chaire durant ce Carême.

18 *Avril*. Dans la Satyre de M. Gilbert intitulée *Mon Apologie*, il y a de la vigueur, de l'énergie & de très beaux vers; il eft dommage que fa critique foit trop générale, trop vague; on lui trouve le défaut rare de n'être pas affez étendue. Il a faifi adroitement la circonftance du Couronnement de M. de Voltaire, &, fans le nommer, l'a défigné à ne pas le méconnoître. Il en eft de même du Duc de Fr * * *; il faut fe rappeller qu'il y a dix ans ce jeune Seigneur n'ayant pu féduire par fon or & fes careffes une jeune perfonne qui vivoit avec fa mere, dans le délire de fa paffion effrénée fe rendit coupable de trois crimes à la fois, l'incendie, le rapt & le viol.

Cependant une vierge aussi sage que belle
Un jour à ce Sultan se montra plus rebelle ;
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle assidus,
Avoit, pour le servir, fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir, que tout Paris périsse !
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la Beauté, victime de son choix
Goûte un chaste sommeil sous la garde des loix,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyoient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur :
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime ;
Il est puissant, les loix ont ignoré son crime.

19 *Avril* 1778. On donne une cause bien petite, bien mesquine, & qu'on ne pourroit croire si le fait ne la confirmoit, de la suppression du *Courier de l'Europe* en France. On prétend que c'est à Londres que les envois en sont arrêtés ; que le Vicomte de Stormont a représenté à S. M. Britannique à son retour, combien cette feuille avoit répandu des lumieres dans ce pays--ci sur l'état de la nation Angloise ; combien elle avoit monté toutes les têtes & même celles du Ministere de Versailles ; qu'en conséquence le Gouvernement ne pouvant faire cesser cette feuille à Londres même, sans violer la liberté de la presse, avoit pris le parti d'empêcher par toutes sortes de moyens qu'elle ne nous parvînt directement :

on ne rend pas encore l'argent & l'on compte, dit-on, lever les obstacles.

19 *Avril* 1778. On voit depuis quelque tems dans l'Attelier de M. Houdon un Buste de Moliere, qu'il a fait pour être placé au foyer de la Comédie Françoise. Il est très-beau, plein de vie & de caractere; on y reconnoît le coup d'œil perçant, le génie observateur de ce Poëte Philosophe, en même tems cette causticité vigoureuse & énergique qui le rendoit le fléau des vices & des ridicules.

Le même artiste vient d'exécuter le Buste de M. de Voltaire, & il a varié son faire suivant le genre de cet autre personnage; il semble que son ciseau tout de feu en donnant à son ouvrage l'âme de l'auteur, n'ait fait que la revêtir d'une enveloppe légere pour la rendre palpable aux sens.

La tête la plus curieuse de cet Attelier par sa nouveauté & la singularité de l'anecdote, c'est le Buste de Mlle. *Lise*. Il faut se rappeller qu'en 1774 la ville, au lieu de donner des fêtes vaines en l'honneur du mariage de M. le Comte d'Artois, imagina de marier des filles; de ce nombre étoit Mlle. *Lise*. Lorsqu'elle se présent a pour se faire inscrire, on lui demanda où étoit son amoureux? Elle répondit qu'elle n'en avoit point, qu'elle croyoit que la ville fournissoit de tout, & la ville en effet lui choisit un mari. La figure d'une pa-

reille niaise étoit sans doute à conserver & c'est ce qu'a fait M. Houdon: sur cette physionomie, dont les traits réguliers sont très-propres à former l'ensemble agréable d'une figure ordinaire, on remarque un je ne sais quoi de caractéristique qu'on ne trouveroit pas sur cent mille autres.

20 *Avril* 1778. Un des traits du Discours de l'Abbé Beauregard, où il a fait son explosion contre M. de Voltaire & ses partisans, le plus adroit est celui où il a peint la pusillanimité du Garde des Sceaux qui redoutant les Philosophes avoit donné défenses de laisser passer à l'impression aucune critique de ce Coryphée pendant son séjour à Paris. M. de Miromesnil a été si honteux de voir sa foiblesse indirectement dévoilée devant le Roi, que craignant une explication il s'est hâté de lever sa défense.

20 *Avril.* Les Avocats qui ne finissent jamais de parler & d'écrire, ont encore répandu dans l'affaire du Sr. Damade des additions aux divers Mémoires qu'on n'a gueres connus qu'après l'Arrêt. D'abord ce sont des *Notes de Me. Elie de Beaumont sur un Memoire pour les Srs. de Queyssat*, signé *Garat:* ensuite de la part de ceux-ci un *Résultat des faits & Observations importantes par* Me. Gerbier; *puis Résultat exact des faits dans l'affaire du Sr. Damade*, de la part de Me. Target; enfin

Coup d'œil sur le crime des Sieurs de Queyssat, du même. Cette derniere feuille est excellente, parce qu'elle est courte & résume en quatre pages ce qui est noyé dans les volumineux *Factums* précédens. Ces nouveaux semblent moins, au dernier près, publiés pour la justification des accusés, que pour celle des défenseurs; c'est une guerre d'injures qu'ils se font, bien honteuse au Barreau & qui mériteroit l'animadversion de la Justice contre les agresseurs.

20 *Avril* 1778. Il perce des copies dans le public de la correspondance dont on a parlé entre M. de Voltaire & M. le Curé de St. Sulpice. On en infere que sur le bruit de la confession de ce grand homme aux pieds de l'Abbé Gauthier, le Pasteur témoigna de l'humeur au Marquis de Villette de voir s'échapper cette ouaille; que celui-ci en rendit compte au malade, qui le 4 Mars à huit heures du matin fit porter une Epitre au Curé de St. Sulpice. M. de Tersac (c'est le nom du Pasteur) ne voulut point être en reste & riposta. Ces deux écrits sont précieux & dans le véritable esprit de chacun. On observe, en lisant la Lettre du Philosophe, qu'il étoit parfaitement revenu à lui, & avoit retrouvé ce ton de persiflage honnête qu'il entend si bien & dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais bien attaqué, bien défendu: le Ministre

du Seigneur, sans quitter son costume de gravité & dans un style admiratif proportionné au personnage, ne le plaisante pas mal en lui disant les vérités dures qu'exige sa fonction.

M. de Voltaire à M. le Curé de Saint Sulpice.

4 Mars 1778.

Monsieur,

M. le Marquis de Villette m'a assuré que si j'avois pris la liberté de m'adresser à vous-même, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté dequitter vos importantes occupations, pour venir & daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passagers qui se trouvent dans votre Département.

M. l'Abbé Gauthier avoit commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie, il étoit venu ensuite s'offrir de lui-même, & j'étois fondé à croire que demeurant sur votre paroisse il venoit de votre part. Je vous regarde, Monsieur, comme un homme du premier ordre de l'Etat; je sais que vous soulagez les pauvres en Apôtre & que vous les faites travailler en Ministre. Plus je respecte votre personne & votre état, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministere & à votre mérite. Vous

êtes un Général à qui j'ai demandé un Soldat. Je vous supplie de me pardonner d'avoir ignoré la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi : pardonnez-moi aussi l'importunité de cette Lettre, elle n'exige pas l'embarras d'une réponse ; votre tems est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette Lettre, apportée à huit heures du matin à M. le Curé de St. Sulpice, il y a répondu aussitôt & par le même commissionnaire.

Réponse de M. le Curé de St. Sulpice à M. de Voltaire.

Tous mes Paroissiens, Monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs ; mais quelqu'un comme Monsieur de Voltaire est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France & même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un Curé.

La démarche que vous avez faite n'étoit nécessaire qu'autant qu'elle pouvoit vous être utile & consolante, dans le danger de votre maladie : mon Ministere ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les miseres inséparables de sa condition, & en dissipant par la foi les ténebres qui of-

fusquent sa raison & le bornent dans le cercle étroit de cette vie: jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talens, dont l'exemple feroit seul des milliers d'heureux & peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion & à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés, divisés par leurs passions & tourmentés par leurs remords.

Je sais que vous êtes bienfaisant, si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espere que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la sublime Philosophie de l'Evangile, vous pourriez faire le plus grand bien & ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut dégré de ses connoissances, le mérite de la vertu la plus sincere, dont la sagesse Divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée & fournit le parfait modele que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire & que je ne mérite pas; il feroit au dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savans & des gens d'esprit, qui vous portent avec tant d'empressement leurs tributs & leurs hommages: pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre solide bonheur & la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

21 *Avril* 1778. On voit encore dans l'attelier de M. Houdon une Nayade annoncée dans le livret du Sallon dernier, mais qui n'avoit pu y être exposée ; elle est d'une grandeur naturelle. Elle tient une urne sous son bras gauche, & semble appliquée à la fonction que doit remplir une pareille Divinité ; l'on ne peut gueres y désirer qu'une figure Swelte, un ciseau pur, une draperie légere, & des graces très simples ; c'est tout ce que rassemble cette figure. L'Artiste qui a de l'invention, l'a plus particulierement caractérisée en la disposant de façon que placée dans une salle à manger, dans une salle de bain ou sous un portique, recevant de l'eau par un tuyau disposé derriere elle, elle peut la verser sans relâche dans une conche au dessous & remplir ainsi sa destination suivant la fable.

M. Houdon n'avoit pu annoncer pour le Sallon de 1777 une Diane dans un genre différent de celle de M. Allégrain, dont on a rendu compte, & qui ne mérite pas moins les hommages des amateurs aujourd'hui qu'elle est finie : elle est en chasseresse, le carquois sur l'épaule gauche & tenant un arc de la main droite ; elle a un pied en l'air, & suspendue sur la pointe de l'autre, il semble qu'elle aille voler ; c'est la Camille de Virgile. Il est dommage que cette attitude presque céleste, très-bien exécutée en plâtre, ne puisse s'accom-

moder de la pesanteur du marbre. Le Sculpteur sera obligé de l'appuyer contre un roseau, & ôtera de la sorte à la figure son extrême légereté. La tête est traitée suivant la fonction que donne l'Artiste à la Déesse; c'est une beauté sévere qui n'a point encore senti l'amour & ne s'occupe que de la guerre, qu'elle va faire aux animaux des forêts.

L'*Ecorché* est une troisieme figure qu'on voit chez M. Houdon & dont le nom annonce assez le spectacle effrayant: c'est un morceau d'anatomie si savamment traité que plusieurs Académies étrangeres ont voulu l'avoir dans leur salle d'étude.

Tout caractérise dans M. Houdon l'homme de génie, qui joint à une riche imagination une grande variété, une hardiesse sublime; cependant, M. le Comte d'Angiviller ne l'a encore fait charger par le Roi d'aucun des ouvrages commandés pour S. M.

22 *Avril* 1778. M. de Vismes commence son administration de l'opéra par des innovations dont il espere tirer un plus grand profit; c'est ainsi qu'il vient de faire garnir tout le tour des loges en glaces pour qu'on puisse voir le Spectacle des corridors, & pour empêcher le froid qu'occasionnoit la levée des lorgnettes aux personnes qui étoient dans les loges.

Il a fait conſtruire auſſi de chaque côté de l'orcheſtre un banc pour des abonnés.

Il prétend avoir trouvé le moyen d'augmenter la clarté de la ſalle & d'y procurer infiniment plus de lumiere.

Il a ſurmonté les difficultés que faiſoient les Bouffons pour venir ici ; mais il n'a pu les avoir encore tous en ce moment.

Tous les amateurs de ce Spectacle ont les yeux fixés ſur ſon adminiſtration ; il doit commencer à s'ouvrir dès lundi.

23 *Avril* 1778. Le Théâtre lyrique doit faire ſon ouverture par une nouveauté, intitulée *les trois âges de la Muſique*. On a pour but dans cette eſpece de Prologue relatif aux circonſtances, de peindre les époques intéreſſantes de cet art en France, dont les coryphées ſont *Lully*, *Rameau* & *Gluck*. On attribue les paroles au Sr. Alphonſe de Viſmes, frere du nouveau Directeur ; la muſique eſt du Sr. Gretry.

24 *Avril*. M. de Voltaire, qui ſe pique de remplir toutes les bienſéances de la ſociété ſcrupuleuſement, n'eſt pas moins exact à rendre les viſites, qu'à faire réponſe aux lettres qu'il reçoit ; depuis qu'il eſt rétabli parfaitement, il a beaucoup été ; il a ſurtout employé la quinzaine de pâques à rendre ſes devoirs aux Princes & Grands du Royaume qui ſont venus l'admirer, il eſt allé auſſi chez les

particuliers & n'a pas même dédaigné de ſe transporter chez les plus célebres Laïs du jour, c'est ainsi que le ſamedi ſaint on l'a vu chez Mlle. Arnoux.

Le mercredi 22 les Comédiens François étant aſſemblés pour le répertoire de la ſemaine de l'ouverture, ont été ſurpris agréablement de voir arriver chez eux le vieux malade, qui les a comblés de remercimens pour les ſoins qu'ils ſe ſont donnés afin d'accélérer la repréſentation d'*Irene* & de la faire goûter du public. Il leur a dit qu'étant ſur le point de faire un voyage de deux mois à Ferney, il emportoit les manuſcrits de ſa tragédie d'*Agatocle* & de la Comédie *du Droit du Seigneur*, pour y faire des changemens néceſſaires. Quant à la derniere, elle a été jouée en 1762 ſous le titre de *l'Ecueil du Juge*. Elle eſt médiocre, on dit qu'il veut la réduire en trois actes.

24 *Avril* 1778. Le *Babillard* eſt une feuille nouvelle de cette année, dont le principal auteur eſt le Chevalier de Rutlidge; elle eſt dans le goût du *Spectateur*, mais très médiocre & ne peut aller loin.

25 *Avril*. Me. Linguet ayant écrit à M. le Comte de Vergennes pour lui demander un paſſe-port & traverſer la France en ſe rendant en Suiſſe, ce Miniſtre lui a répondu qu'il n'y avoit aucun ordre décerné contre lui & qu'il étoit le maître d'aller où il voudroit.

26 *Avril* 1778. On vient d'imprimer par extraordinaire le discours tant exalté qu'a prononcé l'Archevêque de Lyon à la rentrée du Parlement le 12 Novembre dernier. Quoiqu'on ait affecté dans le *Journal de Paris* de publier qu'il n'étoit point exact & de s'en défier, les partisans du Prélat assurent que c'est une tournure prise pour empêcher de croire qu'il soit participant de l'impression. En effet ce morceau oratoire extrêmement long pour la circonstance, ne peut que déplaire infiniment au Clergé, par les éloges dont l'orateur comble les Magistrats. Mais en ne prenant les louanges qu'il leur donne que comme une indication de ce qu'ils devroient être, c'est une excellente exhortation. L'endroit qui déplaît le plus par une adulation outrée envers un personnage non moins désagréable au public qu'à son corps: c'est le portrait magnifique de M. d'A***, mais portrait malheureusement peu ressemblant.

Du reste, ce discours abrégé, rapide de l'histoire du Parlement, tableau brillant de ses fonctions & de ses devoirs, est écrit d'un style proportionné au genre, nerveux, noble & quelquefois sublime : c'est vraisemblablement le meilleur & le plus intéressant qui ait jamais été prononcé en pareille circonstance.

27 *Avril*. Me. Linguet profitant de la liberté d'aller & de venir qu'il prétendoit avoir

perdue & que le Miniſtre l'a aſſuré ne lui avoir jamais ôté, eſt venu, dit-on, à Paris & y étoit le 24. Il a vu ſes amis; il a ranimé ſon parti par ſa préſence; il a ſollicité ſes protecteurs & a ſurtout fait treſſaillir de joie le Clergé, qui enviſage en lui ſon défenſeur & un coryphée de la foi. On prétend même qu'il a eu l'honneur de rendre ſes devoirs à M. l'Archevêque de Paris.

27 *Avril* 1778. M. de Voltaire avoit annoncé ſon départ pour Ferney & il devoit ſe mettre en route le lundi de *Quaſimodo* qui eſt aujourd'hui. Mais Madame la Marquiſe de Villette vient de faire une fauſſe couche & l'on ne croit pas qu'il abandonne ſa chere *Belle & Bonne* dans une pareille circonſtance. Cet événement eſt d'autant plus facheux qu'il devoit produire une ſcene intéreſſante & curieuſe, le ſpectacle du Philoſophe à l'Egliſe, parrain de l'Enfant & donnant enfin une ame à Dieu, après en avoir tant donné au Diable.

28 *Avril*. Une foule immenſe s'eſt rendue hier à l'Opéra, moins pour l'Acte nouveau dont on avoit peu d'opinion, que pour examiner les prétendues améliorations de la ſalle & des différentes parties de l'enſemble du Spectacle. Tout a été impitoyablement critiqué, blâmé, hué.

D'abord on a trouvé très mauvais qu'on eût imaginé de retirer le luſtre fait pour éclairer

l'Amphithéâtre, le Paradis & les Loges de ce côté-là pendant le ſpectacle, ſous prétexte de porter toute la maſſe de la lumiere ſur la ſcene : indépendamment de l'inconvénient qui en réſulte pour les ſpectateurs de cette partie qui, ayant le livre des paroles, ne peuvent en faire uſage, il en eſt un plus grand pour les femmes, qui venant moins à l'Opéra pour y voir que pour y être vues, reſtent ainſi dans l'obſcurité, & pour tant d'hommes frivoles, oiſifs & plus curieux de braquer leur lorgnette ſur les jolis minois qu'ils découvrent que ſur les actrices qu'ils ſavent par cœur.

Les lorgnettes des loges, quoi qu'aggrandies, miſes en verres de Boheme, au lieu de bois, n'ont pas plus d'avantage : 1°. aux gens des loges qui continuellement obſervées par cette ſubſtitution ne peuvent faire ce qu'ils voudroient quelquefois : 2°. pour les amateurs roulant dans les corridors, auxquels ces verres interceptent le ſon. Mais le reculement de l'avant-ſcene pour ménager quelques loges de plus & une quantité de places dans l'orcheſtre, a produit ſurtout le plus mauvais effet, en ce que le ſon des inſtrumens ne venant plus frapper directement contre un ceintre en bois qui le repercutoit, ſe perd dans le vague de la ſcene ; en ce que loin d'en augmenter le nombre le Sr. de Viſmes, par un eſprit d'économie mal entendu, l'ayant diminué, on s'ap-

perçoit mieux de la suppression : en ce qu'enfin les acteurs se trouvant ainsi plus éloignés du public, leurs voix, déjà très-foibles, ne s'entendent plus.

Ce défaut, le plus sensible & le plus funeste, est malheureusement le plus difficile à réparer & ne peut gueres se corriger que dans un tems de vacances.

28 *Avril* 1778. Il faut se rappeller les Remontrances présentées au Roi par la cour des Aides en Mai 1775 : elles parurent si fortes alors que S. M. ne jugeât pas à propos de les discuter & n'y répondît que vaguement, qu'elle fit surtout à cette Cour la défense la plus sévere de les laisser paroître, & ordonna qu'on lui en remît la minute. Il en est, sans doute, resté une copie, car elles sont enfin imprimées ; elles sont datées du 6 Mai 1775 & ont 180 pages, indépendamment de deux lacunes qu'on y remarque. Il est peu de pieces de cette espece qui méritent autant d'attention ; c'est un résumé de l'état actuel de la Nation, des empiétemens du Ministere & des moyens qu'il y auroit à prendre pour le soulagement des peuples, & rendre aux loix & à la constitution de l'Etat leur activité. C'est un ouvrage bien digne du Magistrat éloquent auquel on l'attribue, qui élevé depuis au Ministere, & ne pouvant effectuer les grandes vues qu'il y jettoit pour le bien public, a bien-

tôt abandonné une place où il auroit perdu sa gloire & peut-être sa vertu.

29. *Avril* 1778. *Les trois âges de l'Opéra nouveau*, Prologue en un acte exécuté lundi à l'Opéra, a été fort mal reçu : ce n'est point assez gai pour un Opéra Bouffon, & c'est trop grave pour un Intermede. Les paroles d'ailleurs sont on ne peut moins lyriques & très-médiocres, au fond : le mélange de toutes ces Musiques des trois auteurs est un pot-pourri détestable. Le nouveau Directeur a débuté on ne peut plus mal.

29 *Avril*. Les séances publiques de l'Académie des Sciences sont toujours très nombreuses ; il y a même souvent des étrangers illustres & des virtuoses en femmes du premier ordre ; mais le gros des spectateurs ne consiste guere qu'en savans obscurs, en éleves des maîtres dans tous les genres de sciences dont est composée l'Académie. Cette fois-ci c'étoit un monde différent, tout ce que la Beauté a de plus séduisant parmi le sexe, tout ce que la Cour a de plus frivole en hommes aimables, tout ce que la Littérature a de plus élégant & de plus recherché, s'étoit emparé de la salle. La Géométrie, l'Astronomie, la Méchanique, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique se sont trouvées exclues, pour ainsi dire, de leur sanctuaire par les Muses & les Graces. C'est le cortege que traîne toujours

à sa suite M. de Voltaire, & l'on savoit qu'il devoit ce jour-là jouer en ce lieu d'un autre triomphe, d'une seconde Apothéose. En effet, à peine a-t-il paru, que les acclamations & les battemens de mains se sont fait entendre de la façon la plus bruyante; & quoiqu'il ne soit pas membre de l'Académie, le vœu général de MM. a été que ce Philosophe prît place parmi les Honoraires. On y avoit déjà vu M. Franklin, mais la réunion des deux vieillards qui se sont embrassés aux yeux de l'assemblée, a produit une sensation nouvelle & les brouhaha ont repris plus vivement. Le tumulte ayant cessé, le Secrétaire a commencé, & l'on a lu différens Eloges & Mémoires.

30 *Avril* 1778. La Cour des Aides, les Chambres assemblées hier, a suivant la coutume reçu la plainte des Gens du Roi, qui en apportant à la Cour un exemplaire des Remontrances dont on a parlé, ont dit que tout imparfait qu'étoit cet imprimé & accompagné de notes que l'éditeur avoit eu la témérité de joindre auxdites Remontrances, il ne pourroit manquer de faire sensation dans le public; qu'il contenoit des objets qui ne devoient jamais être répandus par la voie de l'impression; que la Cour avoit même pris les plus grandes précautions pour en empêcher la publicité; que c'étoit manquer au respect dû au Roi & à l'au-

to-

torité de la Cour ; qu'ils se proposoient de faire des recherches particulieres pour découvrir les auteurs de cette contravention, pourquoi ils en requéroient la suppression: Arrêt en conséquence rendu sur le champ.

En général, le Gouvernement est fort piqué de la publicité des Remontrances de la Cour des Aides, servant de Supplément à celles du Parlement sur la matiere des Impôts & très-propres à éveiller la vigilance des Cours, à éclairer les peuples sur leurs droits & leurs intérêts, & à déconcerter les mesures que M. Necker se disposoit à suivre d'après les erremens du dernier Ministere de Louis XV.

30 *Avril* 1778. Le projet de la ville de démolir la porte Saint Antoine commence à s'exécuter; on sait qu'outre ce travail il est question de combler les fossés, d'aligner le rempart, de tracer une rue nouvelle, depuis le centre de la place nouvelle du fauxbourg Saint Antoine jusques à l'entrée de la rue basse du Temple formée derriere les caffés; & du bénéfice qui doit résulter à la ville de la vente de tant de terreins, de construire sur le rempart une chaussée de pavé.

Enfin M. de la Michaudiere, le Prevôt des Marchands actuel, sur le point d'être remplacé par M. de Blaire de Boisemont, semble vouloir signaler sa retraite par une foule d'entreprises pour l'amélioration & la décoration

de la capitale : il vient aussi de faire commencer à aligner, élargir & applanir une petite rue de l'égoût, empêchant la projection de celle de Saint Louis, une des plus vastes & des plus droites de Paris, qui aboutira ainsi directement à la rue Saint Antoine.

1er. *Mai* 1778. Trois époques principales paroissent devoir diviser l'Opéra quant aux différentes formes de la composition musicale :

1°. *Lully* a été parmi nous le fondateur de ce spectacle, & de concert avec l'inimitable *Quinault*, en a réglé l'ensemble & l'a partagé en scenes & en divertissemens.

2°. *Rameau* lui a donné un plus grand essor, par la profondeur de la science, la beauté de ses chœurs, & la perfection de ses airs de danse.

3°. Le Chevalier *Gluck* vient d'y produire une révolution plus éclatante encore & plus marquée, en donnant à la composition de ses Opéra un mouvement tragique qui n'avoit pas encore été employé.

Voilà ce qu'a voulu exprimer le Sieur Alphonse de Vismes, l'auteur des paroles du *Prologue des trois âges de l'Opéra*, suivant son Avertissement qui les précede, où il fait de très humbles excuses à M. Piccini de n'avoir pu l'insérer dans son Apothéose : il cherche à le dédommager de cette omission par des éloges ; il le désigne comme un *aimable Génie qui vient*

de transporter sur notre Théâtre lyrique les graces de l'Italie, & de nous enrichir de beautés non moins intéressantes hors de la scene que sur la scene même.

Quoique les principaux rôles de ce nouveau spectacle dussent être exécutés par les grands acteurs, le Sr. le Gros & les Demoiselles le Vasseur & la Guerre ont cru prudent de s'en dispenser pour le début; ils ont voulu laisser essuyer aux doublures les premiers brocards & huées du Parterre qu'ils prévoient.

2 *Mai* 1778. La porte Saint Antoine est un monument érigé en 1585, qui a été restauré & enrichi d'une nouvelle architecture du dessin du fameux François Blondel en 1670; on y conserva les fleurs & bas relifs, dont Jean Goujon, fameux Sculpteur, l'avoit ornée: Blondel y ajouta des figures & bas-reliefs de la main de Michel Augier.

La ville est occupée en démolissant la porte Saint Antoine du soin de conserver au public la vue de ces excellens ouvrages; cependant on assure que M. le Duc de Chartres veut les acheter pour les placer vraisemblablement dans sa maison de Mousseau; ce qui remplira en partie le même objet.

2 *Mai*. Lundi dernier 27 Avril M. de Voltaire est allé à une Séance particuliere de l'Académie Françoise. L'Abbé de Lille y lut quelques morceaux détachés de son Poëme sur

l'art d'orner, de peindre la nature & d'en jouir, & la traduction de la célebre Epitre de Pope au Docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture le vieux malade se rappelloit les vers Anglois de Pope, les comparoit à la traduction & préféroit celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occasion, se plaignoit de la pauvreté de la langue Françoise; il parla de quelques mots peu usités & qu'il seroit à désirer qu'on adoptât, celui de *tragédien*, par exemple, pour exprimer un acteur jouant dans la tragédie. „ Notre langue est „ une gueuse fière," disoit-il, en parlant de la difficulté d'introduire des mots nouveaux; „ il faut lui faire l'aumône malgré elle."

Il fut ensuite voir jouer *Alzire*; il étoit *incognito* dans une petite loge, celle de Madame Hébert; mais le Parterre l'ayant entrevu interrompit la piece pendant plus de trois quarts d'heure pour l'applaudir.

Au milieu de l'enthousiasme général, M. le Chevalier de Lescure, Officier au Régiment d'Orléans Infanterie, s'échauffa & il présenta au moderne Sophocle sortant de sa loge l'impromptu suivant:

Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,
Les Enfans du soleil dont nous suivons l'exemple,
Aux transports les plus doux étoient abandonnés
Lorsque de ses rayons il éclairoit leur temple.

M. de Voltaire a répondu à ce mauvais quatrain par les deux vers de *Zaïre*, qu'on a trouvés fort impertinemment appliqués dans sa bouche :

> Des Chevaliers François tel est le caractere,
> Leur Noblesse en tout tems me fut utile & chere.

2 *Mai* 1778. Il a été commandé ici une cuirasse fort singuliere d'un prix qui annonce qu'elle n'est pas destinée à un guerrier ordinaire. Elle coûte 1000 Louis : elle est composée de cent doubles de taffetas l'un sur l'autre piqués : elle a été éprouvée & est à l'abri du pistolet à bout portant, du fusil & de la carabine à la distance où ces armes peuvent être plus dangereuses : on fait mystere du héros auquel elle est destinée qui, suivant sa hauteur & ampleur, est un homme très grand & corsé à proportion ; elle va partir incessamment.

3 *Mai* 1778. Dans *les trois âges de l'opéra* le Théâtre représente un lieu tranquille, où d'un côté l'on voit plusieurs grouppes d'Artistes dans des attitudes de désœuvrement ; de l'autre un Pavillon où sont *Polymnie*, *Terpsicore* & *Melpomène*, chacune distinguée par ses attributs ; & dans le fond le Temple de l'Immortalité.

Le Génie de l'Opéra excite le zele des grouppes des Artistes, il appelle les trois Mu-

ſes qui ſe réuniſſent pour lui complaire & ſont venir leurs favoris ſucceſſivement. On voit d'abord paroître *Lully* entouré de quelques-uns des perſonnages de ſes principaux Opéra, tels que *Renaud*, *Roland*, *Armide* &c. Ce qui produit différens morceaux de ſa muſique; puis il eſt conduit au Temple de l'Immortalité, quoiqu'il convienne que ſon regne eſt paſſé. A ce héros du théâtre Lyrique, vanté par *Polymnie*, comme le pere de la muſique agréable & facile, ſuccede *Rameau*, que *Terpſicore* amene & prône pour ſes airs de Danſe; ce perſonnage envieux & jaloux, comme il l'étoit de ſon vivant, ſe plaint que ſa patrie elle-même ait concouru à lui donner des rivaux étrangers; on l'éconduit comme le premier, ſous prétexte de l'apothéoſer. Ici Melpomene vante un mortel qui a ſurpris ſes ſecrets, & cependant refuſe de ſe montrer, mais on chante de ſes morceaux; on conçoit que c'eſt le Chevalier *Gluck*.

Le tout eſt terminé par un Ballet qui préſente les différens âges de la Danſe & ſes divers caracteres; il devoit être interrompu par une ſymphonie très vive & très brillante qui précédoit *Momus*, accompagné des acteurs Bouffons Italiens & les introduiſoit en ſcene; mais M. de Viſmes n'étant pas content de ceux arrivés, il en attend d'autres, & ils n'ont point paru encore.

4 *Mai* 1778. M. de Vismes a été forcé de se rendre aux réclamations du public & de remettre les choses dans l'ancien état, ou du moins à peu près comme elles étoient ; ce qui ne contribuera pas à augmenter la confiance en son intelligence & en son goût.

Pour se bien faire venir au moins des Auteurs, il a sollicité un Arrêt du Conseil en date du 10 Avril, concernant les honoraires de ceux qui travaillent pour l'Académie Royale de Musique; il a cherché ainsi à leur faire recueillir, outre la gloire, un bénéfice honnête de leurs travaux.

4 *Mai.* On voit actuellement au jardin du Roi deux belles fleurs sur un pied d'*Anis-Etoilé* ou *Badian*, plante des Indes, qui n'avoit encore jamais fleuri en France, ni même, dit-on, en Europe.

4 *Mai.* On parle d'une tête d'airain, à qui l'auteur a eu l'art de faire prononcer très distinctement ces paroles : *le Roi fait le bonheur de ses Peuples, & le bonheur de ses Peuples fait celui du Roi.* C'est un Abbé Mical qui l'a construite.

4 *Mai.* On annonce une Comédie nouvelle de M. Palissot, intitulée *le Triomphe de Sophocle*; il l'a dédiée à M. de Voltaire, & l'on conçoit aisément quel a été le but de l'auteur.

5 *Mai.* M. Esmangard, Intendant de la Généralité de Caen, vient de proposer deux Prix

de 400 livres chacun, à accorder au jugement de l'Académie de cette ville. Le premier a pour objet d'y étendre les branches du Commerce, & le second de défendre les Côtes de la Province contre la fureur & l'invasion des flots de la mer : on ne sauroit trop publier ces actions patriotiques & les applaudir.

6 *Mai* 1778. M. le Chevalier de Chatellux devient aujourd'hui, on ne sait pourquoi, le champion de M. Barthe ; il a fait une longue apologie de *l'Homme personnel* de ce poëte en forme d'extrait, & l'a fait insérer anonymement dans le Mercure. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette dissertation beaucoup d'esprit, de goût & de connoissance du théâtre ; mais on est fâché de voir tant de choses si mal employées.

6 *Mai*. L'Abbé Foucher, membre de l'Académie des Belles-Lettres, vient de mourir.

7 *Mai*. On prépare à la Comédie Italienne un spectacle nouveau, intitulé *l'Art & la Nature*.

8 *Mai*. Les paroles de *l'Art & la Nature* sont de feu la Noue. Il composa cette piece pour la Cour & elle y fut jouée sous le nom de *Zélisca* pendant les fêtes du mariage de Monseigneur le Dauphin, pere du Roi ; il est vraisemblable qu'on y aura fait des changemens.

8 *Mai*. M. Moreau le jeune, Dessinateur & Graveur du Cabinet du Roi, a composé un dessin représentant le couronnement de M. de

Voltaire à la Comédie Françoise. M. Gaucher, graveur de l'Académie des Arts de Londres, travaille actuellement à consacrer par le burin ce monument. La scene est représentée telle qu'elle s'est passée au théâtre.

8 *Mai* 1778. Lundi quatre de ce mois il s'est tenu une assemblée publique au College de Pharmacie, où l'inauguration du Buste de M. le Noir, Lieutenant de Police, a eu lieu: cette cérémonie envers le Magistrat protecteur d'un tel établissement, devient si commune qu'elle perd tout l'éclat qu'elle mériteroit n'étant pas prodiguée par l'adulation.

M. de Machy y a prononcé un discours qui avoit pour objet l'histoire naturelle; il y a traité de l'origine, des progrès & des rapports de cette science.

9 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe* interrompu en France depuis plus de six semaines, a reparu par intervalles & les N^os. 25, 26, 27 & 28 sont arrivés. Ce dernier, du mardi 7 Avril, laisse encore une lacune d'un mois; ce qui prouve qu'ils ne sont venus que par voie indirecte & de contrebande, & ce qui ruineroit ici cette feuille à la longue, si la persécution duroit. Par quelques Avertissemens du Directeur, il est éclairci qu'elle vient du Ministere Anglois; ils confirment ce qu'on a dit à cet égard sur des manœuvres qui décelent la petitesse du génie de ce Ministere,

qui se manifeste ainsi dans les moindres choses.

On apprend par occasion dans un de ces No. que le Rédacteur du *Courier de l'Europe* dont on étoit curieux de savoir le nom, est M. de Serres de la Tour, auteur d'un traité *du bonheur*.

9 *Mai* 1778. Les Remontrances annoncées de la Cour des Aides ne sauroient être trop connues ; c'est un chef-d'œuvre de Patriotisme écrit avec autant d'énergie que de logique, & l'on regrette infiniment que l'Editeur, par une trop grande réserve, en ait retranché quelques paragraphes, les plus vigoureux sans doute.

C'est pour remplir le plus important de ses devoirs que cette Cour a profité des premiers momens de son rétablissement & a élevé sa voix éloquente. Elle présente un tableau fidele des Droits & des Impositions qui se perçoivent dans le Royaume, & qui font l'objet de la jurisdiction confiée à ses membres ; elle rend sensibles les causes générales & fondamentales de tous les abus, elle indique au Monarque la nécessité & les moyens d'y remédier ; en un mot, elle plaide la cause du Peuple & de la Nation, & sans doute, point de matiere plus intéressante.

Cette Cour jette d'abord un coup d'œil rapide sur les calamités de la Magistrature ; elle fait voir que la prétendue nécessité d'affer-

mir l'autorité Souveraine a servi de prétexte à des exactions exercées avec impunité sur les sujets; qu'il a été formé une ligue entre les ennemis des Tribunaux & ceux qui faisoient gémir le peuple sous le poids des impôts arbitraires: que ceux là ont prêté leur appui pour anéantir les loix avec leurs organes & leur ministere pour remplacer ces derniers, & que le prix de ce funeste service a été de livrer la France à leur cupidité. On ne peut mieux caractériser l'abominable confédération du *Maupeou* & du *Terrai.*

En rétablissant la Magistrature, on n'a réparé qu'une partie des maux de l'Etat; on a laissé subsister des loix établies illégalement; on a laissé dans plusieurs places importantes des hommes qui ont abusé de leur pouvoir, & l'on voudroit faire valoir en leur faveur le prétendu mérite de s'être sacrifiés pour le maintien de l'autorité Royale: c'est pour décharger le Monarque du fardeau d'une reconnoissance si préjudiciable à son peuple, que la Cour des Aides croit devoir démasquer ces coupables accrédités.

Elle désireroit, sans doute, que cette dénonciation partît du corps plus caractérisé; elle gémit sur la funeste politique introduite depuis plus d'un siecle par la jalousie des Ministres, qui a réduit au silence les Ordres de l'Etat, excepté la Magistrature. Elle sent que

les Etats généraux pourroient seuls s'acquitter pleinement d'une réclamation qui leur appartient spécialement : à leur défaut elle s'éleve avec liberté contre l'infraction des loix & des droits Nationaux & ne peut user envers ses ennemis d'une générosité qui la rendroit complice de leurs forfaits, & lui feroit trahir les intérêts de la nation entiere.

10 *Mai* 1778. Le projet du Sr. Dulaurent, Maire de Rochefort, pour le desséchement de vingt mille arpens de marais commence à prendre consistance, & pour en mieux faire connoître l'objet & les avantages il répand imprimé tout ce qui a rapport à cette grande affaire commencée depuis plusieurs années. Ces pieces sont.

1o. Très humbles & très respectueuses Représentations de la Ville de Rochefort au Roi, présentées à S. M. par le Sieur Dulaurens, ancien Médecin de ses Camps & Armées, actuellement son Médecin de la Marine au Port de *Rochefort*, son Conseiller, Maire, Lieutenant général de Police & Député de la même ville.

2o. Mémoire à consulter & Consultation du 26 Mai 1772, signé *Grauber de Groubental*, Avocat au Parlement. Autre du 30 Mai 1772 signée de *Lambon*. Autre enfin du 15 Juin 1772, signé *Boucher d'Argis*.

3o. Représentations au Roi des Juges Consuls d'*Angoulême* & Lettres des Officiers Muni-

cipaux de la ville de *Coignac*, à M. le Contrôleur Général, en date du 21 Mars 1772.

4°. Représentations de la ville de *Saintes* au Roi, & Extrait du Mémoire de la ville de *Saint-Jean-d'Angely*, signé de ses officiers municipaux & notables habitans.

5°. Requête au Roi pour le desséchement de vingt mille arpens de marais, signée de Me. *Badin*, Avocat aux Conseils du Roi.

6°. Seconde Requête au Roi pour le desséchement, &c. signée du même.

11 *Mai* 1778. On est toujours fort peu certain des vrais motifs qui ont déterminé la détention du Sieur *Goupil*, Inspecteur de Police pour la Librairie, & celle de sa femme, femme-de-chambre de la Reine. On a prétendu que cette derniere avoit fourni à S. M. des livres abominables. Mais il est question d'une cause plus criminelle encore, on veut qu'il ait été composé un manuscrit infâme contre S. M. dont ils étoient participans, & que pour se rendre recommandables, ils en aient ensuite prévenu le Ministere, avant que l'ouvrage fût imprimé: qu'en conséquence on fût convenu de l'acheter; en sorte qu'il n'a point paru imprimé & ne paroîtra pas. On ajoute que depuis on a découvert, ou du moins soupçonné, leur collusion avec l'auteur.

11 *Mai*. Le nouveau spectacle que l'on avoit d'abord annoncé sous le titre de *l'Art & la*

Nature, a été exécuté famedi aux Italiens fous celui de *Zulima*, Comédie en trois actes, mêlée d'Ariettes. On a comparé cette piece à *Matroco* pour l'ennui, mais non pour le ridicule. Il n'y a malheureufement pas autant de folies à beaucoup près, mais un froid glacial & des longueurs mortelles. Quelques ariettes de bravoure ont fourni à Madame Trial de quoi faire briller la beauté, la fermeté & la flexibilité tour à tour de fon organe. On prétend que le Sr. Monvel a retouché les paroles qui n'en font pas meilleures : on ne fait pourquoi l'on eft allé retirer de l'oubli cette féerie, pour l'y replonger inceffamment.

12 *Mai* 1778. Le premier tableau que préfente la Cour des Aides dans fes Remontrances, eft celui des Droits connus fous le nom de *Droits des Fermes*. Elle fait voir qu'ils font moins onéreux par eux-mêmes que par les frais de régie & les gains des Fermiers, que les Miniftres du dernier regne ont jugé à propos de divifer entre leurs favoris fous le nom de *Croupes* : elle gémit fur cette multitude de citoyens dont la Ferme prive l'Etat, les uns employés à faire la fraude, les autres à l'empêcher. Elle entre dans le détail des productions dont l'entrée eft défendue, ou la fabrication gênée pour l'intérêt de la Ferme, tels que le tabac & le fel : elle s'étend encore fur les autres droits qui nuifent tous à la culture & au

Commerce, puiſque la France produiroit plus de vin ſans les Droits d'Aides & qu'il s'y fabriqueroit plus de marchandiſes, ſans ceux des Traites. Mais c'eſt ſurtout contre la rigueur des loix pénales prononcées contre la contrebande qu'elle s'éleve, contre la cruauté de punir de mort des citoyens pour un intérêt de finance. Elle développe une autre tyrannie plus ſourde & non moins inſupportable au peuple qui l'éprouve tous les jours, vivant dans une eſpece de ſervitude des ſuppôts de la Ferme, dont il eſt forcé de ſouffrir ſans relâche les caprices, les hauteurs, les inſultes mêmes. La cauſe de cette ſervitude eſt dans la nature du pouvoir que les Commis ont en main: 1°. Le Code de la Ferme eſt immenſe, il n'eſt recueilli nulle part; c'eſt une ſcience occulte, que ſes Chefs ſeuls développent & font valoir à leur gré. 2°. Leurs loix ſont incertaines & le Fermier ſe hazarde de les exercer ſuivant les circonſtances. 3°. Il en eſt d'autres dont l'exécution littérale eſt impoſſible, mais qui s'exécutent cependant ſuivant la rigueur ou l'adouciſſement qu'il veut y apporter.

Enfin l'auteur des Remontrances développe les moyens employés par la Ferme générale pour réuſſir dans ſes conteſtations avec les particuliers: ç'a été de ſe ſouſtraire à la juriſdiction des Cours des Aides & des Tribunaux qui y reſſortiſſent, par une foule d'évo-

cations, de les faire renvoyer devant l'Intendant de chaque Province, & par appel à un Conseil des finances, qui n'eſt réellement composé que d'un Intendant des finances; enſorte que partout c'eſt un ſeul homme qui eſt juge, & ce juge eſt par eſſence toujours partial, toujours porté à favoriſer la Ferme qui l'a fait nommer contre les particuliers qui réclament ſans ceſſe contre le Deſpotiſme du Commiſſaire départi, ou du Repréſentant du Contrôleur Général.

13 *Mai* 1778. Dimanche dernier, on a remis le *Devin de Village*, dans lequel la Demoiſelle Cécile a joué le rôle de *Colin* & Mlle. d'Orival celui de *Colette*. Comme il y a différentes leçons ſur ces Danſeuſes métamorphoſées en Actrices, il faut attendre que le jugement des connoiſſeurs ſoit fixé.

13 *Mai* 1778. Il paroît conſtant que M. de Voltaire ne retournera point à Ferney. Il s'eſt déterminé à ſe ſéparer pour quelque tems de ſon Secrétaire Vagnieres, & à l'envoyer là-bas pour mettre ordre à tout & lui faire venir ſa Bibliotheque.

L'éloignement où ce Philoſophe eſt reſté de la cour lui a fait craindre quelque orage s'il s'abſentoit. La ligue générale du clergé de ne point mettre les pieds chez lui, eſt trop formidable, & en effet il auroit bien pu recevoir défenſes de revenir.

14 *Mai*

14 *Mai* 1778. Depuis longtems le Sr. la Combe, cet homme de lettres devenu Libraire pour faire fortune, ayant voulu trop embrasſer, étoit en mauvaiſe poſture & l'on craignoit ſa faillite. Elle vient enfin de ſe manifeſter; elle eſt d'un demi-million. Il avoit principalement deux *Journaux*, celui *des Sçavans* & le *Mercure*.

15 *Mai*. Pendant qu'on ſe diſpoſe à guerroyer de toutes parts, il eſt des gens qui ne perdent pas de vue l'amuſement public, d'autant plus néceſſaire qu'il s'agit de faire diverſion aux idées ſiniſtres qu'inſpirent tant d'armées terreſtres & navales ſur pied. Une Compagnie ſe propoſe d'établir à Paris des *Combats de Taureaux* dans le goût de ceux d'Eſpagne. Il s'agit de former une magnifique enceinte capable de contenir environ vingt mille ſpectateurs, & l'on feroit venir du pays des maîtres capables de diriger ces ſanglantes boucheries.

15 *Mai*. Les malheureuſes diſſenſions élévées entre les divers créanciers du Colyſée font que ce ſpectacle n'eſt point encore ouvert. Il y a apparence que les ſouſcriptions propoſées l'automne dernier n'ont pas réuſſi.

16 *Mai*. On raconte que ces jours derniers M. de Voltaire ſe trouvant chez Madame la Maréchale de Luxembourg, il fut queſtion de la guerre. Cette Dame en déplora les calamités & ſouhaitoit que les Anglois & nous entendiſ-

ſions aſſez bien nos intérêts, & ceux de l'humanité pour la terminer ſans effuſion de ſang & par un bon traité de paix : *Madame*, dit le Philoſophe bouillant, en montrant l'épée du Maréchal de Broglio qui étoit préſent, *voilà la plume avec laquelle on doit ſigner ce traité.*

16 *Mai* 1778. Il paroît qu'on va reprendre le projet de la ſalle de Comédie à l'hôtel de Condé, & qu'on l'arrangera ſeulement de ſorte que *Monſieur* puiſſe s'y rendre ſans ſortir de ſon palais.

17 *Mai*. Depuis longtems on agite s'il eſt utile de rendre floriſſant le Port de Rochefort. Les Miniſtres qui ſe ſont ſuccédés dans le Département de la Marine, ont penſé diverſement ſur cet objet : celui d'aujourd'hui a pris le parti mixte d'y faire conſtruire & d'envoyer à meſure les gros vaiſſeaux à Breſt.

Les principaux défauts qu'on reproche à ce Port, c'eſt l'inſalubrité de l'air, c'eſt d'être incommode pour la ſortie des gros vaiſſeaux & peu utile en tems de guerre par le manque d'une rade fortifiée. Ils ſont compenſés par des reſſources de tout genre qu'il peut procurer. On ſe rappelle d'abord que ſous Louis XIV. il s'y eſt armé en moins d'un an trente vaiſſeaux, dont ſept à trois ponts ; d'ailleurs il eſt eſſentiel pour hâter de grands armemens d'avoir pluſieurs Ports à cet uſage : *Rochefort* eſt utile & néceſſaire pour la partie économi-

que, pour completter les armemens du port de Breſt, pour diviſer, inquiéter & occuper les forces de l'ennemi, pour ſervir d'aſyle ou de refuge dans les circonſtances malheureuſes ou de néceſſité, pour faciliter les convois des navires marchands, pour les radoubs, pour la fabrique des cordages, pour l'armement des vaiſſeaux de moindre force, pour l'équipement des flottes en canons de fonte & en fer, pour entretenir le cabotage & former plus de gens de mer, pour des expéditions promptes & ſecrettes qui pourroient s'exécuter au premier ordre à Rochefort, ſi cette ville avoit la liberté du commerce qu'elle demande.

En outre, les vaiſſeaux y conſervent mieux leur carêne; on peut, ſans inconvénient, les armer cinq ou ſix mois après les avoir carênés; la vaſe les garantit lorſqu'ils échouent; la température de l'air, moins chaude qu'à Toulon, moins humide qu'à Breſt, tend mieux à leur conſervation; ils ſont d'ailleurs dans cette riviere à l'abri des vers qui y meurent.

Mais, outre ces avantages, on peut parer aux inconvéniens, c'eſt-à-dire purifier l'air, diminuer les difficultés de la Riviere & de la Cordelle pour la conduite des vaiſſeaux en rade, enfin protéger la rade davantage par l'exécution d'un Canal, dont l'objet ſeroit de joindre la *Seudre* à la *Gironde*; d'établir ainſi une communication plus ſûre & plus avantageuſe avec

Bordeaux, par conféquent avec les deux mers; ce qui, en faifant le bien du Commerce, feroit d'un grand fecours à la Marine Royale.

Telles font les principales vues falutaires qu'on remarque dans les Repréfentations de la ville de *Rochefort* au Roi annoncées.

18 *Mai* 1778. Suivant les Remontrances de la Cour des Aides, c'eft furtout dans la Régie des Droits compris au Bail des Fermes, fous le nom de Domaine, tous enlevés à la connoiffance de la juftice réglée, que fe commettent des abus monftrueux & intolérables; c'eft au point que le Fermier Général fait juger aujourd'hui par la juftice arbitraire la queftion d'Etat la plus intéreffante, celle de la Nobleffe. Il femble cependant qu'il auroit pu fe difpenfer d'employer tant de moyens illégaux pour fe fouftraire à la juftice réglée, quand on confidere les moyens légaux qui lui ont été donnés pour réuffir contre fes adverfaires dans quelque juftice que ce foit; moyens tels que les juges font fouvent forcés d'aller contre les lumieres de leur raifon, moyens prefque toujours fondés fur la délation & le parjure.

C'eft ainfi que plus de cent cinquante millions arrivent dans les coffres du Roi tous les ans. La Cour des Aides infinue que dans la néceffité de venir au fecours d'un Peuple opprimé par cette monftrueufe Régie, l'Economie feroit d'abord une grande reffource & que

ſans examiner ſi l'on ne pourroit pas par des impôts moins onéreux remplacer ce produit immenſe, il ſeroit au moins néceſſaire de ſimplifier les Droits & la Perception, après avoir examiné les extenſions de tous les Droits faites ſous le dernier Miniſtere, & les évocations accordées avec une profuſion dont il n'y avoit point d'exemple.

Les Fermiers Généraux s'oppoſeront à ces louables entrepriſes, & leur répugnance en prouvera la néceſſité.

Ici l'Orateur par une digreſſion adroite, ſous prétexte que la Cour ne vouloit entrer dans le détail d'aucune affaire particuliere, rappelloit les Remontrances de 1770, adreſſées au feu Roi, & ramenoit l'effroyable vexation commiſe par le Fermier Général *Mazieres* contre un innocent, victime de ſa barbarie, qui n'en avoit reçu qu'un léger dédommagement C'eſt ce qui occaſionne la premiere lacune de cet écrit......

18 *Mai* 1778. Quoique le public ſe porte avec empreſſement à l'Opéra pour y voir les Demoiſelles Cecile & Dorival dans les perſonnages de *Colin* & de *Colette*, cet eſſai eſt pitoyable. L'une a la voix aigre, & l'autre chante faux; elles réuſſiſſent mieux dans la Pantomime, qui fait une partie de leur rôle & qui eſt dans leur genre de Danſe facile & naturel.

19 *Mai* 1778. Par une jalousie basse le Sr. de la Borde avoit adressé à M. Dussieux, l'un des Rédacteurs du *Journal de Paris*, une lettre où il cherchoit à dénigrer de son mieux la Musique du *Devin du Village*, en témoignant son désir modeste de garder l'anonyme. M. Dussieux indigné de voir si cruellement maltraité un petit chef-d'œuvre toujours couru dès qu'on le remet, n'a point voulu publier cette critique que l'auteur ne l'avouât. Le Sieur de la Borde n'a pas osé & la lettre n'a pas été insérée.

20 *Mai*. Plus on discute les Remontrances de la Cour des Aides & plus on les trouve belles & admirables. La lacune dont on a parlé concerne les Lettres de cachet, comme il est aisé d'en juger par ce qui suit. L'Editeur a cherché à y suppléer par une Note pleine de réflexions judicieuses sur cet objet; mais il songe plus à pallier le mal, qu'à le supprimer tout-à-fait. La Cour Souveraine est plus tranchante & ne veut pas que sous aucun prétexte on puisse user de cette voie illégale, elle propose au jeune Monarque d'examiner les ordres donnés sous le feu Roi en ce genre, dont quantité de victimes gémissent encore dans les prisons & c'est sans doute, d'après ces erremens que M. de Malesherbes devenu Secrétaire d'Etat au Département de Paris, s'est conduit & n'a voulu donner aucune lettre de cachet qu'el-

le n'eût été examinée par une Commission de Magistrats de sa Compagnie.

L'orateur revient aux Impôts & approfondit à cette occasion le systême funeste d'administration qui s'est introduit, qu'il qualifie énergiquement de *Despotisme*, dont le résultat est 1°. d'avoir anéanti les vrais Représentans de la nation : 2°. d'être parvenu à rendre illusoires les réclamations de ceux qu'on n'a pu détruire : 3°. de chercher même à les rendre impossibles. C'est pour y parvenir que la clandestinité a été introduite. Il en est de deux genres ; l'une qui cherche à dérober aux yeux de la Nation, à ceux du Monarque même, les opérations de l'Administration ; l'autre qui cache au public la personne des administrateurs.

20 *Mai* 1778. La liberté du Commerce accordée à la ville de Rochefort, comme utile à l'Etat, aux Provinces limitrophes & à la Marine, a fait prendre au Sieur Dulaurens, ancien Maire de cette ville, la confiance de demander le desséchement de vingt mille arpens de marais en Saintonge, dont on a annoncé le projet. Outre l'avantage particulier de la Compagnie qui l'a formé, il résulteroit de son succès un encouragement pour le desséchement de plus de 50000 arpens noyés dans la même Province ; il faciliteroit de plus les approvisionnemens du Port de Rochefort ; il multiplieroit les éleves en bestiaux, de maniere à

pourvoir les flottes royales & marchandes des ſalaiſons que l'on tire à grands frais de l'étranger ; il donneroit par-là aux ſels qu'on fabrique dans les lieux voiſins, un nouveau débouché, plus utile, en ce que le profit en reſteroit tout entier à la nation ; il augmenteroit la quantité des ſuifs & des cuirs en proportion de la plus grande quantité de beſtiaux, d'où naîtroient d'autres reſſources pour occuper utilement des bras oiſifs ou malheureux ; plus d'activité, plus de moyens d'encouragement pour l'induſtrie, l'agriculture & le commerce.

21 *Mai* 1778. Le Sr. Marmontel, qui avec une barbarie impitoyable ſe propoſoit de ſuivre ſon projet commencé par *Roland*, de mutiler ſucceſſivement les poëmes de *Quinault*, pour les rendre ſouples & dociles aux modulations du Chant & avoit déjà ſur l'enclume *Atys & Perſée*, vient d'être arrêté par le refus du Sieur de Visмes de lui payer ſon travail comme du neuf. C'eſt ce qu'on voit dans une correſpondance très ſinguliere de l'Académicien avec l'Entrepreneur actuel de l'Opéra. Rien de plus propre à faire tourner en ridicule le premier que ſa lettre du 4 Mai inſérée au *Journal de Paris*. On y remarque une cupidité baſſe, la charlatanerie vaine & puérile d'un gagne-petit, qui vante ſa marchandiſe, & ce qui indique ſurtout dans un homme de lettres une ame meſquine, ſordide, uſuriere, qui

le

le dégrade & deshonore cette profession.

22 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe*, dont les numéros du mois d'Avril suspendus pendant longtems avoient enfin passé en contrebande & par intervalles irréguliers, est apparemment plus consigné que jamais à Londres; outre qu'il manque encore quelques ordinaires d'Avril, on n'en a qu'un seul de Mai: il n'est pas possible que cela dure, & les souscripteurs seront forcés d'y renoncer.

22 *Mai*. M. de Voltaire a encore beaucoup inquiété ces jours-ci pour sa strangurie, mais il va mieux.

23 *Mai*. La Faculté de Médecine se trouvant toujours en discussion avec le premier Médecin Lassone à raison de la Société Royale du même nom, que celui-ci protege & dont il est le créateur, ne peut obtenir d'emplacement pour ses Ecoles & va rester absolument sans asyle dans quelques mois. Elle a cependant eu la complaisance pour son ennemi de ne pas faire imprimer sa *Requête au Roi*, dont il craignoit la publicité. Par cette Requête elle forme opposition à l'obtention des Lettres patentes que sollicitoit la Compagnie moderne qui voudroit s'élever sur ses débris, Compagnie dont elle respecte & loue l'institution, mais qu'elle ne veut point laisser exister hors de son sein, qui doit former une partie du Corps de la Faculté & non un Corps séparé. Les Docteurs

efpèrent avoir par leur démarche arrêté les fuites funeftes pour eux de l'établiffement en queftion, qui de la forte reftera fans confiftance, jufqu'à ce qu'il naiffe une occafion plus favorable de le renverfer tout-à-fait, ou de la faire rentrer fous la fuprématie de la Faculté-mere.

24 *Mai* 1778. M. de Voltaire, enchanté de la bonne fanté du Maréchal Duc de Richelieu, qui monte encore à cheval comme un jeune militaire qui fait fes exercices, lui a demandé comment il faifoit pour dormir, le Maréchal lui a parlé d'un calmant excellent qu'il avoit & lui a promis de lui en faire part: il lui en a envoyé une certaine quantité pour plufieurs fois. Le vieux Philofophe, qui a grande envie de vivre, en a pris une dofe fi forte qu'il en a été très mal. Il paroît qu'il y a beaucoup d'opium dans cet élixir, & depuis ce tems il appelle le Maréchal de Richelieu fon frere Caïn. Cet accident grave qui lui eft furvenu, lui a fait reprendre le projet de s'en retourner à Ferney pour trouver, dit-il, fon tombeau & en être plus près; mais l'adulation qu'on va lui prodiguer de nouveau à forte dofe le guérira, fans doute, une feconde fois de cette envie.

25 *Mai*. On commence à crier beaucoup contre la Direction de M. de Vismes, qui ne produit rien & d'ailleurs eft fort gêné par les

subalternes cherchant de leur mieux à le contrarier. Les coryphées du chant & de la danse se sont ligués pour que tout aille mal & il est difficile de découvrir ce complot, ou du moins d'y remédier.

M. de Vismes se plaint en outre qu'il y a deux génies invisibles qui le dirigent & l'empêchent de donner l'essor à ses projets autant qu'il voudroit. Ces deux génies sont Messieurs Vougny & de la Borde ; le premier a l'oreille de M. de Maurepas & du Ministre de Paris, dont il est cousin-germain ; en conséquence il veut s'immiscer de tout, quoiqu'il ne s'entende à rien : il se mêle surtout de protéger les sujets femmelles, ayant toujours beaucoup aimé ce district, & a plus d'égard à ceux propres à ses plaisirs qu'à ceux qui pourroient en faire au public. Le second est un amateur qui a des prétentions au génie lyrique, & décide des musiciens compositeurs suivant l'analogie qu'ils ont avec lui ; il désireroit surtout qu'on jouât de ses œuvres préférablement à toutes autres.

On conçoit quel désordre il doit résulter dans l'Académie Royale de musique de tant de chefs & d'intérêts divers.

25 *Mai* 1778. L'orateur de la Cour des Aides, après avoir défini les deux genres de clandestinité introduits dans l'administration, en fait l'application aux trois impositions directes,

la Taille, la Capitation & le Vingtieme. Il entre à ce sujet dans des détails extrêmement curieux sur la nature de ces impositions, sur la forme dont elles se perçoivent & fait frémir en même tems, en révélant tous les vices qui l'accompagnent. On y voit avec quel art le génie Fiscal a sçu étendre & varier à l'infini les accessoires de ces imputations simples pour se soustraire à l'examen & à l'enrégistrement. Il appuie surtout sur le Vingtieme, cet impôt qui est aujourd'hui l'objet des plus fortes réclamations du peuple, parce qu'il avoit été regardé comme une ressource extraordinaire réservée pour les tems malheureux, jusqu'au moment où l'on a profité de l'absence de la Magistrature pour en faire un impôt perpétuel.

Dans l'énumération des vexations auxquelles donne lieu le Vingtieme par la maniere dont il se leve aujourd'hui, il se trouve encore une lacune. On croit qu'elle contenoit les portraits directs de plusieurs Ministres & préposés des finances.

Enfin, dans la peroraison de ce beau traité des Droits de la Nation & des infractions incroyables qu'ils ont éprouvées, l'on termine par demander au Roi, non la réforme de quelques abus particuliers, mais celle de l'Administration entiere; l'on indique comme le meilleur moyen pour y parvenir le rétablissement des Etats Généraux; on désireroit au moins

qu'à leur défaut chaque Province eût des Députés en Cour pour défendre ses intérêts, comme il y a des Députés du Commerce: & ce jour où les sujets auront recouvré cette précieuse liberté, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le Roi & la Nation contre les Ministres & les Magistrats.

25 *Mai* 1778. Le *Courier de l'Europe* a encore repris son cours, il faut voir si cela durera.

26 *Mai*. M. le Moine, Sculpteur, vient de mourir: c'étoit un artiste d'un talent rare & d'une modestie plus rare encore.

26 *Mai*. La Reine a fait la semaine derniere à Marly une dérogation à l'Etiquette, encore plus grande que celle de manger avec les hommes: elle a reçu à souper Madame la Comtesse de Maurepas, Madame de Sartine, & Madame Amelot, trois femmes de Ministres qui en cette qualité avoient été jusques alors exclues de cet honneur. Madame de Maurepas en a été si enchantée que n'osant rien refuser de ce que S. M. lui offroit, & se forçant de manger tout, elle en a eu une indigestion violente. On connoît l'excessive vanité de cette Dame, & d'ailleurs l'aversion que la Reine a pour son mari & pour elle; on ne peut regarder cette faveur que comme un trait de politique suggéré à la Reine pour plaire au Roi, qu'on sait avoir beaucoup d'amitié pour la Comtesse.

27 *Mai*. Le nouvel entrepreneur de l'Opéra

ayant en vain cherché à capter les suffrages du public par toutes ses innovations, par son *Prologue des trois Ages de l'Opéra*, par le début des Demoiselles Cecile & Dorival, de danseuses transformées en actrices, & de femmes tour à tour transformées en hommes dans le *Devin du Village*, par celui de la Demoiselle Audinot faisant le rôle de *Polimnie* dans l'Acte ci-dessus cité, a eu recours à une seconde nouveauté: c'est la *Fête du Village*, paroles de M. Desfontaines, musique de M. Gossec. Cet intermede, mêlé de chants & de danses, n'est autre chose qu'un Ballet Pantomime, où l'on a joint quelques couplets qu'on a cru gais, parce qu'ils sont quelquefois orduriers, mais qui ne sont réellement que grossiers & plats. La musique ne portant sur aucun fond, vague & sans objet, ne peut produire une grande sensation; on y a trouvé quelques jolis airs.

28 *Mai* 1778. Avant de laisser ouvrir le Colysée M. le Lieutenant-Général de Police instruit que ce bâtiment périclitoit, l'a fait visiter, & sur le rapport qu'en effet il n'y avoit pas sûreté pour le public, a exigé qu'on en fît les réparations nécessaires. Les créanciers s'y opposent & c'est une nouvelle contestation à joindre aux anciennes, qui ne peuvent que tourner au détriment des uns & des autres & retarder les plaisirs des amateurs.

28 *Mai* 1778. Les Comédiens François qui, il y a quinze ans, eurent l'indignité de refuser d'accorder ses entrées à un arriere-petit-fils de Racine, quoique personne de la famille n'en jouît & que cette famille même eût des répétitions à former contre eux pour les représentations d'*Athalie*, dont le fils peu avant sa mort avoit vainement réclamé sa part (anecdotes qui se trouvent détaillées au Volume premier des *Mémoires secrets &c. de Bachaumont*, sous les dates des 19 & 27 Septembre 1762 & 21 Mars 1763) viennent aujourd'hui de les accorder *proprio motu* à un autre arriere-petit-fils de ce grand homme aussi par les femmes, qui ne les demandoit pas: c'est M. de Morembert, Directeur des Fermes. Le mercredi 20 de ce mois la troupe, après avoir arrêté de lui faire cette faveur, a député vers lui pour la lui annoncer, & le lundi 25, jour de l'assemblée des Comédiens, il est allé les en remercier.

28 *Mai*. M. de Voltaire, loin d'être tout-à-fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent de son frere Caïn, le Maréchal Duc de Richelieu, est retombé plus gravement, & quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état par le silence que gardent ses domestiques, ses parens & ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne succombe cette fois.

Il paroît que la crainte de voir arriver des Prêtres autour de lui une seconde fois, & le déterminer à quelque démarche confirmative de la premiere, est la cause du mystere qu'on observe. Cependant le Clergé fulmine & menace de ne point enterrer le moribond en terre sainte, s'il persiste dans son scandale & ne satisfait pas au moins à l'extérieur.

29 *Mai* 1778. On se rappelle que M. Marmontel dans sa lettre à M. de Vismes fait valoir son *industrie* pour remettre à neuf les opéra de Quinault: sur cet aveu on lui a fait adresser un avertissement par le Receveur de la Capitation de trouver bon qu'en vertu de cette découverte il le mette sur son rôle des contribuables en ce genre d'imposition & le taxe d'autant plus fortement qu'il convient la porter à un point qu'on ne connoissoit pas encore.

30 *Mai*. Rien de plus propre à avilir la Croix de St. Louis que la maniere dont on la prodigue aujourd'hui indistinctement aux gens les moins faits pour la porter, soit par leur état, soit par leur personne, soit par leur conduite. On voit avec indignation des Exempts de Police en être décorés, de jeunes gens de famille, enfermés par leur inconduite & obligés de quitter le service, sortir de leur retraite avec cette décoration, dont on connoît la devise: *Virtutis bellicæ præmium*; enfin aujourd'hui vient de naître dans le monde un nouveau

Chevalier de cet Ordre, M. le Chevalier de Sauvigny. Il y a vingt ans qu'il a porté la bandouliere de garde du corps du Roi de Pologne Stanislas ; depuis ce poëte médiocre n'a fait d'autre campagne que dans les marais de l'Hélicon, n'a terrassé d'autre ennemi que M. de la Harpe qu'il a traîné dans le ruisseau; mais favorisé de la cour pour laquelle il a fait des Divertissemens, & surtout du Comte d'Artois, il a ambitionné cet honneur & l'a obtenu.

30 *Mai* 1778. Il y a six mois que le Gouvernement n'a point voulu tolérer l'annonce d'une Coëffure allégorique *aux Insurgens* ; aujourd'hui il ne trouve plus mauvais qu'on les célebre par un dessin politique, où l'on caractérise leur triomphe : il est intitulé *l'Amérique Indépendante.* Il a été exécuté par M. Borel ; & M. le Vasseur, Graveur du Roi & de leurs Majestés Impériales & Royale, doit le graver. En voici la composition.

On voit M. Franklin qui affranchit l'Amérique : elle embrasse la statue de la Liberté, & Minerve couvre le sage Législateur de son Egide ; la Prudence & le Courage renversent leur ennemi, c'est-à-dire l'Angleterre, qui dans sa chûte entraîne un Neptune, dont le Trident est rompu. A la droite de la Liberté, l'Agriculture, le Commerce & les Arts applaudissent à cette heureuse révolution. L'estampe ne paroîtra qu'à la fin de l'année, & il n'y

a encore que les amis de l'auteur qui aient la facilité de voir le dessin.

30 *Mai* 1778. Le succès de l'établissement qu'on vient de faire à Bicêtre pour le poli des glaces, a encouragé d'en former un autre; il s'agit aujourd'hui d'y faire aller des moulins à bras. De cette maniere, outre qu'on évite les suites funestes de l'oisiveté, de l'ennui & de la corruption, qui augmentoit par le mêlange des sujets les plus vicieux avec d'autres qui ne l'étoient pas encore au même dégré, on rendra par le produit des travaux cette prison moins onéreuse au gouvernement, & l'humanité n'aura plus à réclamer contre l'abus de ces institutions politiques, où des hommes, après avoir troublé l'ordre de la société, finissent par lui être à charge le reste de leur vie, ou ne recouvrent leur liberté que pour devenir plus scélérats.

31 *Mai* 1778. M. de Voltaire est mort hier sur les onze heures du soir; comme les Prêtres refusent de l'enterrer, & qu'on n'ose envoyer son cadavre à Ferney, où cependant son tombeau l'attend, on est à chercher quelque tournure pour y suppléer.

31 *Mai* 1778. On parle beaucoup de trois Banqueroutes remarquables, moins par leur importance, ou leur influence dans le Commerce, que par les personnages. Le premier est le Principal du College Duplessis, qui a

rémis ſon Bilan en faiſant voir qu'il n'eſt arriéré que parce que pluſieurs grandes maiſons dont les enfans, les peres & les grands-peres ont été élevés dans ſa maiſon, ne payent point.

Le Bourreau eſt le ſecond : il juſtifie que ſon paſſif n'eſt que de 150,000 livres, & que ſon actif ſur le Roi eſt de plus de 180,000 livres.

Enfin Madame Gourdan, femme ſi eſſentielle aux plaiſirs de la Capitale, eſt la derniere, qui prouve qu'on ne doit attribuer cet événement qu'à ſa grande facilité à ſe prêter aux amuſemens de beaucoup de gens de la cour qui l'ont conſtituée en fraix dont ils ne la rembourſent point ; ce qu'elle démontre également par ſes livres de recette & de dépenſe. On eſpere que la Police, ſentant de quel ſecours lui eſt la *petite Comteſſe* (c'eſt ſon ſurnom) ne ſouffrira pas que ſes créanciers la tracaſſent trop & l'obligent d'interrompre ſon ſervice.

31 *Mai.* Ce n'eſt point préciſément à l'endroit où les fondemens de la nouvelle Salle de Comédie Françoiſe étoient déjà jettés par le Sr. Moreau, architecte de la ville, qu'on va la continuer. Le Sr. Wailly, qui entreprend le projet adopté aujourd'hui, la place plus haut, plus près du Palais de Luxembourg, afin de faciliter à *Monſieur* la liberté de s'y rendre par une galerie ſouterraine. C'eſt ce Prince qui ſe charge des frais de la conſtruction, pour leſ-

quels le Roi lui abandonne tout le terrein de l'hôtel de Condé qu'il a retiré de la ville. Il n'eſt pas encore bien ſûr, malgré tout cela, que l'Edifice vienne à ſe perfectionner, les obſtacles du local ne devenant que plus conſidérables, où il eſt choiſi aujourd'hui.

Fin du Onzieme Volume.

7
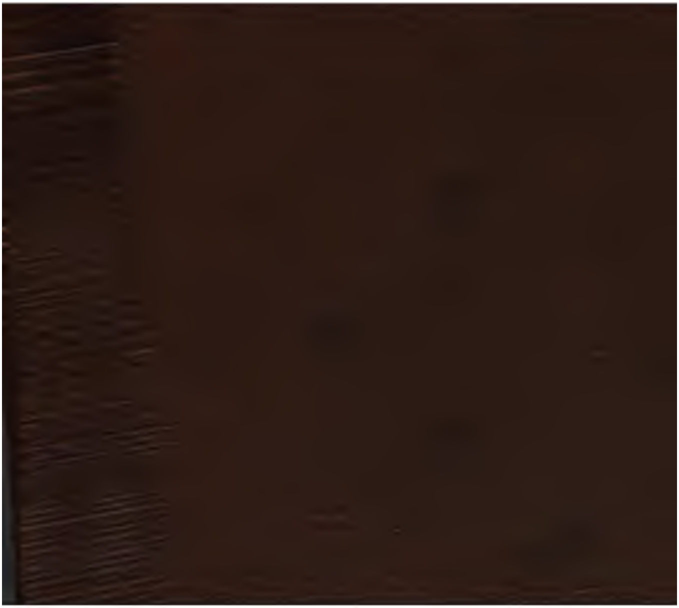
B'D MAR 2 4 1